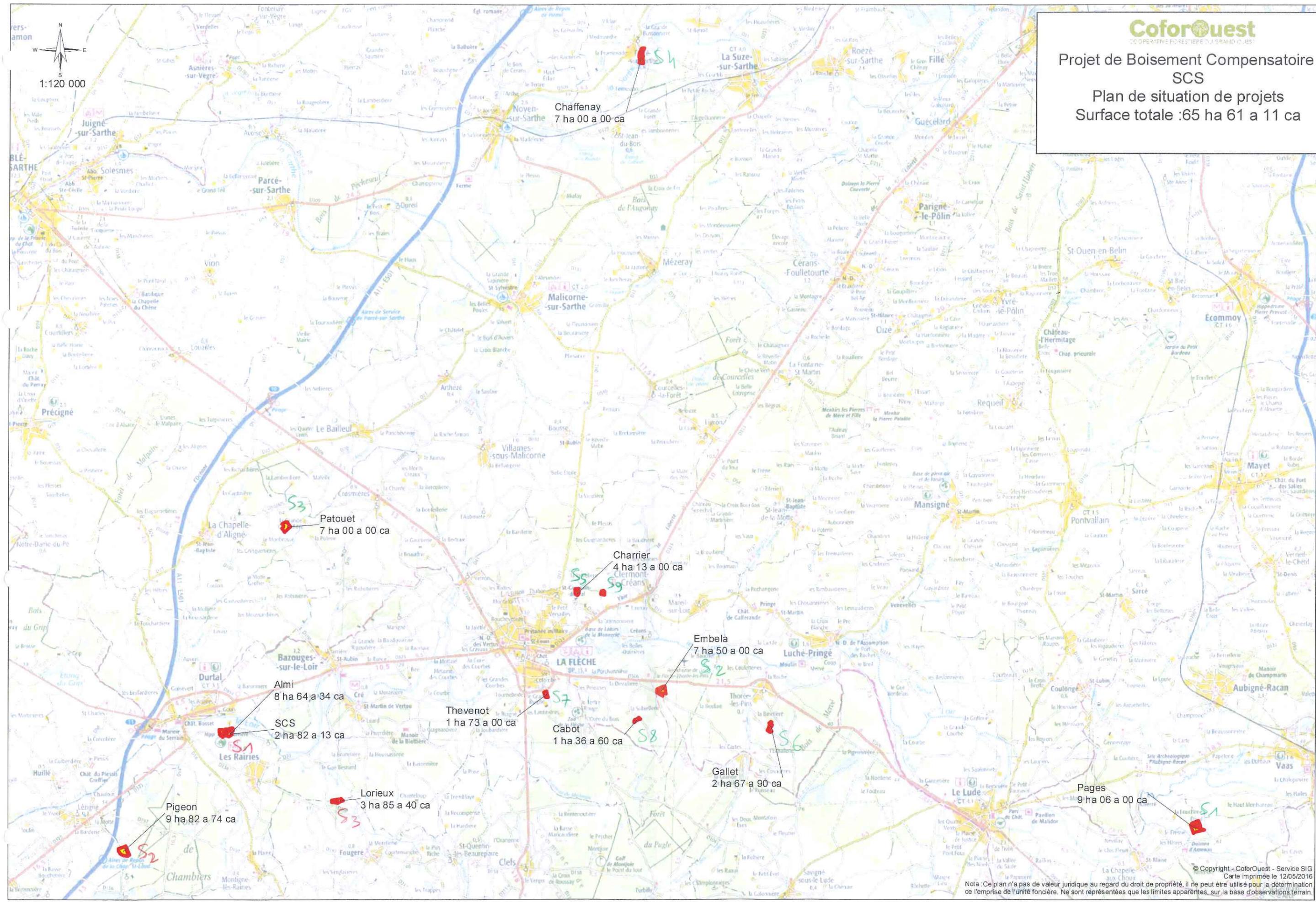


Annexe : adresses et communes d'implantation

Projet de Boisement Compensatoire
SCS
Plan de situation de projets
Surface totale : 65 ha 61 a 11 ca



Adresses et communes d'implantation

S1 :

commune : Saint-Germain-d'Arcé (72)

adresse : Etival

S2 :

commune : la Flèche (72)

adresse : la Fresnaie, la Fiche Paillère, les Grandes Landes

S3 :

commune : la Chapelle-d'Aligné (72)

adresse : la Michallière

S4 :

commune : Fercé-sur-Sarthe (72)

adresse : Grande Prée, Pré des Rivières, Pré du Cuisson, Pré de l'Orée

S5 :

commune : la Flèche (72) et Clermont-Créans (72)

adresse : le Petit Villenette [la Flèche], le Grand Villenette [la Flèche]

S6 :

commune : Thorée-les-Pins (72)

adresse : les Longs Sillons, la Pièce des Cormiers, la Pièce Basse

S7 :

commune : la Flèche (72)

adresse : la Biennerie

S8 :

commune : la Flèche (72)

adresse : les Landes Basses

S9 :

commune : Clermont-Créans (72)

adresse : la Pateillère, Champ du Puits

S10 :

communes : Durtal (49) et les Rairies (49)

adresse : Bois de la Motte [les Rairies], les Petites Goupillères [Durtal], la Motte [les Rairies]

S11 :

commune : Durtal (49)

adresse : les Minières

S12 :

commune : Baugé-en-Anjou (49)

adresse : la Petite Maucourdière

Annexe : description du projet

**Projet de boisement compensateur de la Société des Carrières de
Seiches (S.C.S.)**

dans le cadre d'une autorisation de défrichement

Propriété de monsieur Gérard PAGES

Département : Sarthe

Commune : SAINT GERMAIN D'ARCE

Surface du projet : 9ha 06a 00ca

Secteur S1

Longitude : 0° 15' 31" O
Latitude : 47° 38' 42" S

Le projet consiste à réaliser un boisement compensatoire des terres de monsieur PAGES Gérard dans le cadre d'une exploitation de carrière de Sables et de Graves à LA FLECHE (72) « les Grandes landes » par la Société des Carrières de Seiches sur le loir.

A – Renseignements généraux

1 – Identification du propriétaire

Monsieur PAGES Gérard

Etival

72800 SAINT GERMAIN D'ARCE

02-43-94-67-23

gerardpages@orange.fr

2 – Localisation du terrain à boiser et année de réalisation

Les parcelles à boiser se situent sur la commune de SAINT GERMAIN D'ARCE

Commune	Section	Numéro de parcelle	Surface Cadastre (ha.a.ca)	Surface à boiser (ha.a.ca)
SAINT GERMAIN D'ARCE	ZB	5	110.2960	9.0600
Total				9.0600

La surface à boiser est retenue à 9ha0600.

3 – Nature des parcelles

Cette parcelle est actuellement en friche herbacée. Ce projet se situe de part et d'autre d'un boisement de cèdre et en lisière du Bois d'ETIVAL.

4 – Accès

L'accès se fait directement à l'entrée privative du lieu-dit « Etival ».

5 – Topographie et hydrographie

Les parcelles se positionnent en situation de plateau.

L'altitude maximum est de 50 à l'ouest du projet

L'altitude minimum est de 52 à l'est du projet.

6 – Géologie

L'examen de la carte BRGM, feuille de N°425 LE LUDE au 1/50 000, 1990, donne la formation Fx intitulée « alluvions du loir : Basses terrasses de sables et graviers »

7 – Pédologie

On se trouve sur des sols sableux faiblement argileux , avec une profondeur prospectable supérieure à 100cm. Le pH mesuré est de 5- 5,5.

Taux de prélèvement : 1 sondage tous les 2 hectares environs.

Il n'y a pas ou peu de différences significatives de niveau hydrique par rapport à l'exposition géographique de la zone : l'ensemble du projet est hors d'eau et sain.

Le sol est de type lessivé, avec peu de réserve utile en eau. Le sol peut être séchant en été.

B – Projet technique

L'essence retenue pour ce projet de boisement est :

Le Pin Laricio de Corse

La surface retenue est de 9ha0600.

1 – Travaux de préparation de sol

a– Destruction de la végétation herbacée.

La végétation herbacée devra être broyée.

a– Labour et Emièttage

Un labour forestier en plein sera réalisé sur l'ensemble des parcelles, pour casser la semelle de labour. Le labour sera ensuite émiètté par un pulvérisateur à disques (cover-crop)

2 – Plants forestier

L'essence objective unique est le Pin laricio de corse –

Le tableau ci-dessous présente les principales caractéristiques des plants

Nom botanique	RN ou motte	Age	Hauteur en cm	Origine
Pinus laricio corsicana	Motte 110	Inférieur à 5 mois	6 et +	PLO VG Sologne vayrières VG001 ou Corse-Haute Serre-VG 002
	ou Motte 200	1OG	8 et +	

3 – Mise en place des plants

Mise en place des plants à la pioche ou à la canne à planter sur sol travaillé, à la densité de 1250 plants /ha soit tous les 4m entre les lignes et 2m sur la ligne.

Laisser 5 mètres en bout de ligne pour les tournailles et 4 mètres en lisière de propriété.

4 – La protection gibier

Nous relevons une population gibier normale de chevreuils, mais aussi de cerfs et de lièvres. Le risque de dégât est jugé élevé uniquement vis-à-vis du lièvre pour cette essence.

Pour ce faire, des protections individuelles seront mises en place sur les parcelles boisées en pin laricio. Ces protections de minimum 50cm de hauteur et de diamètre 14cm seront maintenues par 2 bambous de 90cm 8/10 et agrafées.

De plus si nécessaire, suivant la fréquentation réelle et dégâts éventuels, une clôture électrique adaptée aux cervidés sera mise en place.

5 – Les travaux annexes

Sans

6 – Les entretiens

Boisement sans phytocide

Les entretiens à prévoir sont :

Année n de plantation : entretien mécanique des interlignes et regarnis en fin de saison si nécessaire

Année n+1 : entretien mécanique des interlignes et sur la ligne si nécessaire

Année n+2 : entretien mécanique des interlignes et sur la ligne si nécessaire

Année n+3: entretien mécanique des interlignes et sur la ligne si nécessaire

7 – La biodiversité existante à conserver.

Sans

Fait à la FLECHE, le 20 juillet 2016

Pour la SCS

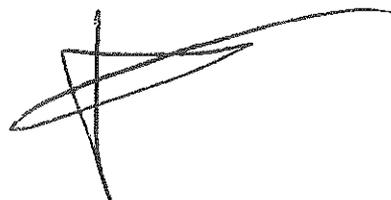
Monsieur Benoit SCELLES



Sté des Carrières de SEICHES
S.A.S au capital de 2 300 000 Euros
ZI LA SUZEROLLE BP 50005
49140 SEICHES-sur-le-LOIR
Tél. bureaux : 02 41 76 18 86
Tél. carrières : 02 41 76 21 19
N° SIRET 667 180 335 00032 - Code NAF 0812Z
Registre du Commerce de SAUMUR 71

Pour COFOROUEST

Monsieur Pierre GIRONDEAU

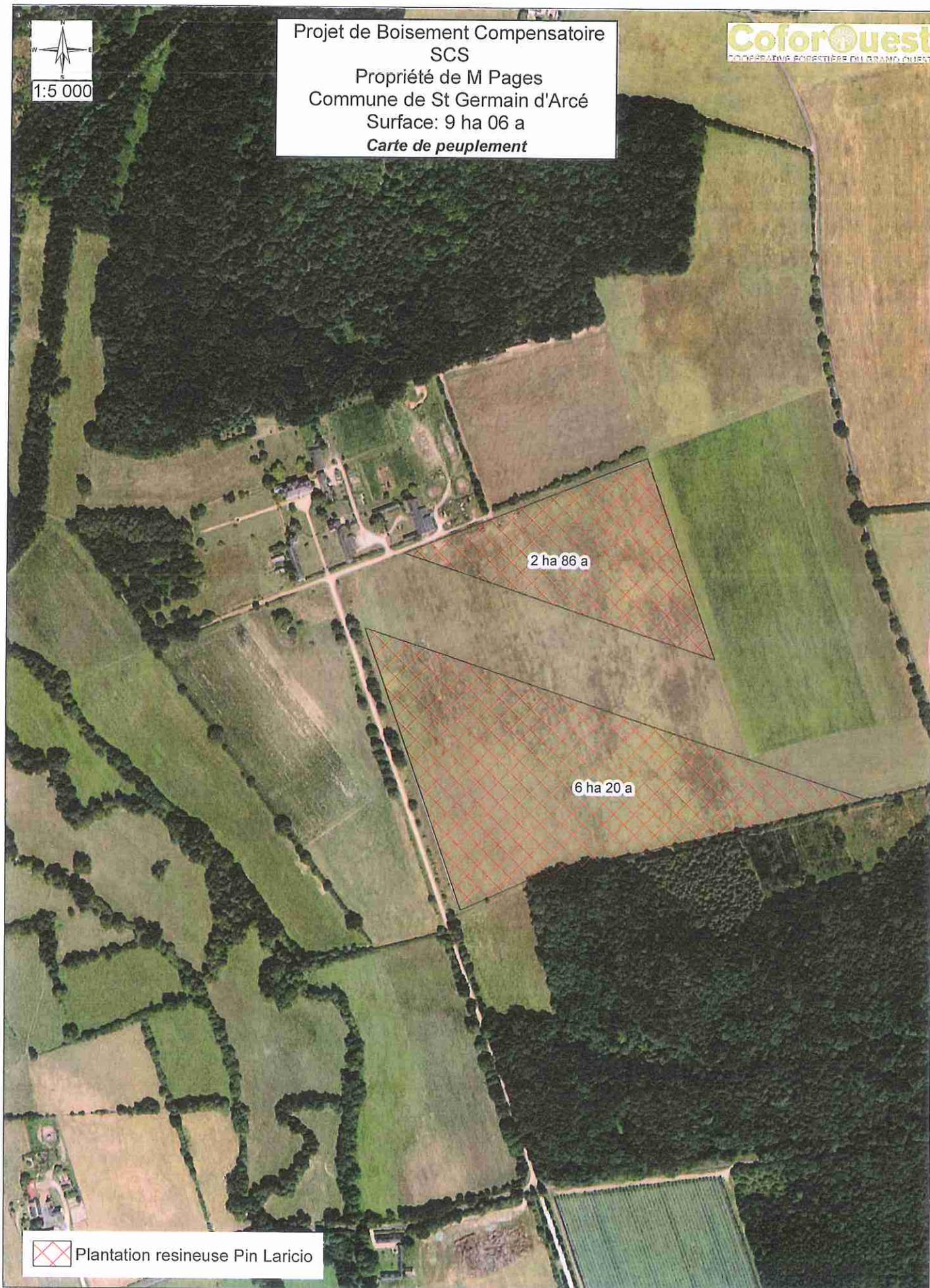


CoforOuest
Section Pays de la Loire
5, rue des Gravaux
72200 LA FLÈCHE
Tél. : 02.43.45.55.45
Fax : 02.43.45.55.50
www.coforouest.fr



Projet de Boisement Compensatoire
SCS
Propriété de M Pages
Commune de St Germain d'Arcé
Surface: 9 ha 06 a
Carte de peuplement

CoforOuest
COOPÉRATIVE FORESTIÈRE DU GRAND OUEST

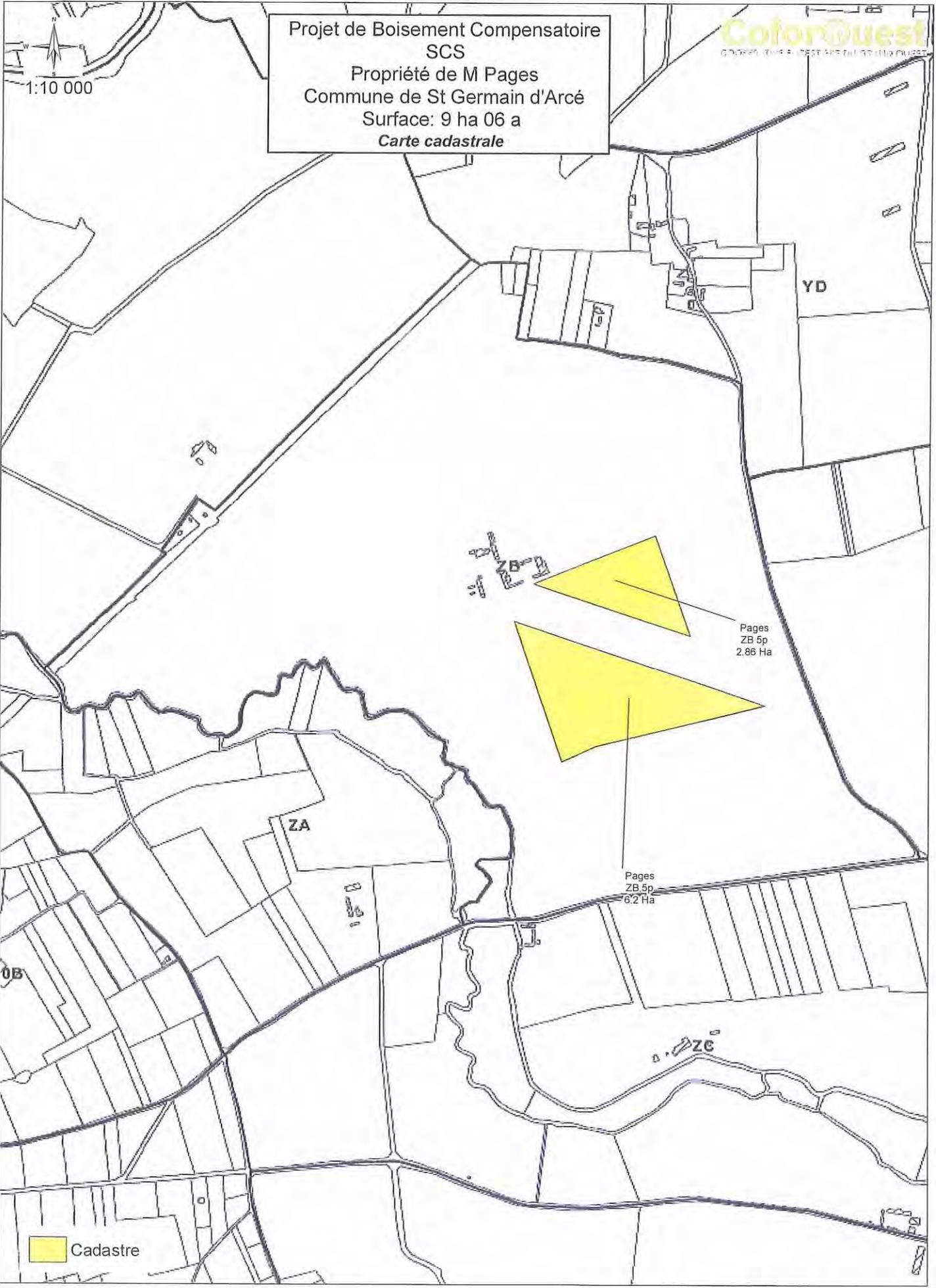


 Plantation résineuse Pin Laricio

0 100 200
Mètres

© Copyright - CoforOuest - Service SIG
Carte imprimée le 09/05/2016

Nota :Ce plan n'a pas de valeur juridique au regard du droit de propriété, il ne peut être utilisé pour la détermination de l'emprise de l'unité foncière. Ne sont représentées que les limites apparentes, sur la base d'observations terrain.



Projet de Boisement Compensatoire
SCS
Propriété de M Pages
Commune de St Germain d'Arcé
Surface: 9 ha 06 a
Carte cadastrale

CoforOuest
Géomètres Experts et Urbanistes

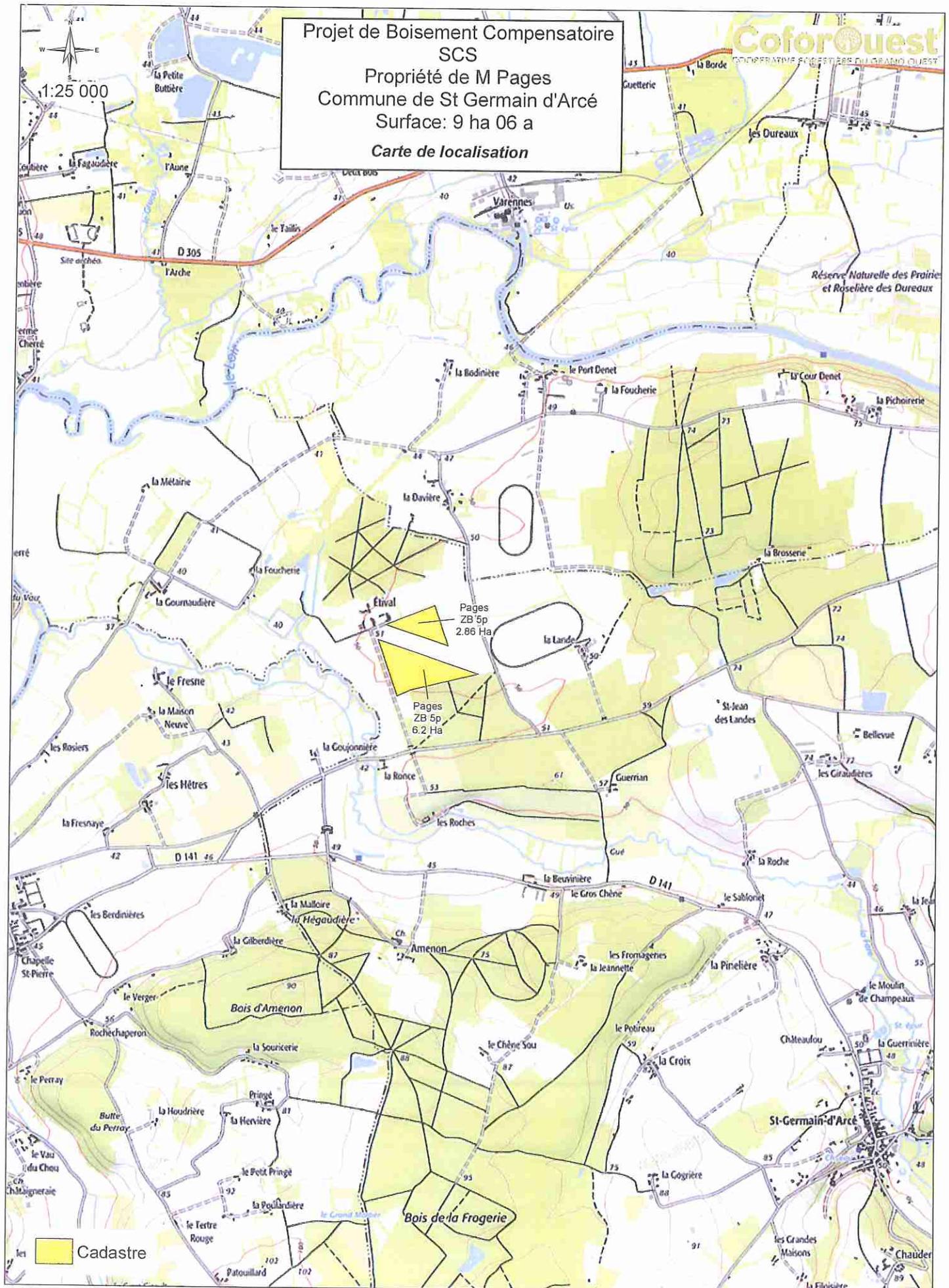
Pages
ZB 5p
2.86 Ha

Pages
ZB 5p
6.2 Ha

Cadastral

© Copyright - CoforOuest - Service SIG
Carte imprimée le 09/05/2016

Nota :Ce plan n'a pas de valeur juridique au regard du droit de propriété, il ne peut être utilisé pour la détermination de l'emprise de l'unité foncière. Ne sont représentées que les limites apparentes, sur la base d'observations terrain.



Nota :Ce plan n'a pas de valeur juridique au regard du droit de propriété, il ne peut être utilisé pour la détermination de l'emprise de l'unité foncière. Ne sont représentées que les limites apparentes, sur la base d'observations terrain.

**Projet de boisement compensateur de la Société des Carrières de
Seiches (S.C.S.)**

dans le cadre d'une autorisation de défrichement

Propriété de la SCI EMBELA

Département : Sarthe

Commune : La Flèche

Surface du projet : 7ha 50a 00ca

Secteur S2

Longitude : 0° 00' 27" O
Latitude : 47° 41' 06" S

Le projet consiste à réaliser un boisement compensatoire des terres de la SCI EMBELA dans le cadre d'une exploitation de carrière de Sables et de Graves à LA FLECHE (72) « les Grandes landes » par la Société des Carrières de Seiches sur le loir.

A – Renseignements généraux

1 – Identification du propriétaire

S.C.I. EMBELA

Représenté par Madame PIGEON Monique

Les Orgères

35370 ARGENTRE DU PLESSIS

Contact : Monsieur Benoit SCELLES

06-20-74-84-49

Benoit.scelles0406@orange.fr

2 – Localisation du terrain à boiser et année de réalisation

Les parcelles à boiser se situent sur la commune de LA FLECHE

Commune	Section	Numéro de parcelle	Surface Cadastre (ha.a.ca)	Surface à boiser (ha.a.ca)
LA FLECHE	AZ	5	5.7930	0.8400
		6	2.9471	0.5000
		7	5.2569	5.0000
		114	1.1708	0.1200
		115	0.9770	0.2400
		116	0.9940	0.8000
Total				7.5000

La surface à boiser est retenue à 7ha50, déduction faite des zones ouvertes à conserver suivant les recommandations du CPIE de la Vallée de la Sarthe et du Loir, et suite à une réorganisation foncière au sud-est.

3 – Nature des parcelles

Ces parcelles sont d'anciens vergers en friche.

4 – Accès

L'accès se fait directement au sud par la Voie Communale goudronnée « la flèche-les cartes »

5 – Topographie et hydrographie

Les parcelles se positionnent en situation de plateau. Le terrain est légèrement surélevé par rapport au niveau de la nappe phréatique.

L'altitude maximum est de 39 à l'Est du projet

L'altitude minimum est de 38 à l'Ouest du projet

6 – Géologie

L'examen de la carte BRGM, feuille de N°424 BAUGE au 1/50 000, 1978, donne la formation Fx intitulée «alluvions du loir : Basses terrasses de sables et graviers »

7 – Pédologie

On se trouve sur des sols sablo argilo graveleux, avec une profondeur prospectable supérieure à 80cm. Le pH mesuré est de 5.

Taux de prélèvement de sol : 1 sondage pour 2 ha environ.

Il n'y a pas ou peu de différences significatives de niveau hydrique par rapport à l'exposition géographique de la zone : l'ensemble du projet est hors d'eau et sain.

Le sol est de type lessivé à brun lessivé, avec peu de réserve utile en eau. Le sol peut être séchant en été.

B – Projet technique

L'essence retenue pour ce projet de boisement est :

Le Pin Laricio de Corse

La surface retenue est de 7ha50.

1 – Travaux de préparation de sol

a- Destruction de la végétation herbacée et ligneuse

Les anciens vergers sur la partie sud coté route devront être arrachés. La partie nord en friche semi ligneuse devra être broyée

a- Labour et Emiettage

Un labour forestier en plein sera réalisé sur l'ensemble des parcelles. Le labour sera ensuite émiétté par un pulvérisateur à disques (cover-crop)

2 – Plants forestier

L'essence objective unique est le Pin laricio de corse –

Le tableau ci-dessous présente les principales caractéristiques des plants

Nom botanique	RN ou motte	Age	Hauteur en cm	Origine
Pinus laricio corsicana	Motte 110	Inférieur à 5 mois	6 et +	PLO VG Sologne vayrières VG001 ou Corse-Haute Serre-VG 002
	ou Motte 200	1OG	8 et +	

3 – Mise en place des plants

Mise en place des plants à la pioche ou à la canne à planter sur sol travaillé, à la densité de 1250 plants /ha soit tous les 4m entre les lignes et 2m sur la ligne.

Laisser 5 mètres en bout de ligne pour les tournailles et 4 mètres en lisière de propriété.

Les haies de lisières seront conservées.

4 – La protection gibier

Nous relevons une population gibier normale de chevreuils, mais aussi de lièvres. Le risque de dégât est jugé élevé uniquement vis-à-vis du lièvre pour cette essence.

Pour ce faire, des protections individuelles seront mises en place sur les parcelles boisées en pin laricio. Ces protections de minimum 50cm de hauteur et de diamètre 14cm seront maintenues par 2 bambous de 90cm 8/10 et agrafées.

5 – Les travaux annexes

Sans

6 – Les entretiens

Boisement sans phytocide

Les entretiens à prévoir sont :

Année n de plantation : entretien mécanique des interlignes et regarnis en fin de saison si nécessaire

Année n+1 : entretien mécanique des interlignes et sur la ligne si nécessaire

Année n+2 : entretien mécanique des interlignes et sur la ligne si nécessaire

Année n+3: entretien mécanique des interlignes et sur la ligne si nécessaire

7 – La biodiversité existante à conserver.

La biodiversité existante est composée essentiellement de haies à base de chêne et divers. Cette biodiversité sera préservée et entretenue.

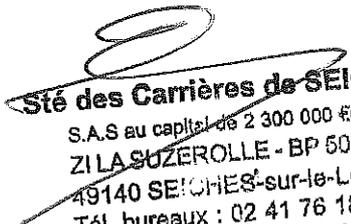
Fait à la FLECHE, le 20 juillet 2016

Pour la SCS

Monsieur Benoit SCELLES

Pour COFOROUEST

Monsieur Pierre GIRONDEAU


Sté des Carrières de SEICHES

S.A.S au capital de 2 300 000 euros

ZILA SUZEROLLE - BP 50005

49140 SEICHES-sur-le-LOIR

Tél. bureaux : 02 41 76 18 86

Tél. carrières : 02 41 76 21 19

N° SIRET 667 180 335 00032 - Code NAF 0812Z
Registre du Commerce de SAUMUR 71

CoforOuest

Section Pays de la Loire

5, rue des Gravaux

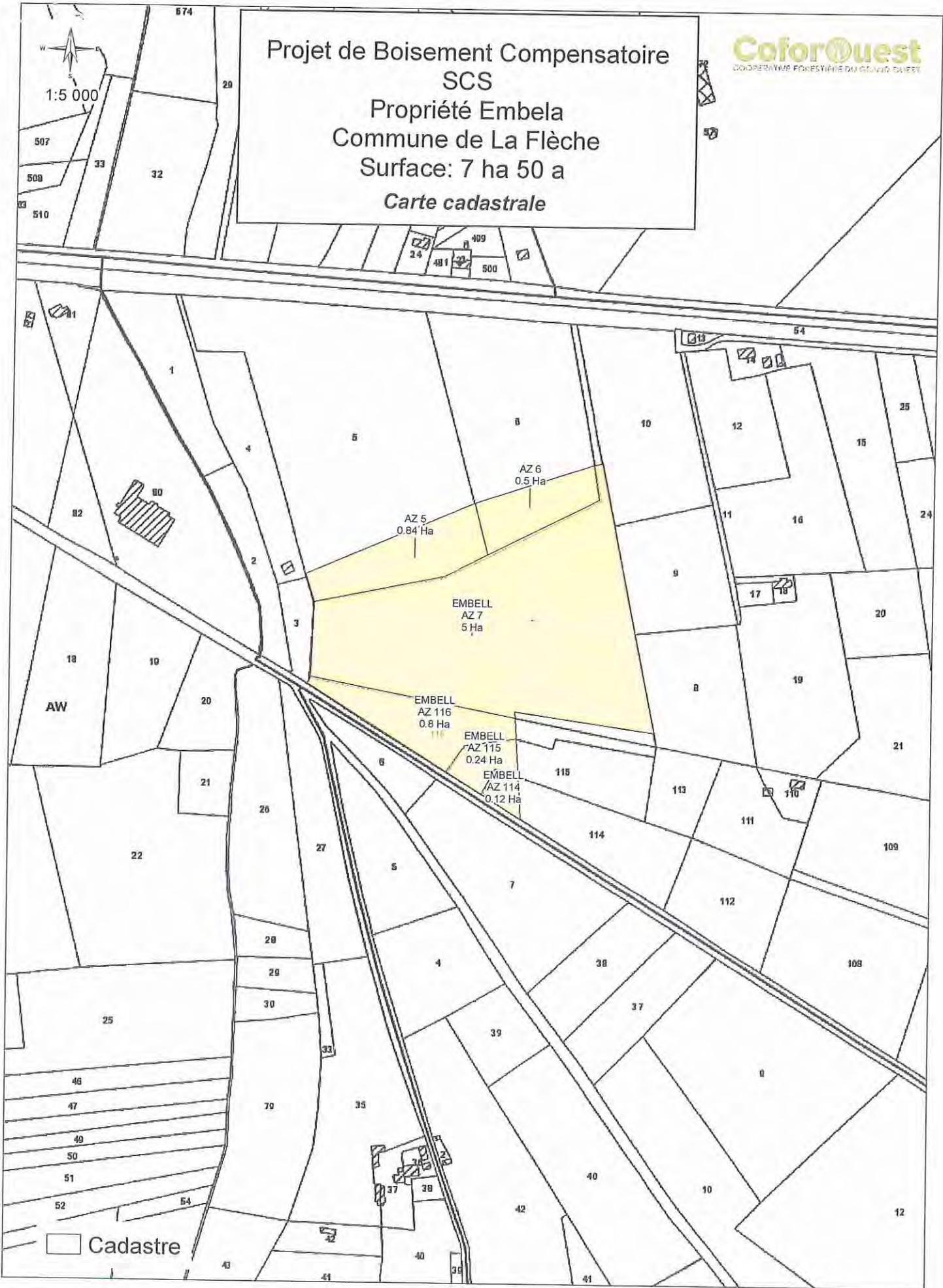
72200 LA FLÈCHE

Tél. : 02.43.45.55.45

Fax : 02.43.45.55.50

www.coforouest.fr

Projet de Boisement Compensatoire
SCS
Propriété Embela
Commune de La Flèche
Surface: 7 ha 50 a
Carte cadastrale



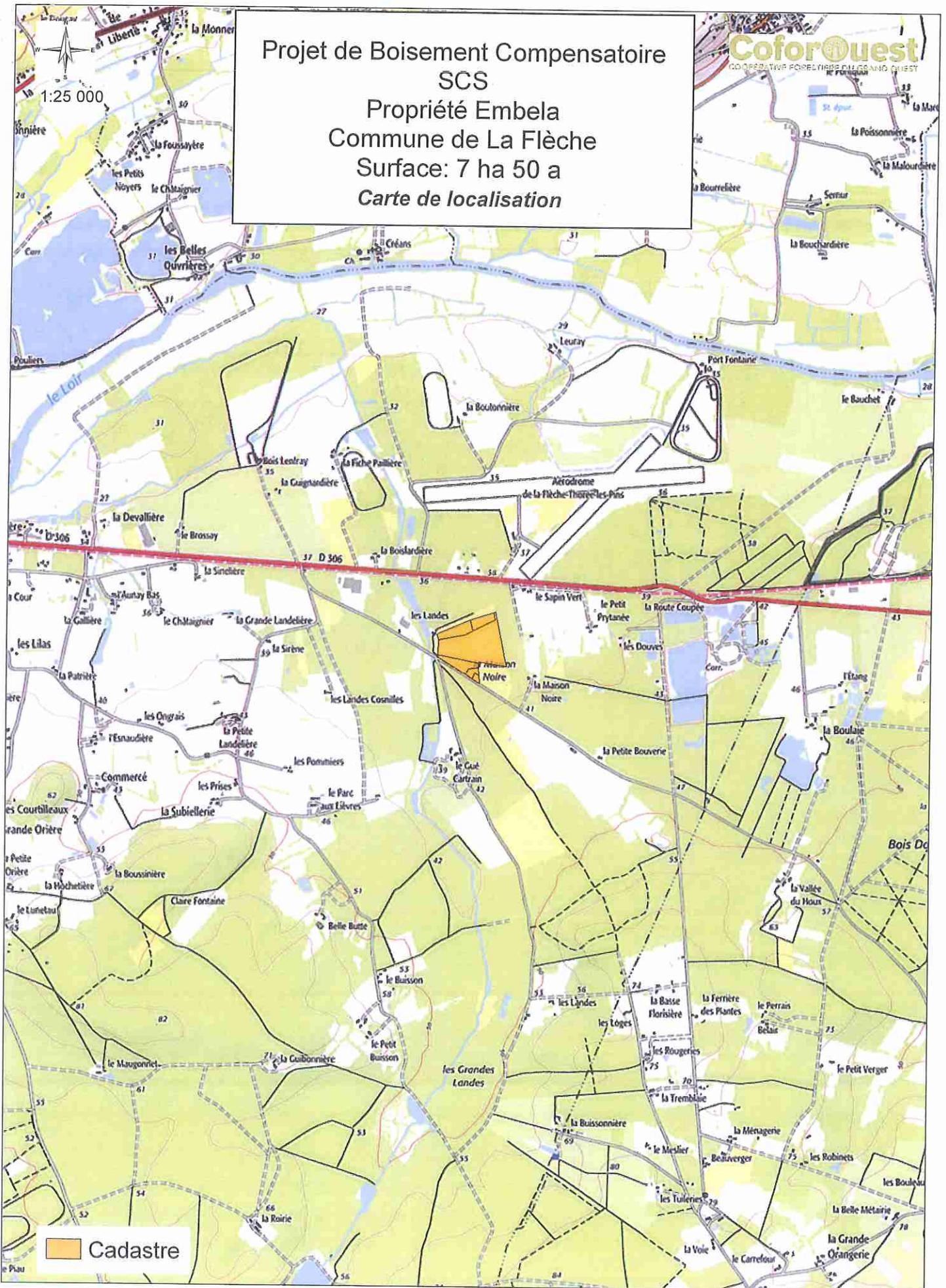
0 200 400 Mètres

© Copyright - CoforOuest - Service SIG
Carte imprimée le 12/05/2016

Nota : Ce plan n'a pas de valeur juridique au regard du droit de propriété, il ne peut être utilisé pour la détermination de l'emprise de l'unité foncière. Ne sont représentées que les limites apparentes, sur la base d'observations terrain.

Projet de Boisement Compensatoire
SCS
Propriété Embela
Commune de La Flèche
Surface: 7 ha 50 a
Carte de localisation

CoforOuest
COOPÉRATIVE FORESTIÈRE EN ANJOU ET EN BRETAGNE



0 200 400
Mètres

© Copyright - CoforOuest - Service SIG
Carte imprimée le 12/05/2016

Nota : Ce plan n'a pas de valeur juridique au regard du droit de propriété, il ne peut être utilisé pour la détermination de l'emprise de l'unité foncière. Ne sont représentées que les limites apparentes, sur la base d'observations terrain.

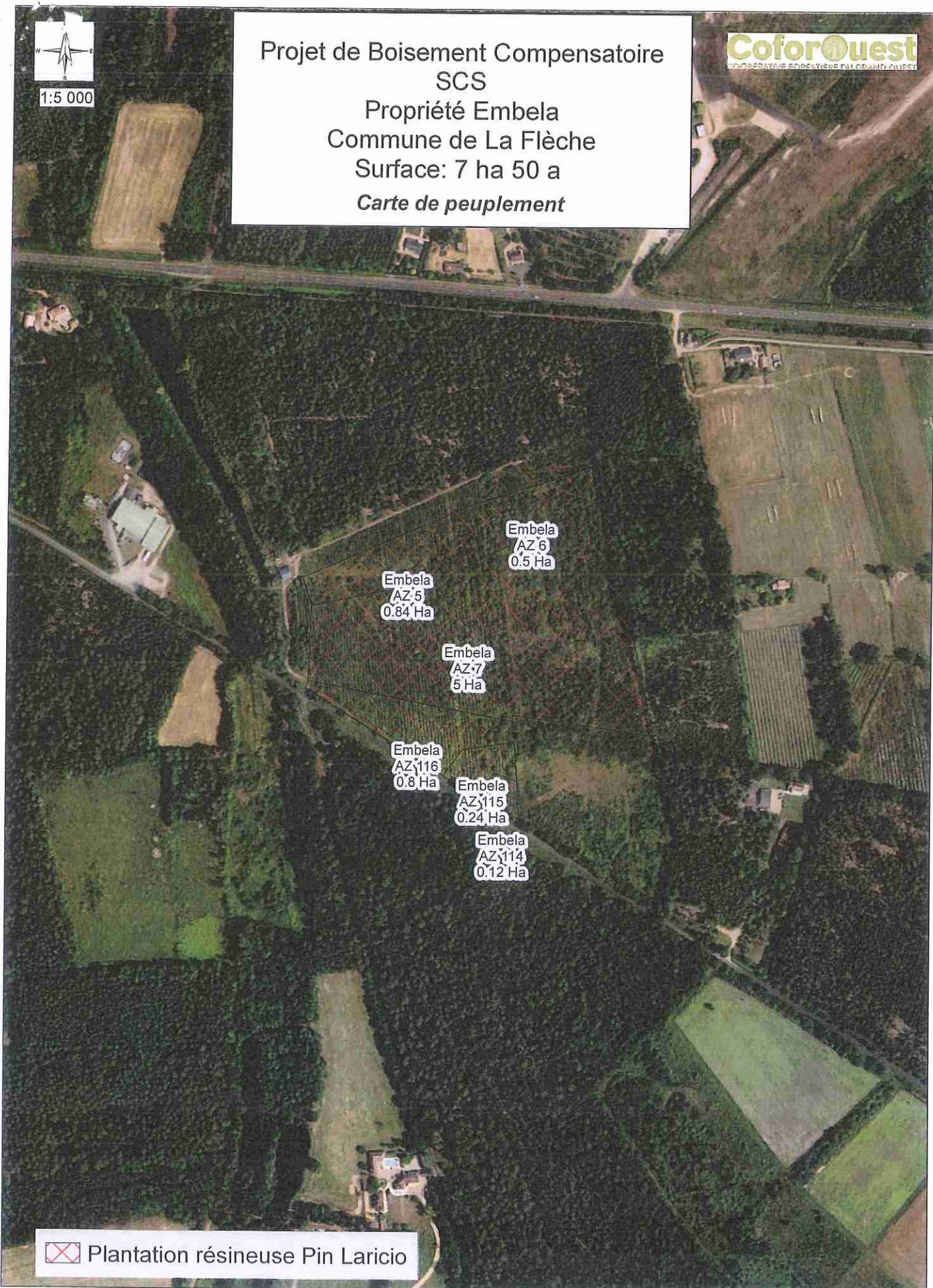


1:5 000

Projet de Boisement Compensatoire SCS

Propriété Embela
Commune de La Flèche
Surface: 7 ha 50 a
Carte de peuplement

CoforOuest
COFOR OUEST
COOPÉRATIVE FORESTIÈRE DU GRAND OUEST



 Plantation résineuse Pin Laricio

0 200 400
Mètres

© Copyright - CoforOuest - Service SIG
Carte imprimée le 12/05/2016

Nota : Ce plan n'a pas de valeur juridique au regard du droit de propriété, il ne peut être utilisé pour la détermination de l'emprise de l'unité foncière. Ne sont représentées que les limites apparentes, sur la base d'observations terrain.

**Projet de boisement compensateur de la Société des Carrières de
Seiches (S.C.S.)**

dans le cadre d'une autorisation de défrichement

Propriété de monsieur ~~Gilbert PATOUET~~ Lionel VOLET

Département : Sarthe

Commune : LA CHAPELLE D'ALIGNÉ

Surface du projet : 7ha 00a 00ca

Secteur S3

**Longitude : 0° 11' 48" O
Latitude : 47° 44' 10" S**

Le projet consiste à réaliser un boisement compensatoire des terres de monsieur et madame PATOUET Gilbert dans le cadre d'une exploitation de carrière de Sables et de Graves à LA FLECHE (72) « les Grandes landes » par la Société des Carrières de Seiches sur le loir.

A – Renseignements généraux

1 – Identification du propriétaire

Monsieur et madame Gilbert PATOUET

La Teniere

72300 LA CHAPELLE D'ALIGNÉ

02-43-45-10-71

2 – Localisation du terrain à boiser et année de réalisation

Les parcelles à boiser se situent sur la commune de LA CHAPELLE D'ALIGNÉ

Commune	Section	Numéro de parcelle	Surface Cadastreale (ha.a.ca)	Surface à boiser (ha.a.ca)
LA CHAPELLE D'ALIGNÉ	ZT	39	20.3980	7.0000
Total				7.0000

La surface à boiser est retenue à 7ha0000.

3 – Nature des parcelles

Cette parcelle est actuellement en culture.

4 – Accès

L'accès se fait directement à l'ouest par la Teniere

5 – Topographie et hydrographie

Les parcelles se positionnent en situation de plateau à versant sud

L'altitude maximum est de 49 au nord-est du projet

L'altitude minimum est de 37 au sud-ouest du projet.

6 – Géologie

L'examen de la carte BRGM, feuille de N°392 LA FLECHE au 1/50 000, 1988, donne la formation C1-2a intitulée « Cénomaniens inférieurs et moyens : Sables du Maine »

7 – Pédologie

On se trouve sur des sols de type sablo argileux à argilo sableux plus ou moins graveleux, avec une profondeur prospectable supérieure à 100cm. Le pH mesuré est de 5,5.

Taux de prélèvement : 1 sondage pour 2 hectares environ.

Il n'y a pas ou peu de différences significatives de niveau hydrique par rapport à l'exposition géographique de la zone : l'ensemble du projet est hors d'eau et sain.

Le sol est de type brun à brun lessivé, avec une assez bonne réserve utile en eau.

B – Projet technique

L'essence retenue pour ce projet de boisement est :

Le Pin Laricio de Corse

La surface retenue est de 7ha0000.

1 – Travaux de préparation de sol

a– Destruction de la végétation herbacée.

La végétation herbacée devra être broyée.

a– Labour et Emiettage

Un labour forestier en plein sera réalisé sur l'ensemble des parcelles, pour casser la semelle de labour. Le labour sera ensuite émiétté par un pulvérisateur à disques (cover-crop)

2 – Plants forestier

L'essence objective unique est le Pin laricio de corse –

Le tableau ci-dessous présente les principales caractéristiques des plants

Nom botanique	RN ou motte	Age	Hauteur en cm	Origine
Pinus laricio corsicana	Motte 110	Inférieur à 5 mois	6 et +	PLO VG Sologne vayrières VG001 ou Corse-Haute Serre-VG 002
	ou Motte 200	10G	8 et +	

3 – Mise en place des plants

Mise en place des plants à la pioche ou à la canne à planter sur sol travaillé, à la densité de 1250 plants /ha soit tous les 4m entre les lignes et 2m sur la ligne.

Laisser 5 mètres en bout de ligne pour les tournailles et 4 mètres en lisière de propriété.

4 – La protection gibier

Nous relevons une population gibier normale de chevreuils malgré l'engrillagement, mais aussi de lièvres. Le risque de dégât est jugé malgré tout faible vis-à-vis du lièvre pour cette essence.

Des protections individuelles seront mises en place sur les parcelles boisées en pin laricio. Ces protections de minimum 50cm de hauteur et de diamètre 14cm seront maintenues par 2 bambous de 90cm 8/10 et agrafées.

5 – Les travaux annexes

Sans

6 – Les entretiens

Boisement sans phytocide

Les entretiens à prévoir sont :

Année n de plantation : entretien mécanique des interlignes et regarnis en fin de saison si nécessaire

Année n+1 : entretien mécanique des interlignes et sur la ligne si nécessaire

Année n+2 : entretien mécanique des interlignes et sur la ligne si nécessaire

Année n+3: entretien mécanique des interlignes et sur la ligne si nécessaire

7 – La biodiversité existante à conserver.

La biodiversité existante est composée essentiellement de haies. Cette biodiversité sera préservée et entretenue.

Fait à la FLECHE, le 20 juillet 2016

Pour la SCS

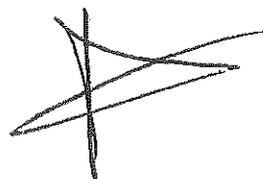
Monsieur Benoît SCELLES



Sté des Carrières de SEICHES
S.A.S au capital de 2 800 000 euros
ZI LA SUZEROLLE - BP 00005
49140 SEICHES-sur-la-LOIRE
Tél. bureaux : 02 41 70 19 88
Tél. carrières : 02 41 70 21 19
N° SIRET 657 190 338 05032 - Code NAF 0912Z
Registre du Commerce de SAUMUR 71

Pour COFOROUEST

Monsieur Pierre GIRONDEAU



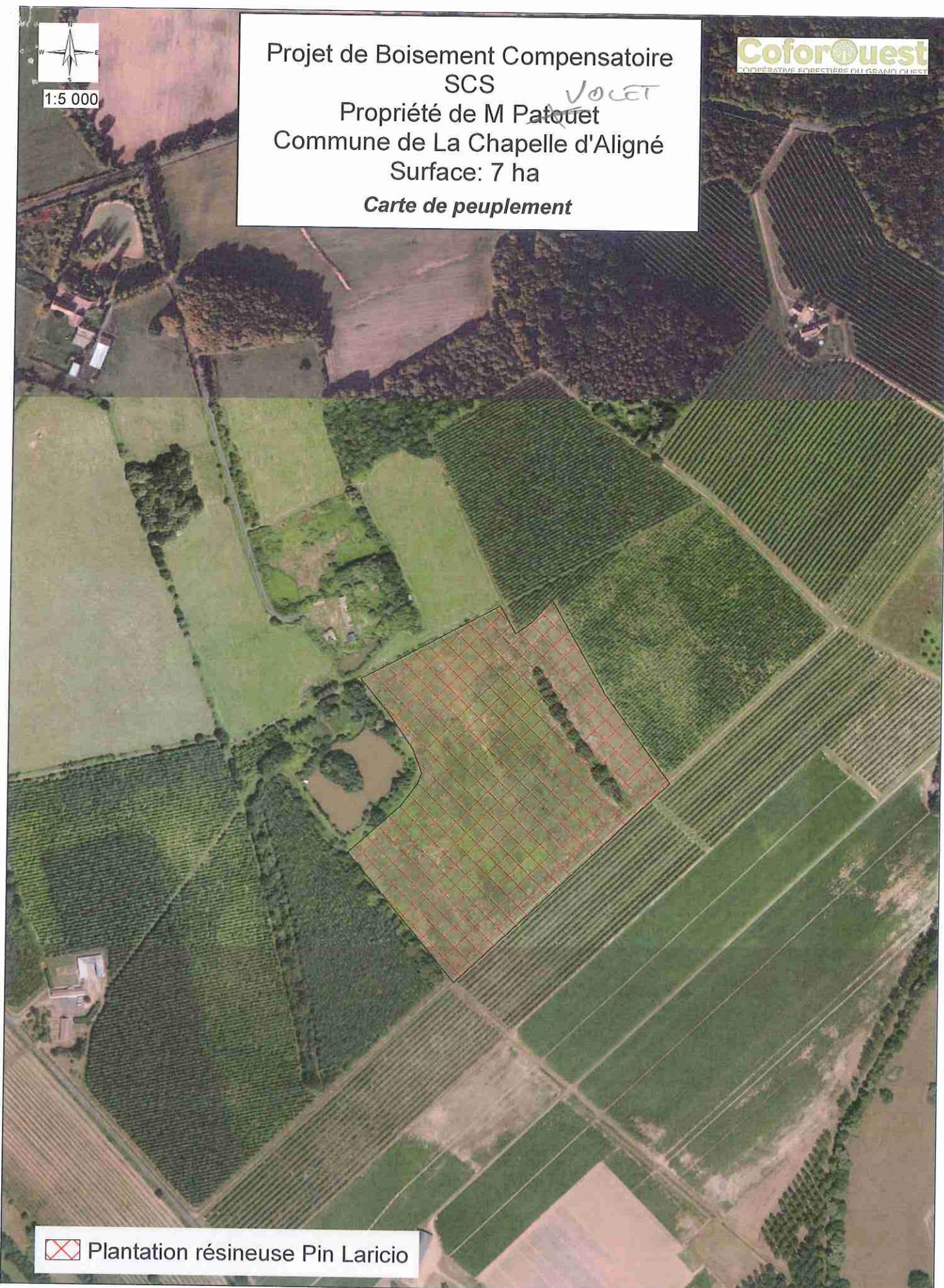
CoforOuest
Section Pays de la Loire
5, rue des Gravaux
72200 LA FLÈCHE
Tél. : 02.43.45.55.45
Fax : 02.43.45.55.50
www.coforouest.fr



1:5 000

Projet de Boisement Compensatoire
SCS
Propriété de M Patouet
Commune de La Chapelle d'Aligné
Surface: 7 ha
Carte de peuplement

CoforOuest
COOPÉRATIVE FORESTIÈRE DU GRAND OUEST

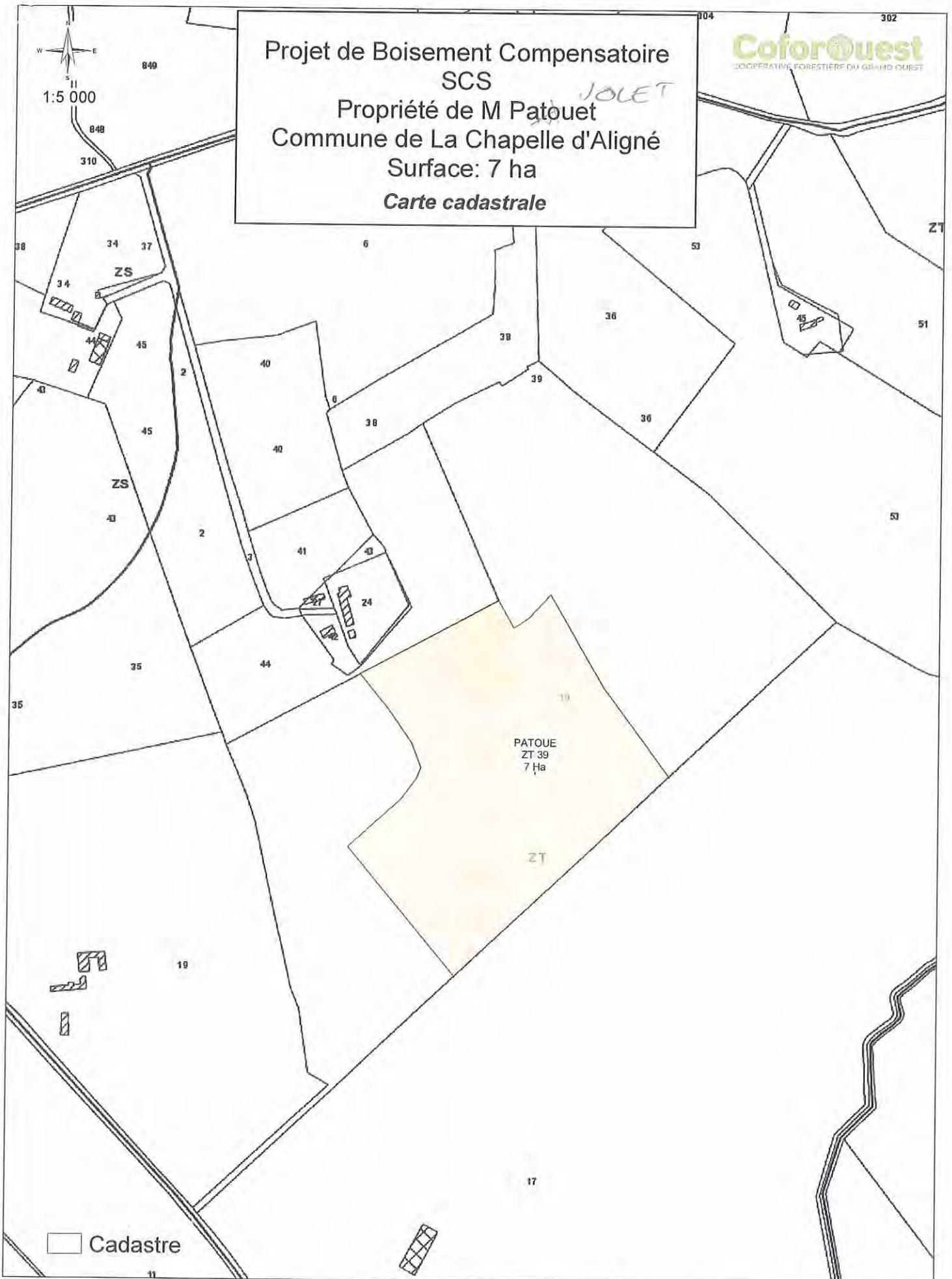


Plantation résineuse Pin Laricio

0 200 400
Mètres

© Copyright - CoforOuest - Service SIG
Carte imprimée le 12/05/2016

Nota :Ce plan n'a pas de valeur juridique au regard du droit de propriété, il ne peut être utilisé pour la détermination de l'emprise de l'unité foncière. Ne sont représentées que les limites apparentes, sur la base d'observations terrain.

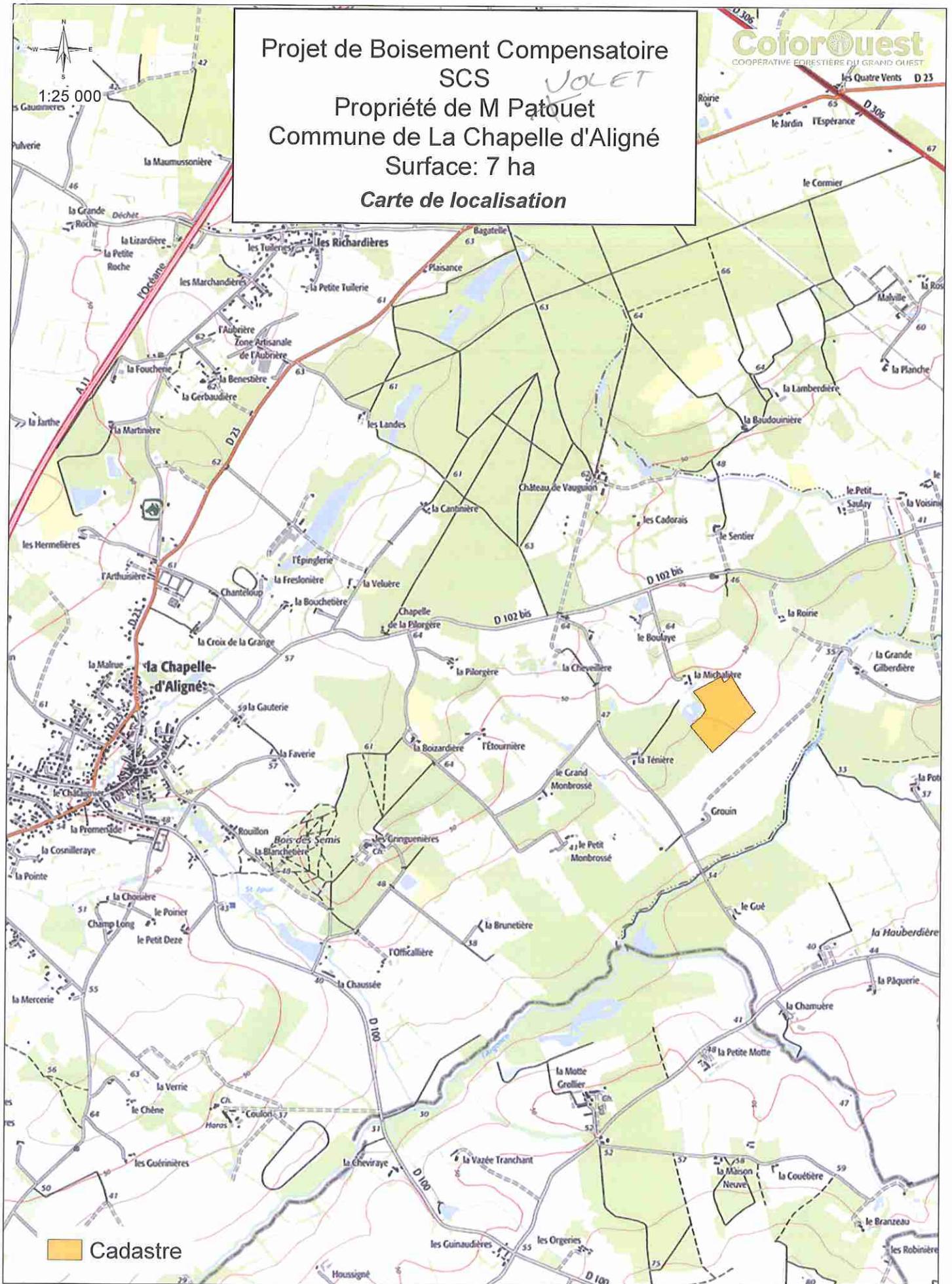


0 200 400 Mètres

© Copyright - CoforOuest - Service SIG
 Carte imprimée le 12/05/2016

Nota :Ce plan n'a pas de valeur juridique au regard du droit de propriété, il ne peut être utilisé pour la détermination de l'emprise de l'unité foncière. Ne sont représentées que les limites apparentes, sur la base d'observations terrain.

Projet de Boisement Compensatoire
SCS *VOLET*
Propriété de M Patouet
Commune de La Chapelle d'Aligné
Surface: 7 ha
Carte de localisation



0 200 400
Mètres

© Copyright - CoforOuest - Service SIG
Carte imprimée le 12/05/2016

Nota :Ce plan n'a pas de valeur juridique au regard du droit de propriété, il ne peut être utilisé pour la détermination de l'emprise de l'unité foncière. Ne sont représentées que les limites apparentes, sur la base d'observations terrain.

**Projet de boisement compensateur de la Société des Carrières de
Seiches (S.C.S.)**

dans le cadre d'une autorisation de défrichement

Propriété de la SAS CHAFFENAY

Département : Sarthe

Commune : FERCE SUR SARTHE

Surface du projet : 7ha 00a 00ca

Secteur S4

Longitude : 1° 42' 38" O
Latitude : 47° 53' 49" S

Le projet consiste à réaliser un boisement compensatoire des terres de la SAS CHAFFENAY dans le cadre d'une exploitation de carrière de Sables et de Graves à LA FLECHE (72) « les Grandes landes » par la Société des Carrières de Seiches sur le loir.

A – Renseignements généraux

1 – Identification du propriétaire

S.A.S. CHAFFENAY

54, avenue de l'Atlantique

53000 LAVAL

Contact : Monsieur Benoit SCELLES

06-20-74-84-49

Benoit.scelles0406@orange.fr

2 – Localisation du terrain à boiser et année de réalisation

Les parcelles à boiser se situent sur la commune de FERCE SUR SARTHE

Commune	Section	Numéro de parcelle	Surface Cadastrale (ha.a.ca)	Surface à boiser (ha.a.ca)
FERCE SUR SARTHE	E	167	4.7400	3.0810
		172	0.4570	0.4570
		174	0.5190	0.5190
		175	0.9720	0.9720
		178	1.9710	1.9710
Total				7.0000

La surface à boiser est retenue à 7ha00, déduction des zones couvertes par les lignes électriques et hors station peuplier.

3 – Nature des parcelles

Ces parcelles sont en pré à bovins.

4 – Accès

L'accès se fait directement au sud par la Voie communale goudronnée en lisière Est.

5 – Topographie et hydrographie

Les parcelles se positionnent en situation de vallée, en bordure de la rivière Sarthe.

L'altitude moyenne du projet est de 34m.

6 – Géologie

L'examen de la carte BRGM, feuille de N°357 LOUE au 1/50 000, 1986, donne la formation Fy intitulée «alluvions anciennes sablo-graveleuses - Basses terrasses (3-8 m) – Silex et sable quartzeux, sur la Sarthe»

7 – Pédologie

On se trouve sur des sols sablo limono -argilo graveleux, avec une profondeur prospectable supérieure à 80cm. Le pH mesuré est de 6-6,5.

Taux de prélèvement de sol : 1 sondage pour 2 ha environ.

Il n'y a pas ou peu de différences significatives de niveau hydrique par rapport à l'exposition géographique de la zone : l'ensemble du projet est hors d'eau, mais peut être inondable en période de crue ou de forte pluviométrie.

Le sol est de type brun humifère, avec une bonne réserve utile en eau.

B – Projet technique

L'essence retenue pour ce projet de boisement est :

Le Peuplier.

La surface retenue est de 7ha00.

1 – Travaux de préparation de sol

Le pré étant utilisé, il n'y a pas de broyage à prévoir avant plantation. Les parcelles pouvant être inondable ne seront pas labourées. Plantation sur le sol en place en l'état.

2 – Plants forestier

L'essence objective unique est le Peuplier de production cultivée. Il est conseillé de ne pas planter une seule variété sur une grande surface au même endroit. Nous proposons pour les 7 hectares, 5 nouveaux cultivars Italiens inscrits sur la liste des cultivars subventionnable dans la région au moment de la plantation. Cette liste est mise à jour annuellement en fonction de la sensibilité de certains cultivars aux maladies et suivant l'état d'avancement de

l'homologation des nouveaux cultivars : la dernière a été établie pour la période août 2015 à juin 2016..

Les Cultivars DIVA/TUCANO/SENNA seront préférés aux cultivars I45 51/LAMBRO/TARO, suivant la confirmation de leur homologation au moment de la réalisation du boisement.

Le tableau ci-dessous présente les principales caractéristiques des plants

Nom botanique	Plançon	Age	Hauteur en cm	Origine
Populus sp Euraméricains SOLIGO	N2	2 ans	375-550	Variété d'origine Italienne
Populus sp Euraméricains BRENTA	N2	2 ans	375- 550	Variété d'origine Italienne
Populus sp Euraméricains I 4551	N2	2 ans	375-550	Variété d'origine Italienne
Populus sp Euraméricains LAMBRO	N2	2 ans	375-550	Variété d'origine Italienne
Populus sp Euraméricains TARO	N2	2 ans	375-550	Variété d'origine Italienne

3 – Mise en place des plants

Mise en place des plants à la pioche ou à la canne à planter sur sol travaillé, à la densité de 200 plants /ha soit tous les 7m entre les lignes et 7m sur la ligne. Plantation non mélangée : plantation par cultivar, à suivre.

Les plantations seront réalisées parallèlement au sens du courant de la rivière Sarthe, conformément au PPRI.

Laisser 5 mètres en bout de ligne pour les tournailles et 4 mètres en lisière de propriété.

Les haies de lisières seront conservées.

4 – La protection gibier

Nous relevons une population gibier normale de chevreuils, mais aussi de lièvres. Le risque de dégât est jugé élevé uniquement vis-à-vis du peuplier pour cette essence.

Pour ce faire, des protections individuelles seront mises en place sur les parcelles boisées en peupliers. Ces protections de minimum 110- 120 cm de hauteur et sont mises en place à la plantation.

5 – Les travaux annexes

Sans

6 – Les entretiens

Présence d'une station de pompage à La proximité sud du projet : Boisement sans phytocide

Les entretiens à prévoir sont :

Année n de plantation : entretien mécanique des interlignes par broyage et regarnis en fin de saison si nécessaire.

Année n+1 : entretien mécanique des interlignes

Année n+2 : entretien mécanique des interlignes et taille de formation-défourchage

Année n+3: entretien mécanique des interlignes

Année n+4: entretien mécanique des interlignes et taille de formation - élagage

7 – La biodiversité existante à conserver.

La biodiversité existante est composée essentiellement de haies à base de chêne pédonculé et divers. Cette biodiversité sera préservée et entretenue.

Fait à la FLECHE, le 20 juillet 2016

Pour la SCS

Monsieur Benoit SCELLES
Sté des Carrières de SEICHES

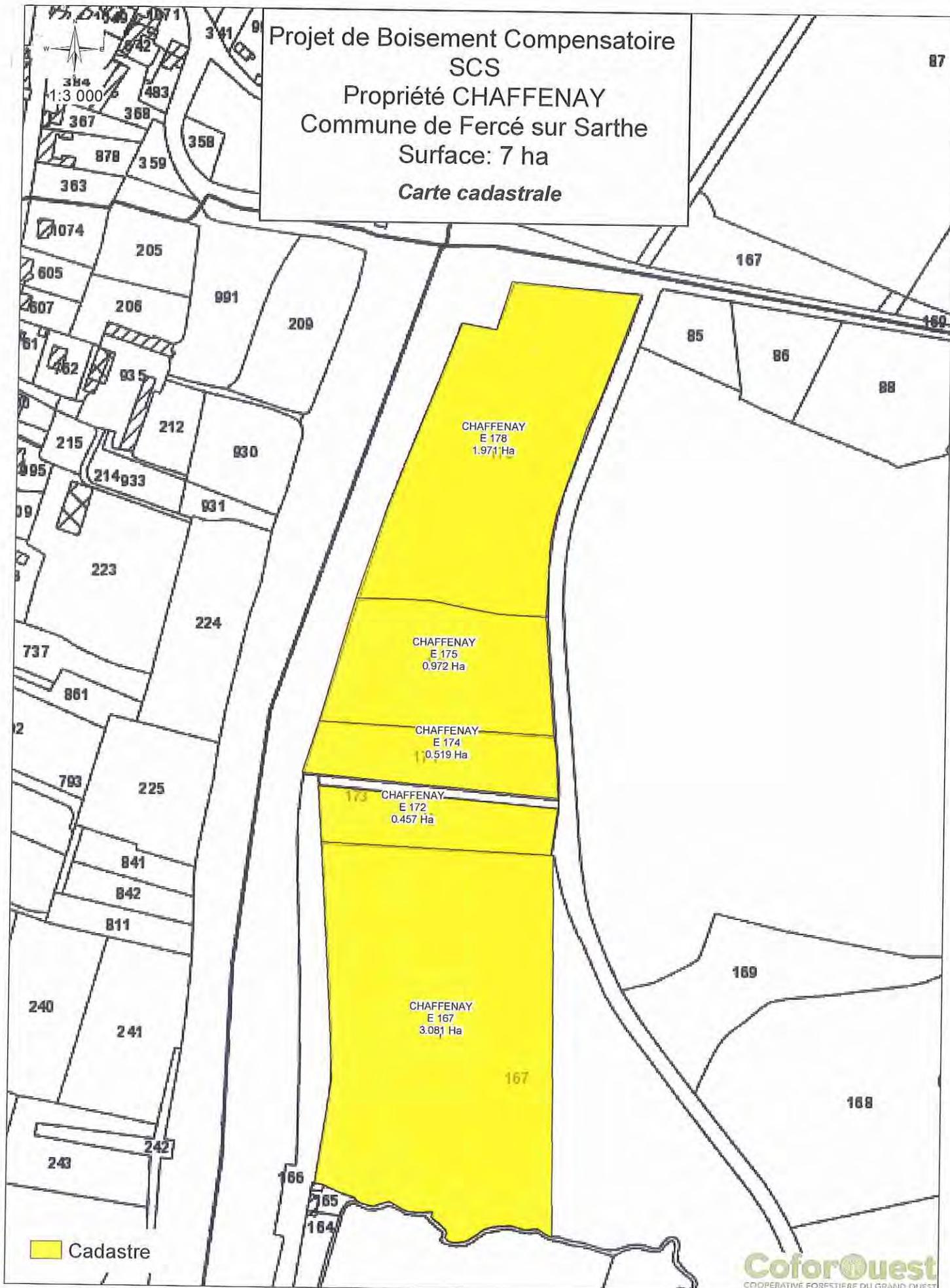
S.A.S au capital de 2 300 000 Euros
~~ZHA SUZEROLLE BP 50005~~
49140 SEICHES-sur-le-LOIR
Tél. bureaux : 02 41 76 18 86
Tél. carrières : 02 41 76 21 19
N° SIRET 687 180 335 00032 - Code NAF 0812Z
Registre du Commerce de SAUMUR 71

Pour COFOROUEST,

Monsieur Pierre GIRONDEAU

CoforOuest
Section Pays de la Loire
5, rue des Gravaux
72200 LA FLECHE
Tél. : 02.43.45.55.45
Fax : 02.43.45.55.50
www.coforouest.fr

Projet de Boisement Compensatoire
SCS
Propriété CHAFFENAY
Commune de Fercé sur Sarthe
Surface: 7 ha
Carte cadastrale



© Copyright - CoforOuest - Service SIG
Carte imprimée le 12/05/2016

Nota :Ce plan n'a pas de valeur juridique au regard du droit de propriété, il ne peut être utilisé pour la détermination de l'emprise de l'unité foncière. Ne sont représentées que les limites apparentes, sur la base d'observations terrain.



1:3 000

Projet de Boisement Compensatoire
SCS
Propriété CHAFFENAY
Commune de Fercé sur Sarthe
Surface: 7 ha
Carte de peuplement

CHAFFENAY
E,178
1.971 Ha

CHAFFENAY
E,175
0.972 Ha

CHAFFENAY
E,174
0.519 Ha

CHAFFENAY
E,172
0.457 Ha

CHAFFENAY
E,167
3.081 Ha

 Plantation Peupleraie

CoforOuest
COOPÉRATIVE FORESTIÈRE DU GRAND OUEST

0 100 200
Mètres

© Copyright - CoforOuest - Service SIG
Carte imprimée le 12/05/2016

Nota :Ce plan n'a pas de valeur juridique au regard du droit de propriété, il ne peut être utilisé pour la détermination de l'emprise de l'unité foncière. Ne sont représentées que les limites apparentes, sur la base d'observations terrain.

**Projet de boisement compensateur de la Société des Carrières de
Seiches (S.C.S.)**

dans le cadre d'une autorisation de défrichement

Propriété de monsieur Jean-Paul CHARRIER

Département : Sarthe

Communes : LA FLECHE et CLERMONT-CREANS

Surface du projet : 4ha 13a 00ca

Secteurs S5 et S9

S5 :
Longitude : 0° 03' 04" O
Latitude : 47° 43' 03" S

S9 :
Longitude : 0° 02' 17" O
Latitude : 47° 43' 02" S

Le projet consiste à réaliser un boisement compensatoire des terres de monsieur Jean-Paul CHARRIER dans le cadre d'une exploitation de carrière de Sables et de Graves à LA FLECHE (72) « les Grandes landes » par la Société des Carrières de Seiches sur le loir.

A – Renseignements généraux

1 – Identification du propriétaire

Monsieur CHARRIER Jean-Paul

La Maliesse

72200 CLERMONT-CREANS

06-76-02-23-46

2 – Localisation du terrain à boiser et année de réalisation

Les parcelles à boiser se situent sur les communes de LA FLECHE et de CLERMONT-CREANS

Commune	Section	Numéro de parcelle	Surface Cadastreale (ha.a.ca)	Surface à boiser (ha.a.ca)
LA FLECHE	XK	10	3.8232	2.3600
CLERMONT CREANS	ZI	3	3.2043	0.6300
		109	1.3449	0.5900
	ZL	86	0.6186	0.5500
Total				4.1300

La surface à boiser est retenue à 4ha13a00ca.

3 – Nature des parcelles

Ces parcelles sont actuellement en nature de pré.

4 – Accès

L'accès se fait directement à l'est par la Voie Communale goudronnée menant au lieu-dit « la pateillère ».

Accès direct à rouvrir, sur le chemin communal au sud-est de l'ilot de boisement Ouest.

5 – Topographie et hydrographie

Les parcelles se positionnent en situation de versants nord et sud avec pour chaque ilot de boisement un talweg au milieu. Présence d'un ruisseau séparant les parcelles cadastrales ZI 3 et 109.

L'altitude maximum est de 87 au sud-ouest du projet

L'altitude minimum est de 55 au sud-est du projet.

6 – Géologie

L'examen de la carte BRGM, feuille de N°392 LA FLECHE au 1/50 000, 1988, donne la formation Rc3-4 pour les parcelles XK 10 - ZL 86 et ZI 3 nord intitulée « Argiles sableuses résiduelles à spongiaires issues du Turonien et du Coniacien »

7 – Pédologie

On se trouve sur des sols sablo argileux , avec une profondeur prospectable supérieure à 80cm. Le pH mesuré est de 5,5 -6.

Taux de prélèvement : 2 sondages par ilots à boiser.

Il n'y a pas ou peu de différences significatives de niveau hydrique par rapport à l'exposition géographique de la zone : l'ensemble du projet est hors d'eau et sain. Présence d'un ruisseau au milieu du projet entre les parcelles 3 et 109.

Le sol est de type brun lessivé, avec une bonne réserve utile en eau.

B – Projet technique

L'essence retenue pour ce projet de boisement est :

Le chêne rouvre, avec le hêtre en accompagnement.

La surface retenue est de 4ha1300.

1 – Travaux de préparation de sol

a– Destruction de la végétation herbacée.

La végétation herbacée devra être broyée.

a– Labour et Emièttage

Un labour forestier en plein sera réalisé sur l'ensemble des parcelles, pour casser la semelle de labour. Le labour sera ensuite émiétté par un pulvérisateur à disques (cover-crop)

2 – Plants forestier

L'essence objective est le chêne rouvre (chêne sessile), avec le hêtre commun en accompagnement.

Le tableau ci-dessous présente les principales caractéristiques des plants

Nom botanique	RN ou motte	Age	Hauteur en cm	Origine
Quercus Petraea	RN	1S1 – 2 ans	30/50	QPE 106 secteur ligérien
Fagus sylvatica	RN	1S1 – 2 ans	30/50	FSY 101 MA ou 102 Nord

3 – Mise en place des plants

Mise en place des plants à la pelle forestiere sur sol travaillé, à la densité de 2000 plants /ha soit tous les 4m entre les lignes et 1m25 sur la ligne. Plantation de 5/6 plants sur la ligne en chêne et 1/6 sur la ligne en hêtre.

Laisser 5 mètres en bout de ligne pour les tournailles et 4 mètres en lisière de propriété.

4 – La protection gibier

Nous relevons une population gibier normale de chevreuils, mais aussi de lièvres. Le risque de dégât est jugé élevé uniquement vis-à-vis du lièvre pour cette essence.

Pour ce faire, des protections individuelles seront mises en place sur les parcelles boisées en pin laricio. Ces protections de minimum 50cm de hauteur et de diamètre 14cm seront maintenues par 2 bambous de 90cm 8/10 et agrafées.

S'il s'avère des dégâts chevreuils significatifs coté « la villenette », une clôture électrique sera mise en périphérie.

5 – Les travaux annexes

Une entrée est à rouvrir au sud-ouest de la parcelle XK 10, ou avoir un accès direct au chemin communal.

6 – Les entretiens

Boisement sans phytocide

Les entretiens à prévoir sont :

Année n de plantation : entretien mécanique des interlignes et regarnis en fin de saison si nécessaire

Année n+1 : entretien mécanique des interlignes et sur la ligne si nécessaire

Année n+2 : entretien mécanique des interlignes et sur la ligne si nécessaire

Année n+3: entretien mécanique des interlignes et sur la ligne si nécessaire

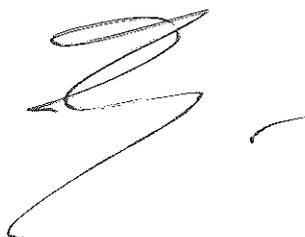
7 – La biodiversité existante à conserver.

La biodiversité existante est composée essentiellement de lisières des bois voisins et de haies à base de chêne et divers. Cette biodiversité sera préservée et entretenue.

Fait à la FLECHE, le 13 juin 2016

Pour la SCS

Monsieur Benoit SCELLES



Pour COFOROUEST

Monsieur Pierre GIRONDEAU



CoforoQuest
Section Pays de la Loire
5, rue des Gravaux
72200 LA FLÈCHE
Tél. : 02.43.45.55.45
Fax : 02.43.45.55.50
www.coforoquest.fr



1:5 000

CoforOuest
CONSEIL D'AGRICULTURE ET D'AMÉNAGEMENT FORESTIER

Projet de Boisement Compensatoire
SCS
Propriété de M Charrier
Commune de Clermont-Créans et La Flèche (72)
Surface: 4 ha 13 a
Carte de peuplement

ZL 86
0.55 Ha

XK-10
2.36 Ha

ZI 3
0.63 Ha

ZI-109
0.59 Ha

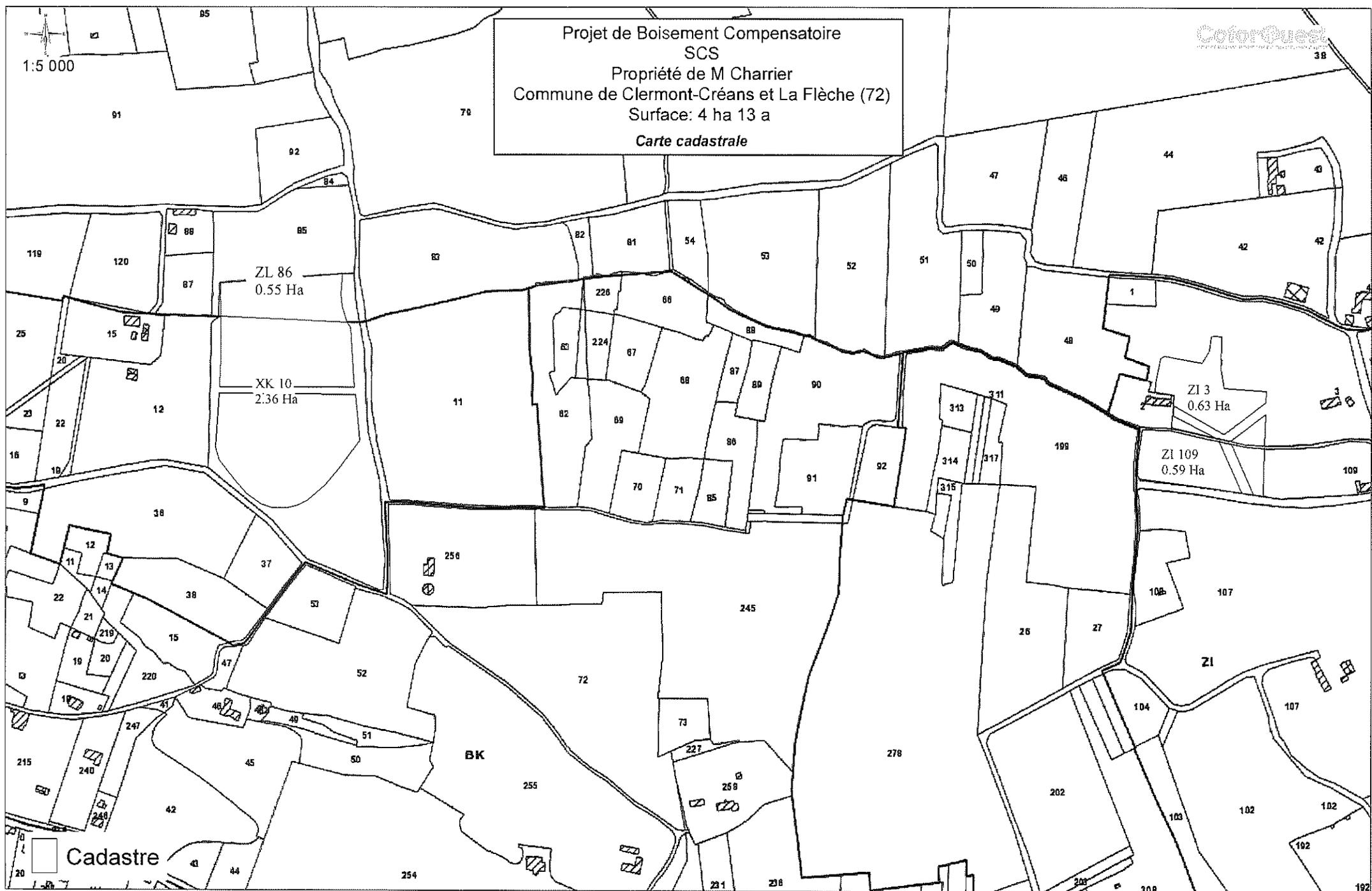
 Plantation Feuillue Chêne sessile

0 100 200
Mètres

© Copyright - CoforOuest - Service SIG
Carte imprimée le 12/05/2016
Nota : Ce plan n'a pas de valeur juridique au regard du droit de propriété, il ne peut être utilisé pour la détermination de l'emprise de l'unité foncière. Ne sont représentées que les limites apparentes, sur la base d'observations terrain.

Projet de Boisement Compensatoire
SCS
Propriété de M Charrier
Commune de Clermont-Créans et La Flèche (72)
Surface: 4 ha 13 a
Carte cadastrale

1:5 000



Cadastre

0 100 200 Mètres

© Copyright - CoforQuest - Service SIG
Carte imprimée le 12/05/2016

Nota : Ce plan n'a pas de valeur juridique au regard du droit de propriété, il ne peut être utilisé pour la détermination de l'emprise de l'unité foncière. Ne sont représentées que les limites apparentes, sur la base d'observations terrain.

**Projet de boisement compensateur de la Société des Carrières de
Seiches (S.C.S.)**

dans le cadre d'une autorisation de défrichement

Propriété de monsieur Jérôme GALLET

Département : Sarthe

Commune : Thorée les pins

Surface du projet : 2ha 67a 90ca

Secteur S6

Longitude : 0° 02' 49" O
Latitude : 47° 40' 28" S

Le projet consiste à réaliser un boisement compensatoire des terres de monsieur GALLET Jérôme dans le cadre d'une exploitation de carrière de Sables et de Graves à LA FLECHE (72) « les Grandes landes » par la Société des Carrières de Seiches sur le loir.

A – Renseignements généraux

1 – Identification du propriétaire

Monsieur GALLET Jérôme

La grande lande

72800 LUCHE PRINGE

06-14-71-00-73

2 – Localisation du terrain à boiser et année de réalisation

Les parcelles à boiser se situent sur la commune de THOREE LES PINS

Commune	Section	Numéro de parcelle	Surface Cadastrale (ha.a.ca)	Surface à boiser (ha.a.ca)
THOREE LES PINS	B	576	0.4280	0.4280
		615	1.1425	1.1425
		620	0.8765	0.8765
		621	0.2320	0.2320
Total				2.6790

La surface à boiser est retenue à 2ha6790.

3 – Nature des parcelles

Ces parcelles sont d'anciennes terres agricoles pauvres, en friche.

4 – Accès

L'accès se fait directement au sud, pour les parcelles 620 et 621 par la Voie Communale goudronnée, et par un accès privatif à l'Est pour les parcelles 576 et 615.

5 – Topographie et hydrographie

Les parcelles se positionnent en situation de plateau.

L'altitude maximum est de 70 au sud-est du projet

L'altitude minimum est de 65 au nord-ouest du projet

6 – Géologie

L'examen de la carte BRGM, feuille de N°425 LE LUDE au 1/50 000, 1990, donne la formation Fw intitulée « alluvions anciennes : Hautes terrasses »

7 – Pédologie

On se trouve sur des sols sablo argilo graveleux, avec une profondeur prospectable supérieure à 80cm. Le pH mesuré est de 5- 5,5.

Taux de prélèvement de sol : 1 sondage pour 2 ha environ.

Il n'y a pas ou peu de différences significatives de niveau hydrique par rapport à l'exposition géographique de la zone : l'ensemble du projet est hors d'eau et sain.

Le sol est de type lessivé à brun lessivé, avec peu de réserve utile en eau. Le sol peut être séchant en été.

B – Projet technique

L'essence retenue pour ce projet de boisement est :

Le Pin Laricio de Corse

La surface retenue est de 2ha6790.

1 – Travaux de préparation de sol

a– Destruction de la végétation herbacée et ligneuse

Les parcelles 576/620 et 621 en friche semi ligneuse et la parcelle 615 anciennement cultivée, devront être broyées.

a– Labour et Emièttage

Un labour forestier en plein sera réalisé sur l'ensemble des parcelles. Le labour sera ensuite émiètté par un pulvérisateur à disques (cover-crop)

2 – Plants forestier

L'essence objective unique est le Pin laricio de corse –

Le tableau ci-dessous présente les principales caractéristiques des plants

Nom botanique	RN ou motte	Age	Hauteur en cm	Origine
Pinus laricio corsicana	Motte 110	Inférieur à 5 mois	6 et +	PLO VG Sologne vayrières VG001 ou Corse-Haute Serre-VG 002
	ou Motte 200	1OG	8 et +	

3 – Mise en place des plants

Mise en place des plants à la pioche ou à la canne à planter sur sol travaillé, à la densité de 1250 plants /ha soit tous les 4m entre les lignes et 2m sur la ligne.

Laisser 5 mètres en bout de ligne pour les tournailles et 4 mètres en lisière de propriété.

4 – La protection gibier

Nous relevons une population gibier normale de chevreuils, mais aussi de lièvres. Le risque de dégât est jugé élevé uniquement vis-à-vis du lièvre pour cette essence.

Pour ce faire, des protections individuelles seront mises en place sur les parcelles boisées en pin laricio. Ces protections de minimum 50cm de hauteur et de diamètre 14cm seront maintenues par 2 bambous de 90cm 8/10 et agrafées.

5 – Les travaux annexes

Sans

6 – Les entretiens

Boisement sans phytocide

Les entretiens à prévoir sont :

Année n de plantation : entretien mécanique des interlignes et regarnis en fin de saison si nécessaire

Année n+1 : entretien mécanique des interlignes et sur la ligne si nécessaire

Année n+2 : entretien mécanique des interlignes et sur la ligne si nécessaire

Année n+3: entretien mécanique des interlignes et sur la ligne si nécessaire

7 – La biodiversité existante à conserver.

La biodiversité existante est composée essentiellement de lisières des bois voisins à base de chêne et divers. Cette biodiversité sera préservée et entretenue.

Fait à la FLECHE, le 20 juillet 2016

Pour la SCS

Monsieur Benoit SCELLES

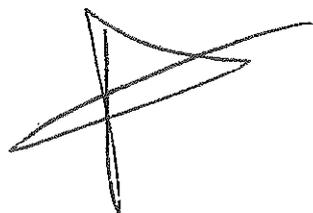


Sté des Carrières de SEICHES

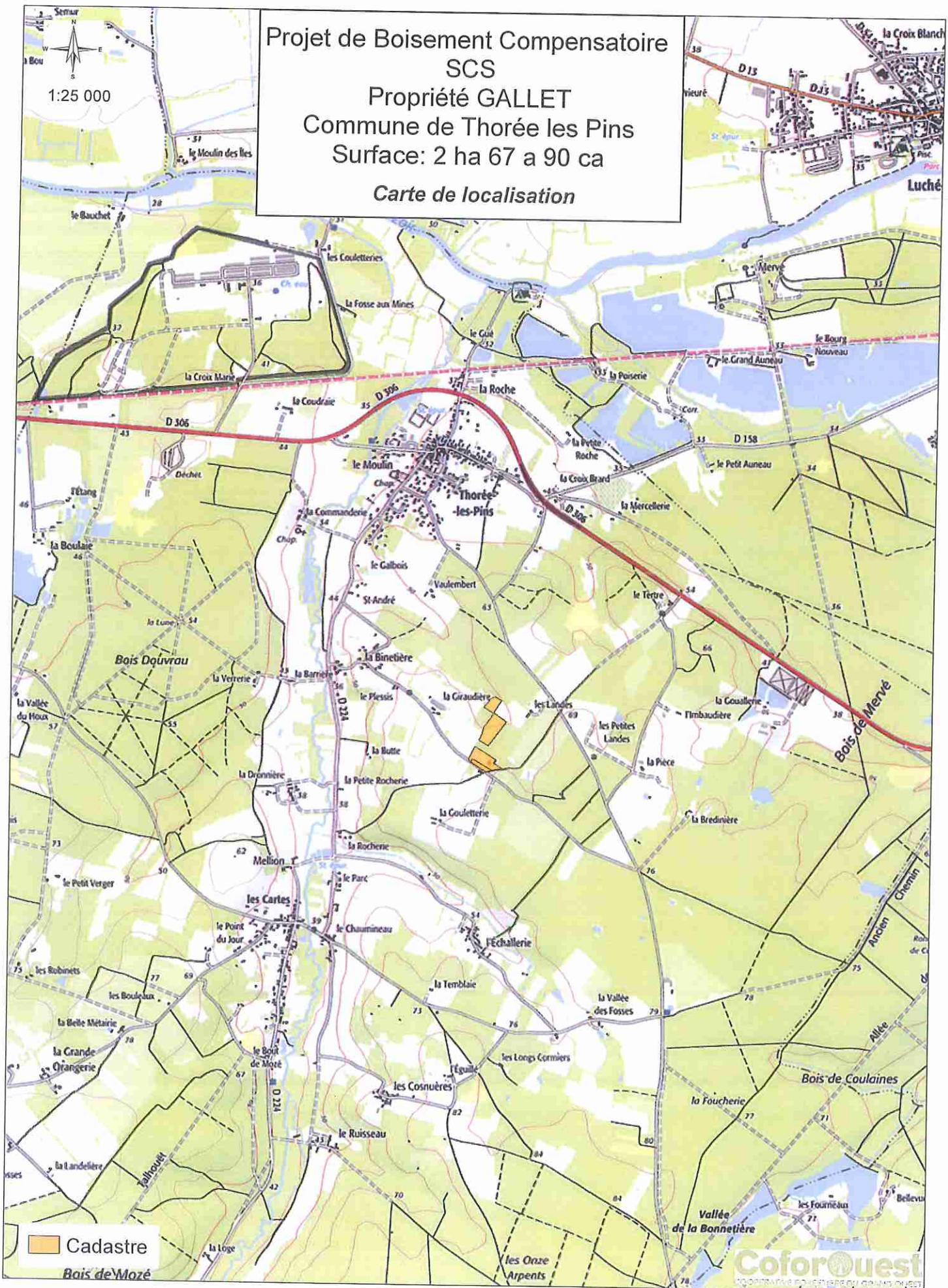
S.A.S au capital de 2 300 000 €uros
ZI LA SUZEROLLE - BP 60006
49140 SEICHES-sur-le-LOIR
Tél. bureaux : 02 41 76 19 66
Tél. carrières : 02 41 76 21 19
N° SIRET 667 180 835 00082 - Code NAF 0812Z
Registre du Commerce de SAUMUR 71

Pour COFOROUEST

Monsieur Pierre GIRONDEAU



CoforOuest
Section Pays de la Loire
5, rue des Gravaux
72200 LA FLÈCHE
Tél. : 02.43.45.55.45
Fax : 02.43.45.55.50
www.coforouest.fr



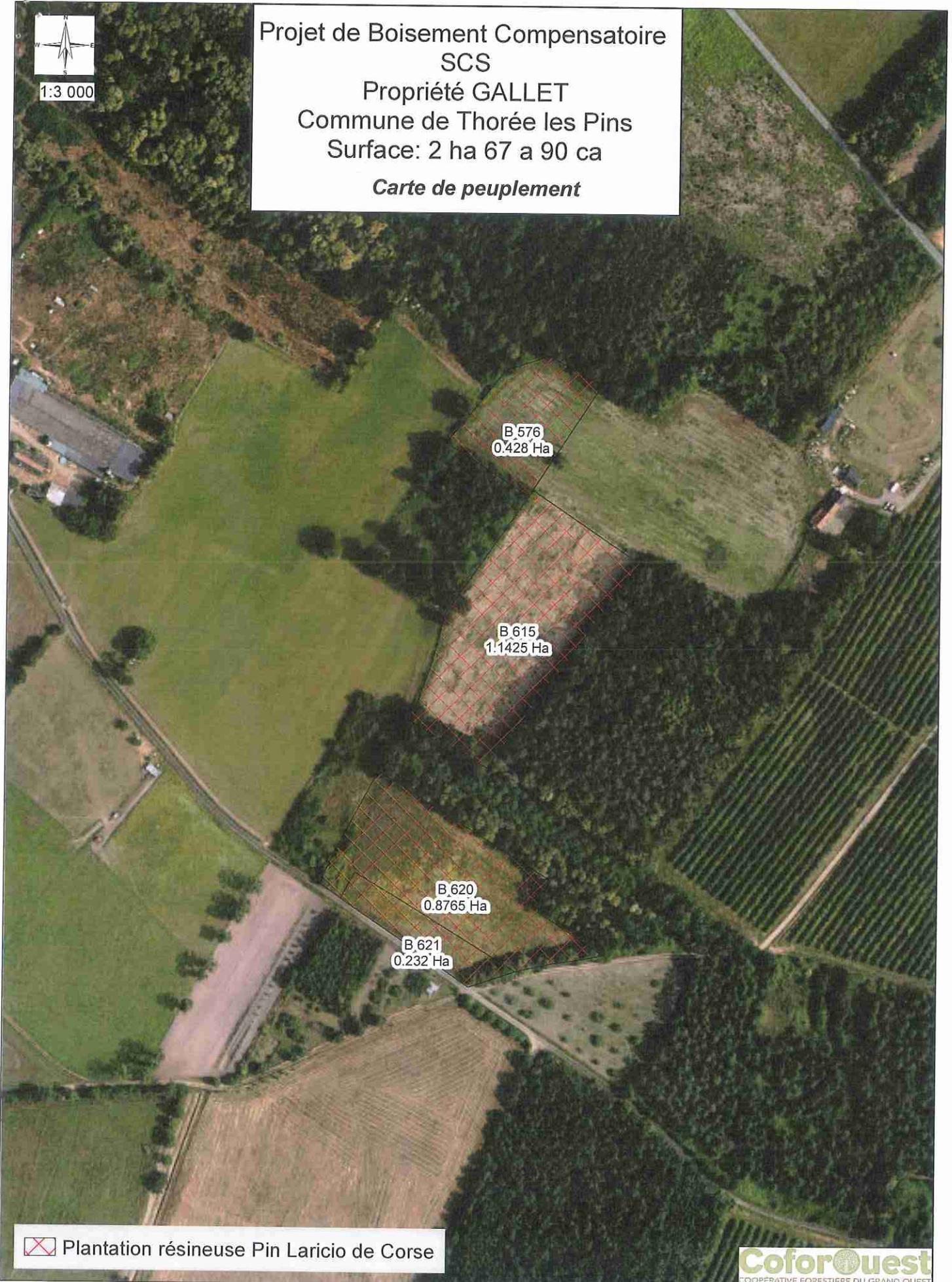
© Copyright - CoforOuest - Service SIG
Carte imprimée le 12/05/2016

Nota : Ce plan n'a pas de valeur juridique au regard du droit de propriété, il ne peut être utilisé pour la détermination de l'emprise de l'unité foncière. Ne sont représentées que les limites apparentes, sur la base d'observations terrain.



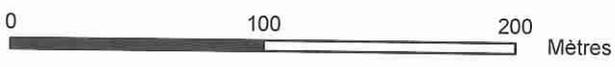
1:3 000

Projet de Boisement Compensatoire
SCS
Propriété GALLET
Commune de Thorée les Pins
Surface: 2 ha 67 a 90 ca
Carte de peuplement



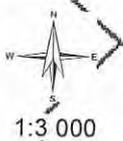
 Plantation résineuse Pin Laricio de Corse

CoforOuest
COOPERATIVE FORESTIERE DU GRAND OUEST

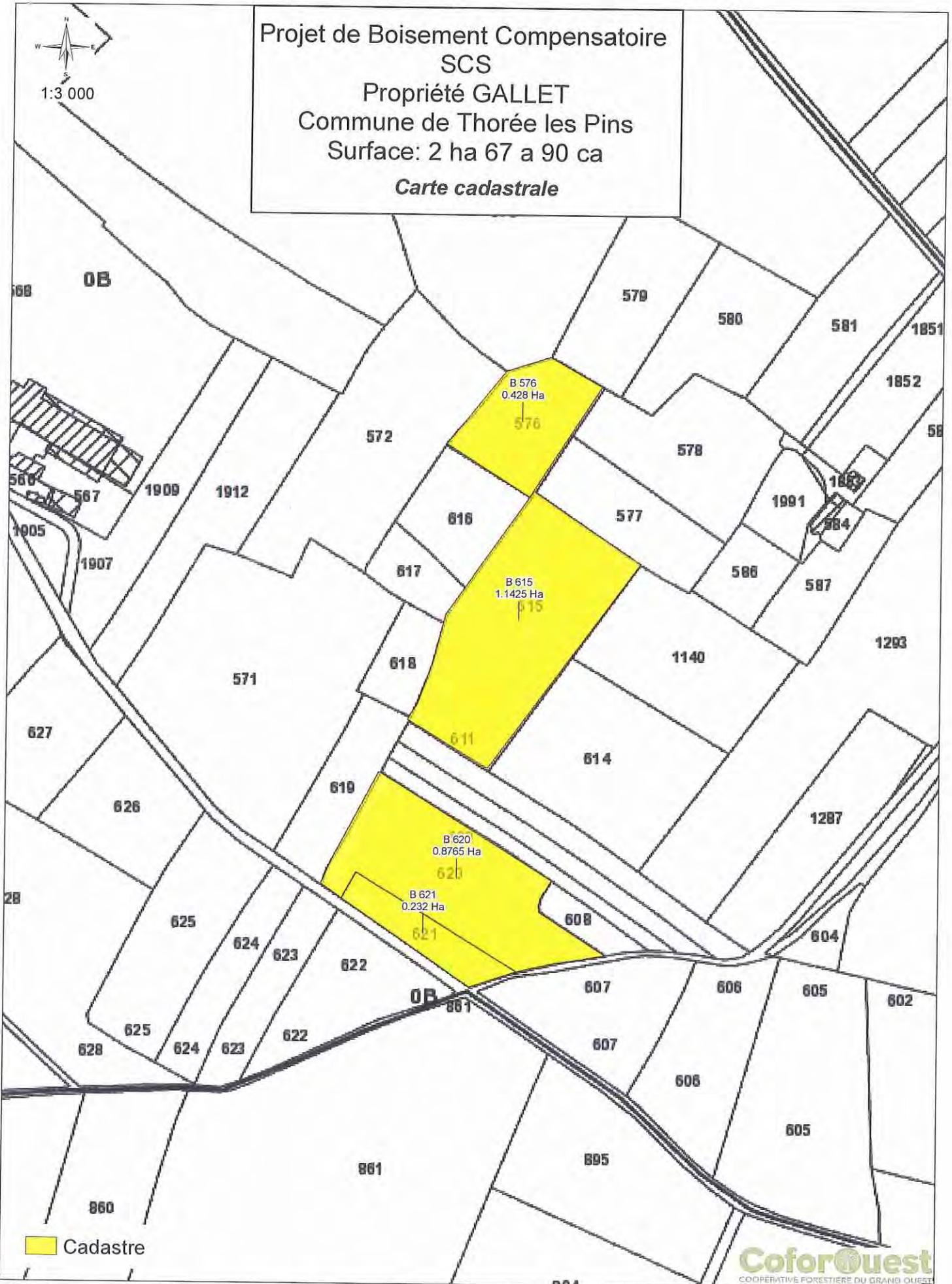


© Copyright - CoforOuest - Service SIG
Carte imprimée le 12/05/2016

Nota : Ce plan n'a pas de valeur juridique au regard du droit de propriété, il ne peut être utilisé pour la détermination de l'emprise de l'unité foncière. Ne sont représentées que les limites apparentes, sur la base d'observations terrain.



Projet de Boisement Compensatoire
SCS
Propriété GALLET
Commune de Thorée les Pins
Surface: 2 ha 67 a 90 ca
Carte cadastrale



Cadastre

CoforOuest
COOPÉRATIVE FORESTIÈRE DU GRAND OUEST



© Copyright - CoforOuest - Service SIG
Carte imprimée le 12/05/2016

Nota : Ce plan n'a pas de valeur juridique au regard du droit de propriété, il ne peut être utilisé pour la détermination de l'emprise de l'unité foncière. Ne sont représentées que les limites apparentes, sur la base d'observations terrain.

**Projet de boisement compensateur de la Société des Carrières de
Seiches (S.C.S.)**

dans le cadre d'une autorisation de défrichement

Propriété de monsieur et madame THEVENOT Jean-Pierre

Département : Sarthe

Commune : La Flèche

Surface du projet : 1ha 73a 00ca

Secteur S7

Longitude : 0° 03' 53" O
Latitude : 47° 40' 58" S

Le projet consiste à réaliser un boisement compensatoire des terres de monsieur et madame THEVENOT Jean-Pierre dans le cadre d'une exploitation de carrière de Sables et de Graves à LA FLECHE (72) « les Grandes landes » par la Société des Carrières de Seiches sur le loir.

A – Renseignements généraux

1 – Identification du propriétaire

Monsieur et madame THEVENOT Jean-Pierre

Le grand ruigné

72200 LA FLECHE

02-43-48-90-53

2 – Localisation du terrain à boiser et année de réalisation

Les parcelles à boiser se situent sur la commune de LA FLECHE

Commune	Section	Numéro de parcelle	Surface Cadastrale (ha.a.ca)	Surface à boiser (ha.a.ca)
LA FLECHE	YP	111p	2.0800	1.7300
Total				1.7300

La surface à boiser est retenue à 1ha73, pour compléter la surface totale des projets compensateurs.

3 – Nature des parcelles

Cette parcelle est une friche herbacée.

4 – Accès

L'accès se fait directement au sud par la Voie Communale goudronnée.

5 – Topographie et hydrographie

Les parcelles se positionnent en situation de plateau

L'altitude moyenne est de 37m.

6 – Géologie

L'examen de la carte BRGM, feuille de N°424 BAUGE au 1/50 000, 1978, donne la formation Fy intitulée « alluvions fluviales pleistocènes – très basses terrasses-Sables et graviers »

7 – Pédologie

On se trouve sur des sols sablo très légèrement argilo, avec une profondeur prospectable supérieure à 100cm. Le pH mesuré est de 5.

Taux de prélèvement de sol : 1 sondage.

Il n'y a pas ou peu de différences significatives de niveau hydrique par rapport à l'exposition géographique de la zone : l'ensemble du projet est hors d'eau et sain.

Le sol est de type lessivé, avec peu de réserve utile en eau. Le sol peut être séchant en été.

B – Projet technique

L'essence retenue pour ce projet de boisement est :

Le Pin Laricio de Corse

La surface retenue est de 1ha73.

1 – Travaux de préparation de sol

a– Destruction de la végétation herbacée par broyage.

a– Labour et Emiettage

Un labour forestier en plein sera réalisé sur l'ensemble de la parcelle. Le labour sera ensuite émietté par un pulvérisateur à disques (cover-crop)

2 – Plants forestier

L'essence objective unique est le Pin laricio de corse –

Le tableau ci-dessous présente les principales caractéristiques des plants

Nom botanique	RN ou motte	Age	Hauteur en cm	Origine
Pinus laricio corsicana	Motte 110	Inférieur à 5 mois	6 et +	PLO VG Sologne vayrières VG001 ou Corse-Haute Serre-VG 002
	ou Motte 200	10G	8 et +	

3 – Mise en place des plants

Mise en place des plants à la pioche ou à la canne à planter sur sol travaillé, à la densité de 1250 plants /ha soit tous les 4m entre les lignes et 2m sur la ligne.

Laisser 5 mètres en bout de ligne pour les tournailles et 4 mètres en lisière de propriété.

Les haies de lisières seront conservées.

4 – La protection gibier

Nous relevons une population gibier normale de chevreuils, mais aussi de lièvres. Le risque de dégât est jugé élevé uniquement vis-à-vis du lièvre pour cette essence.

Pour ce faire, des protections individuelles seront mises en place sur les parcelles boisées en pin laricio. Ces protections de minimum 50cm de hauteur et de diamètre 14cm seront maintenues par 2 bambous de 90cm 8/10 et agrafées.

5 – Les travaux annexes

Sans

6 – Les entretiens

Boisement sans phytocide

Les entretiens à prévoir sont :

Année n de plantation : entretien mécanique des interlignes et regarnis en fin de saison si nécessaire

Année n+1 : entretien mécanique des interlignes et sur la ligne si nécessaire

Année n+2 : entretien mécanique des interlignes et sur la ligne si nécessaire

Année n+3: entretien mécanique des interlignes et sur la ligne si nécessaire

7 – La biodiversité existante à conserver.

La biodiversité existante est composée essentiellement de haies à base de chêne et divers.
Cette biodiversité sera préservée et entretenue.

Fait à la FLECHE, le 20 juillet 2016

Pour SCS

Pour COFOROUEST

Monsieur Benoît SCELLES

Monsieur Pierre. GIRONDEAU



Sté des Carrières de SEICHES
S.A.S au capital de 2 300 000 €uros
ZI LA SUZEROLLE - BP 60005
40140 SEICHES-sur-le-LOIR
Tél. bureaux : 02 41 76 18 86
Tél. carrières : 02 41 76 21 19
N° SIRET 887 180 388 00092 - Code NAF 0812Z
Registre du Commerce de SAUMUR 71

CoforOuest
Section Pays de la Loire
5, rue des Gravaux
72200 LA FLÈCHE
Tél. : 02.43.45.55.45
Fax : 02.43.45.55.50
www.coforouest.fr

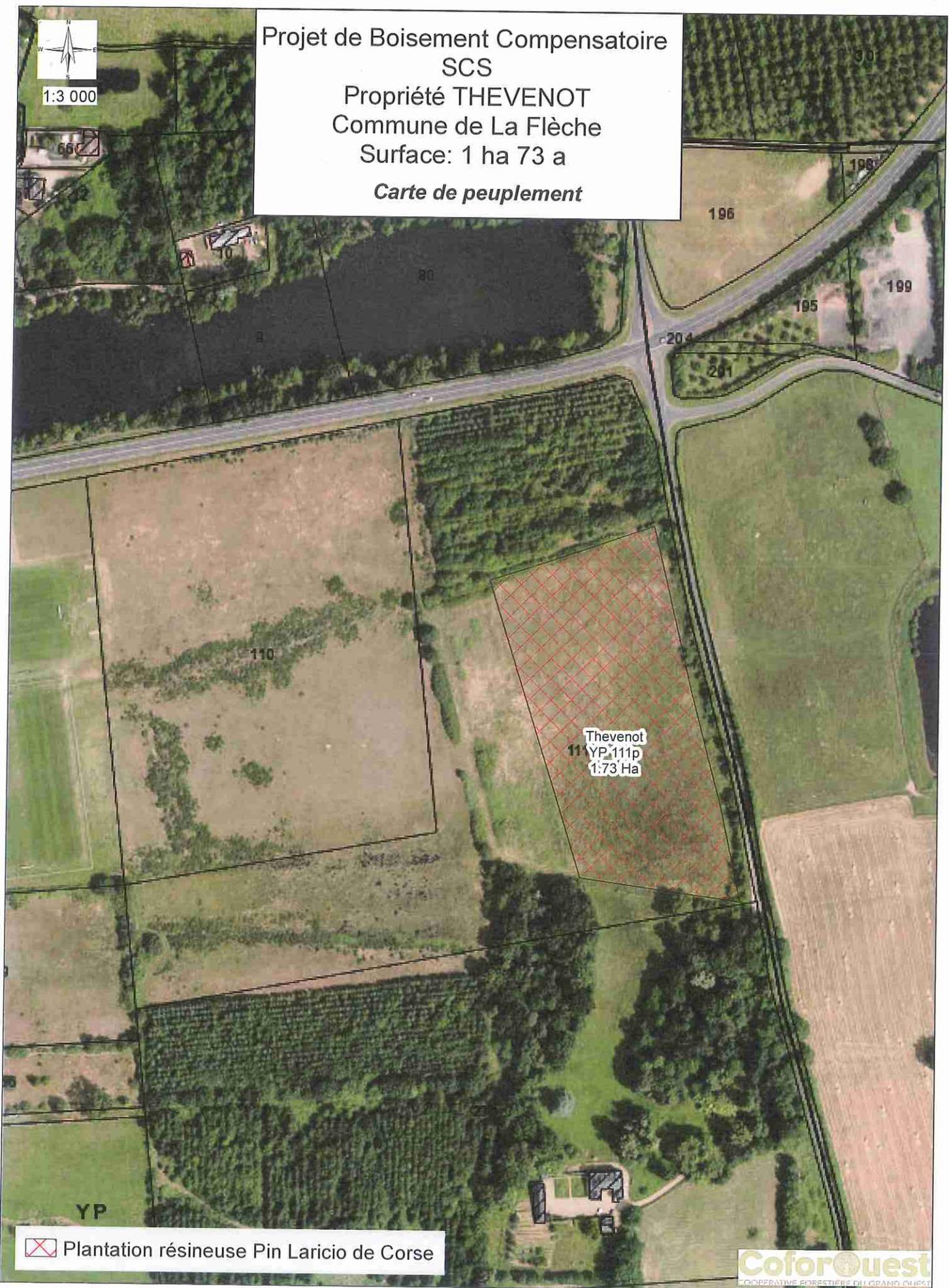


1:3 000

Projet de Boisement Compensatoire SCS

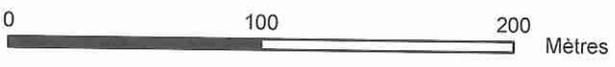
Propriété THEVENOT
Commune de La Flèche
Surface: 1 ha 73 a

Carte de peuplement



 Plantation résineuse Pin Laricio de Corse

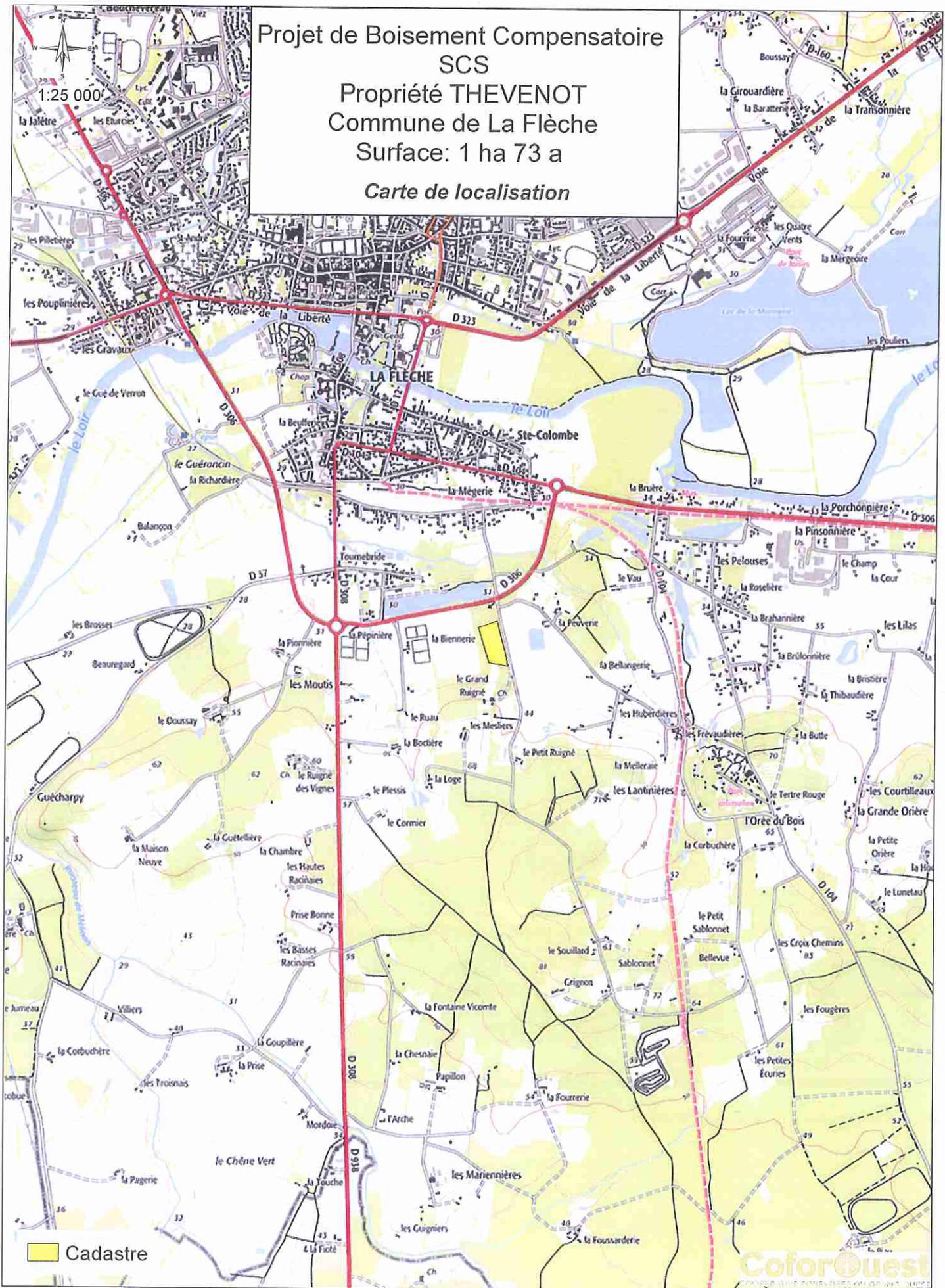
CoforOuest
COOPÉRATIVE FORESTIÈRE DU GRAND OUEST



© Copyright - CoforOuest - Service SIG
Carte imprimée le 30/05/2016

Nota : Ce plan n'a pas de valeur juridique au regard du droit de propriété, il ne peut être utilisé pour la détermination de l'emprise de l'unité foncière. Ne sont représentées que les limites apparentes, sur la base d'observations terrain.

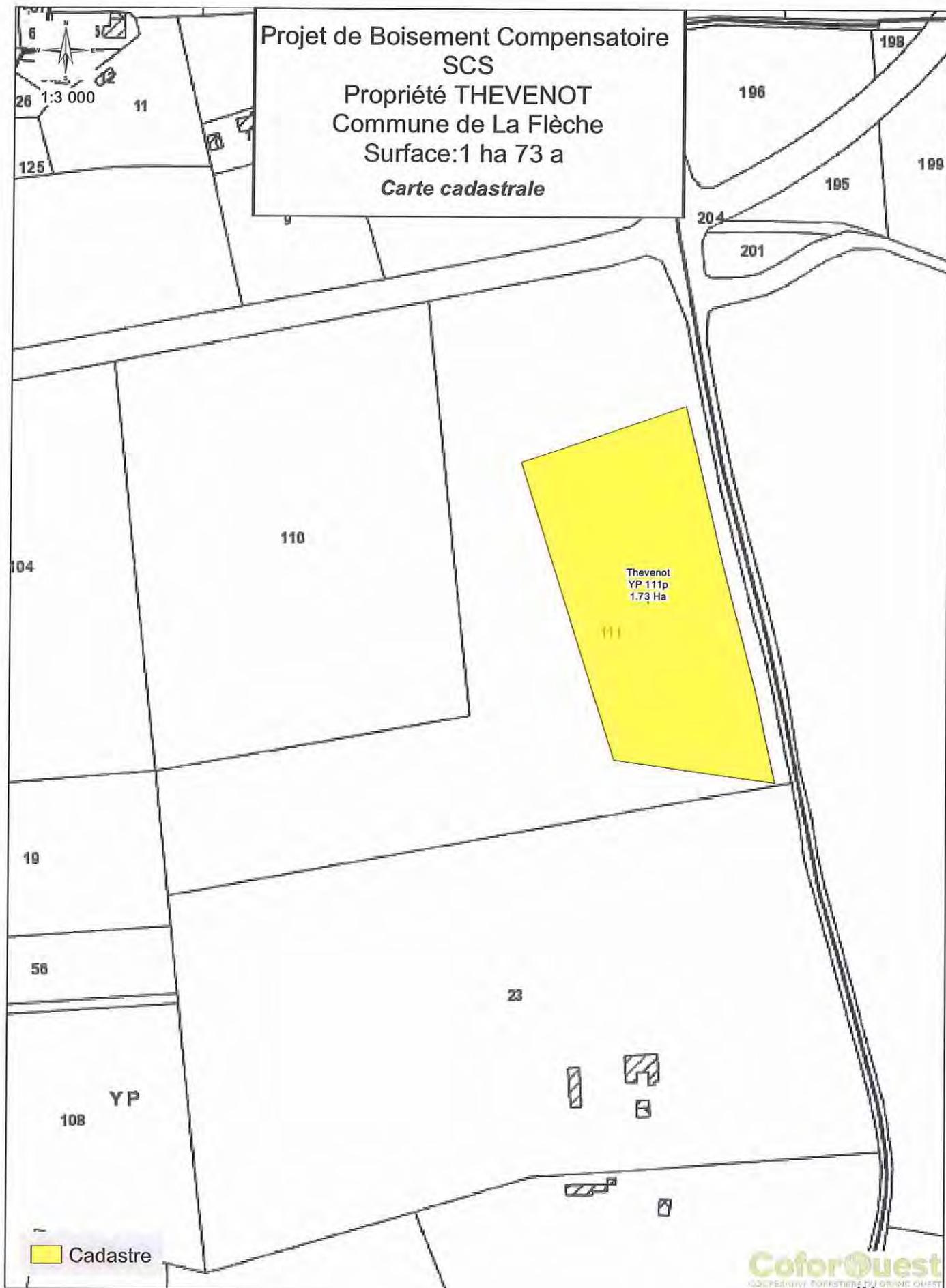
Projet de Boisement Compensatoire
SCS
Propriété THEVENOT
Commune de La Flèche
Surface: 1 ha 73 a
Carte de localisation



0 100200
Mètres

© Copyright - CoforOuest - Service SIG
Carte imprimée le 12/05/2016

Nota :Ce plan n'a pas de valeur juridique au regard du droit de propriété, il ne peut être utilisé pour la détermination de l'emprise de l'unité foncière. Ne sont représentées que les limites apparentes, sur la base d'observations terrain.



Nota : Ce plan n'a pas de valeur juridique au regard du droit de propriété, il ne peut être utilisé pour la détermination de l'emprise de l'unité foncière. Ne sont représentées que les limites apparentes, sur la base d'observations terrain.

**Projet de boisement compensateur de la Société des Carrières de
Seiches (S.C.S.)**

dans le cadre d'une autorisation de défrichement

Propriété de monsieur Robert CABOT

Département : Sarthe

Commune : LA FLECHE

Surface du projet : 1ha 36a 60ca

Secteur S8

Longitude : 0° 01' 10" O
Latitude : 47° 40' 32" S

Le projet consiste à réaliser un boisement compensatoire des terres de monsieur CABOT Robert dans le cadre d'une exploitation de carrière de Sables et de Graves à LA FLECHE (72) « les Grandes landes » par la Société des Carrières de Seiches sur le loir.

A – Renseignements généraux

1 – Identification du propriétaire

Monsieur CABOT Robert

Belle butte

72200 LA FLECHE

06-14-82-61-12

2 – Localisation du terrain à boiser et année de réalisation

Les parcelles à boiser se situent sur la commune de LA FLECHE

Commune	Section	Numéro de parcelle	Surface Cadastrale (ha.a.ca)	Surface à boiser (ha.a.ca)
LA FLECHE	F	337	1.3660	1.3660
Total				1.3660

La surface à boiser est retenue à 1ha3660.

3 – Nature des parcelles

Cette parcelle est actuellement en pré.

4 – Accès

L'accès se fait directement à l'est par la Voie Communale goudronnée.

5 – Topographie et hydrographie

Les parcelles se positionnent en situation de plateau à versant est.

L'altitude maximum est de 50 à l'ouest du projet

L'altitude minimum est de 45 à l'est du projet.

6 – Géologie

L'examen de la carte BRGM, feuille de N°425 LE LUDE au 1/50 000, 1990, donne la formation Fw intitulée « alluvions anciennes : Hautes terrasses »

7 – Pédologie

On se trouve sur des sols sablo argilo plus ou moins graveleux, avec une profondeur prospectable supérieure à 80cm. Le pH mesuré est de 5- 5,5.

Taux de prélèvement : 2 sondages.

Il n'y a pas ou peu de différences significatives de niveau hydrique par rapport à l'exposition géographique de la zone : l'ensemble du projet est hors d'eau et sain. Présence d'un ruisseau en lisière sud.

Le sol est de type lessivé à brun lessivé, avec peu de réserve utile en eau. Le sol peut être séchant en été.

B – Projet technique

L'essence retenue pour ce projet de boisement est :

Le Pin Laricio de Corse

La surface retenue est de ~~2ha6790~~ **1ha3660**

1 – Travaux de préparation de sol

a– Destruction de la végétation herbacée.

La végétation herbacée devra être broyée.

a– Labour et Emiettage

Un labour forestier en plein sera réalisé sur l'ensemble des parcelles, pour casser la semelle de labour. Le labour sera ensuite émiétté par un pulvérisateur à disques (cover-crop)

2 – Plants forestier

L'essence objective unique est le Pin laricio de corse –

Le tableau ci-dessous présente les principales caractéristiques des plants

Nom botanique	RN ou motte	Age	Hauteur en cm	Origine
Pinus laricio corsicana	Motte 110	Inférieur à 5 mois	6 et +	PLO VG Sologne vayrières VG001 ou Corse-Haute Serre-VG 002
	ou Motte 200	10G	8 et +	

3 – Mise en place des plants

Mise en place des plants à la pioche ou à la canne à planter sur sol travaillé, à la densité de 1250 plants /ha soit tous les 4m entre les lignes et 2m sur la ligne.

Laisser 5 mètres en bout de ligne pour les tournailles et 4 mètres en lisière de propriété.

4 – La protection gibier

Nous relevons une population gibier normale de chevreuils, mais aussi de lièvres. Le risque de dégât est jugé élevé uniquement vis-à-vis du lièvre pour cette essence.

Pour ce faire, des protections individuelles seront mises en place sur les parcelles boisées en pin laricio. Ces protections de minimum 50cm de hauteur et de diamètre 14cm seront maintenues par 2 bambous de 90cm 8/10 et agrafées.

5 – Les travaux annexes

L'ancien parc en bois à l'entrée devra être démonté.

6 – Les entretiens

Boisement sans phytocide

Les entretiens à prévoir sont :

Année n de plantation : entretien mécanique des interlignes et regarnis en fin de saison si nécessaire

Année n+1 : entretien mécanique des interlignes et sur la ligne si nécessaire

Année n+2 : entretien mécanique des interlignes et sur la ligne si nécessaire

Année n+3: entretien mécanique des interlignes et sur la ligne si nécessaire

7 – La biodiversité existante à conserver.

La biodiversité existante est composée essentiellement de lisières des bois voisins à base de chêne et divers et de la bordure du ruisseau en saule marsault et chêne pédonculé. Cette biodiversité sera préservée et entretenue.

Fait à la FLECHE, le 20 juillet 2016

Pour la SCS

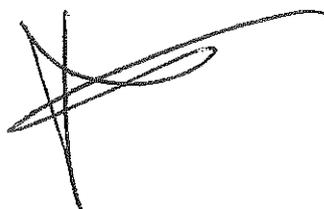
Monsieur Benoit SCELLES

Pour COFOROUEST

Monsieur Pierre GIRONDEAU

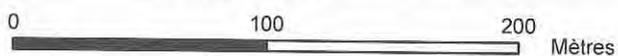
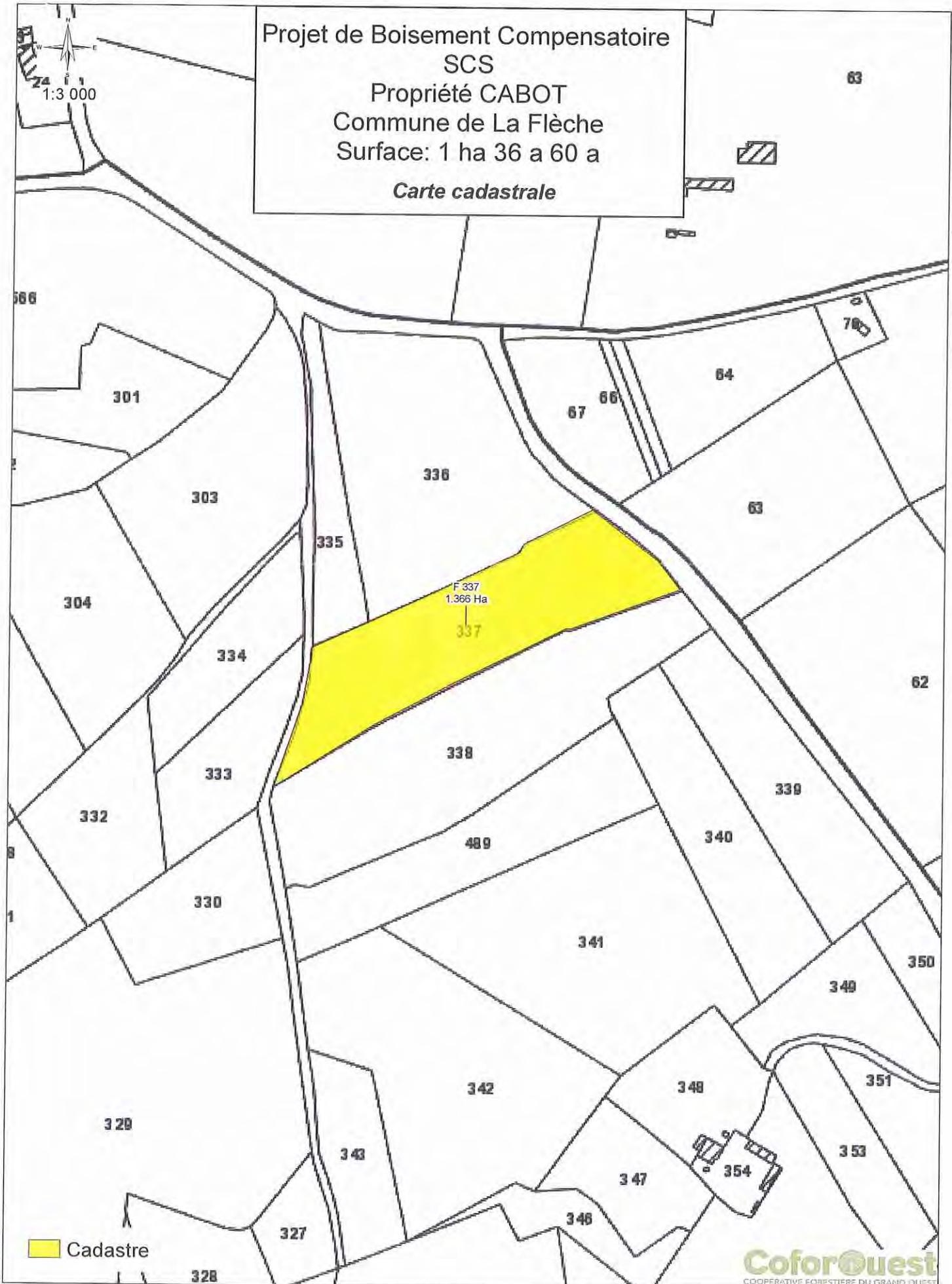
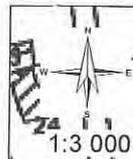


Sté des Carrières d' SEICHES
S.A. à capital de 2 500 000 euros
ZI LA SUZEROLLE - BP 50005
43140 SEICHES-sur-le-LOIR
Tél. bureaux : 02 41 76 18 86
Tél. carrières : 02 41 76 21 19
N° SIRET 667 180 335 00032 - Code NAF 0812Z
Registre du Commerce de SAINMUR 71



CoforOuest
Section Pays de la Loire
5, rue des Gravaux
72200 LA FLÈCHE
Tél. : 02.43.45.55.45
Fax : 02.43.45.55.50
www.coforouest.fr

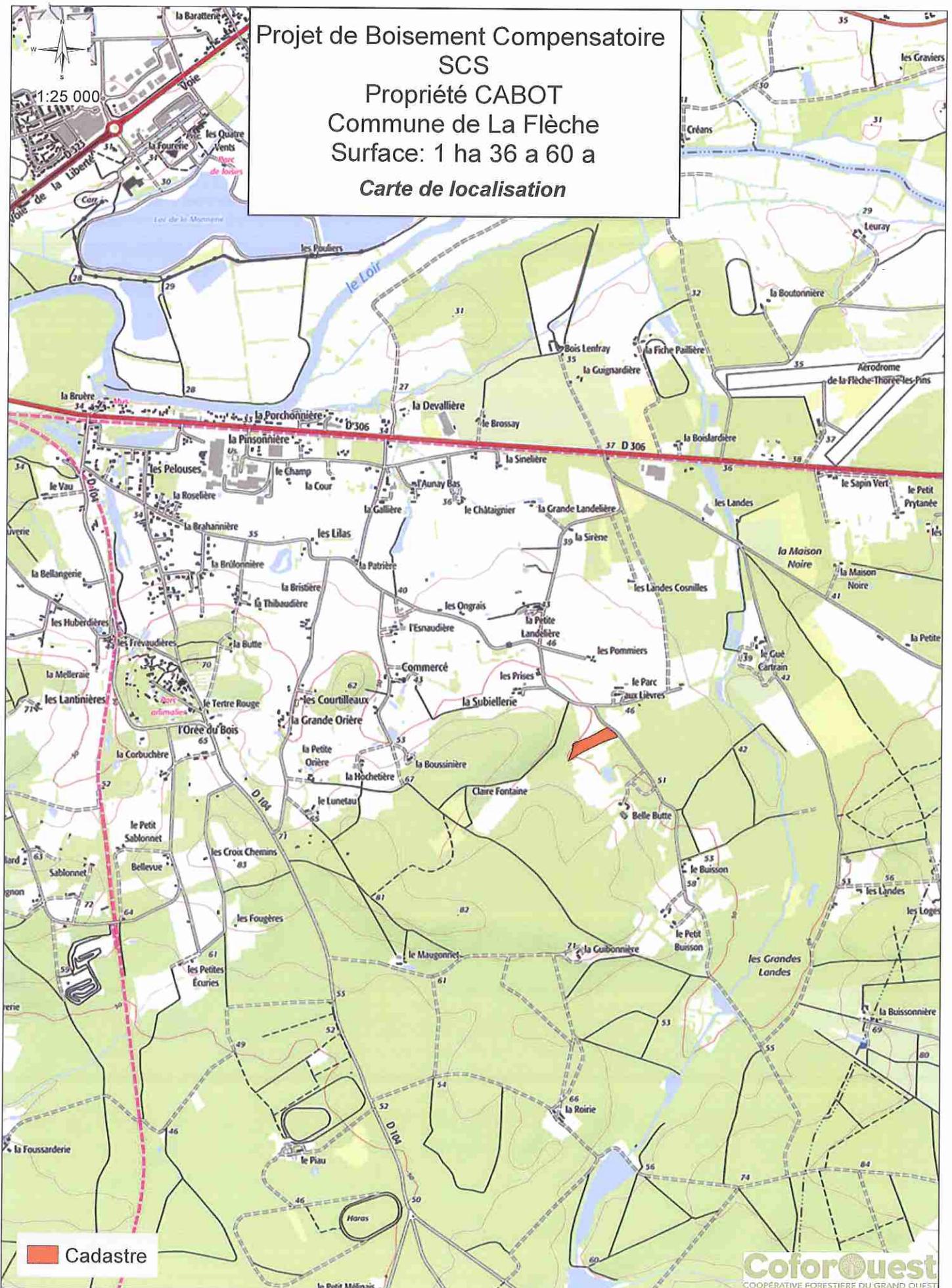
Projet de Boisement Compensatoire
SCS
Propriété CABOT
Commune de La Flèche
Surface: 1 ha 36 a 60 a
Carte cadastrale



© Copyright - CoforOuest - Service SIG
Carte imprimée le 12/05/2016

Nota : Ce plan n'a pas de valeur juridique au regard du droit de propriété, il ne peut être utilisé pour la détermination de l'emprise de l'unité foncière. Ne sont représentées que les limites apparentes, sur la base d'observations terrain.

Projet de Boisement Compensatoire
SCS
Propriété CABOT
Commune de La Flèche
Surface: 1 ha 36 a 60 a
Carte de localisation



0 200 400
Mètres

© Copyright - CoforOuest - Service SIG
Carte imprimée le 12/05/2016

Nota : Ce plan n'a pas de valeur juridique au regard du droit de propriété, il ne peut être utilisé pour la détermination de l'emprise de l'unité foncière. Ne sont représentées que les limites apparentes, sur la base d'observations terrain.

**Projet de boisement compensateur de la Société des Carrières de
Seiches (S.C.S.)**

dans le cadre d'une autorisation de défrichement

Propriétés de SCS et SCI ALMI

Département : Maine et Loire

Communes : LES RAIRIES et DURTAL

Surface du projet : 11ha 46a 47ca

Secteur S10

Longitude : 0° 13' 19" O
Latitude : 47° 40' 01" S

Le projet consiste à réaliser un boisement compensatoire des terres de la SCS et de la SCI ALMI dans le cadre d'une exploitation de carrière de Sables et de Graves à LA FLECHE (72) « les Grandes landes » par la Société des Carrières de Seiches sur le loir.

A – Renseignements généraux

1 – Identification des propriétaires

11- Société des Carrières de Seiches et

12- SCI ALMI

49430 LES RAIRIES

La Guérinière

35370 ARGENTRE DU PLESSIS

Contact : Monsieur Benoit SCELLES

06-20-74-84-49

Benoit.scelles0406@orange.fr

2 – Localisation du terrain à boiser et année de réalisation

Les parcelles à boiser se situent sur les communes de LES RAIRIES et DURTAL.

Propriétaire	Commune	Section	Numéro de parcelle	Surface Cadastre (ha.a.ca)	Surface à boiser (ha.a.ca)
SCS	LES RAIRIES	B	581	1.6280	1.6280
			1720	1.1933	1.1933
	S/Total				2.8213
SCI ALMI	LES RAIRIES	B	189	3.0010	2.3529
			580	2.7755	2.7755
	DURTAL	E	19	3.5150	3.5150
	S/Total				8.6434
	Total				11.4647

La surface à boiser est retenue à 11ha4647, déduction faite de la réorganisation foncière pour la création d'une station d'épuration.

3 – Nature des parcelles

Ces parcelles sont d'anciens prés en friche.

4 – Accès

L'accès se fait directement au nord par la Voie Communale goudronnée.

5 – Topographie et hydrographie

Les parcelles se positionnent en situation de versant nord.

L'altitude maximum est de 35 au sud du projet

L'altitude minimum est de 23 au nord-est du projet.

6 – Géologie

L'examen de la carte BRGM, feuille de N°424 BAUGE au 1/50 000, 1978, donne la formation Fx intitulée «alluvions du loir : Basses terrasses de sables et graviers »

7 – Pédologie

On se trouve sur des sols sablo argilo plus ou moins graveleux, avec une profondeur prospectable supérieure à 80cm. Le pH mesuré est de 5,5 à 6.

Taux de prélèvement de sol : 1 sondage pour 2 ha environ.

Il n'y a pas ou peu de différences significatives de niveau hydrique par rapport à l'exposition géographique de la zone : l'ensemble du projet est hors d'eau et sain. Le sol est plus riche et plus frais en bas de versant.

Le sol est de type brun lessivé, avec une réserve utile en eau relativement limitée. Le sol peut être séchant en été.

B – Projet technique

L'essence retenue pour ce projet de boisement est :

Le Pin Laricio de Corse

La surface retenue est de 11ha4647.

1 – Travaux de préparation de sol

a– Destruction de la végétation.

Broyage de la végétation herbacée et des quelques ronciers et épineux en lisière.

a– Labour et Emièttage

Un labour forestier en plein sera réalisé sur l'ensemble des parcelles, pour casser la semelle de labour. Le labour sera ensuite émièté par un pulvérisateur à disques (cover-crop)

2 – Plants forestier.

L'essence objective unique est le Pin laricio de corse –

Le tableau ci-dessous présente les principales caractéristiques des plants

Nom botanique	RN ou motte	Age	Hauteur en cm	Origine
Pinus laricio corsicana	Motte 110	Inférieur à 5 mois	6 et +	PLO VG Sologne vayrières VG001 ou Corse-Haute Serre-VG 002
	ou Motte 200	1OG	8 et +	

3 – Mise en place des plants

Mise en place des plants à la pioche ou à la canne à planter sur sol travaillé, à la densité de 1250 plants /ha soit tous les 4m entre les lignes et 2m sur la ligne.

Laisser 5 mètres en bout de ligne pour les tournailles et 4 mètres en lisière de propriété.

4 – La protection gibier

Nous relevons une population gibier normale de chevreuils, mais aussi de lapins et de lièvres. Le risque de dégât est jugé élevé uniquement vis-à-vis du lapin et du lièvre pour cette essence.

Pour ce faire, des protections individuelles seront mises en place sur les parcelles boisées en pin laricio. Ces protections de minimum 50cm de hauteur et de diamètre 14cm seront maintenues par 2 bambous de 90cm 8/10 et agrafées.

5 – Les travaux annexes

Créer une nouvelle entrée au Nord-est.

6 – Les entretiens

Boisement sans phytocide

Les entretiens à prévoir sont :

Année n de plantation : entretien mécanique des interlignes et regarnis en fin de saison si nécessaire

Année n+1 : entretien mécanique des interlignes et sur la ligne si nécessaire

Année n+2 : entretien mécanique des interlignes et sur la ligne si nécessaire

Année n+3: entretien mécanique des interlignes et sur la ligne si nécessaire

7 – La biodiversité existante à conserver.

La biodiversité existante est composée essentiellement de lisières des bois voisins et des haies naturelles à base de chêne et divers. Cette biodiversité sera préservée et entretenue.

Fait à la FLECHE, le 20 juillet 2016

Pour la SCS

Monsieur Benoit SCELLES



Sté des Carrières de SEICHES

S.A.S au capital de 2 300 000 €uros

ZI LA SUZEROLLE - BP 50005

49140 SEICHES-sur-le-LOIR

Tél. bureaux : 02 41 76 18 86

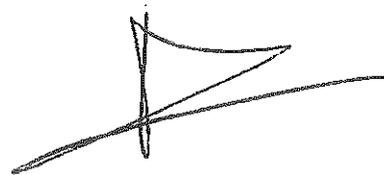
Tél. carrières : 02 41 76 21 19

N° SIRET 667 180 335 00032 - Code NAF 0812Z

Registre du Commerce de SAUMUR 71

Pour COFOROUEST

Monsieur Pierre GIRONDEAU



CoforOuest
Section Pays de la Loire
5, rue des Gravaux
72200 LA FLÈCHE
Tél. : 02.43.45.55.45
Fax : 02.43.45.55.50
www.coforouest.fr



1:5 000

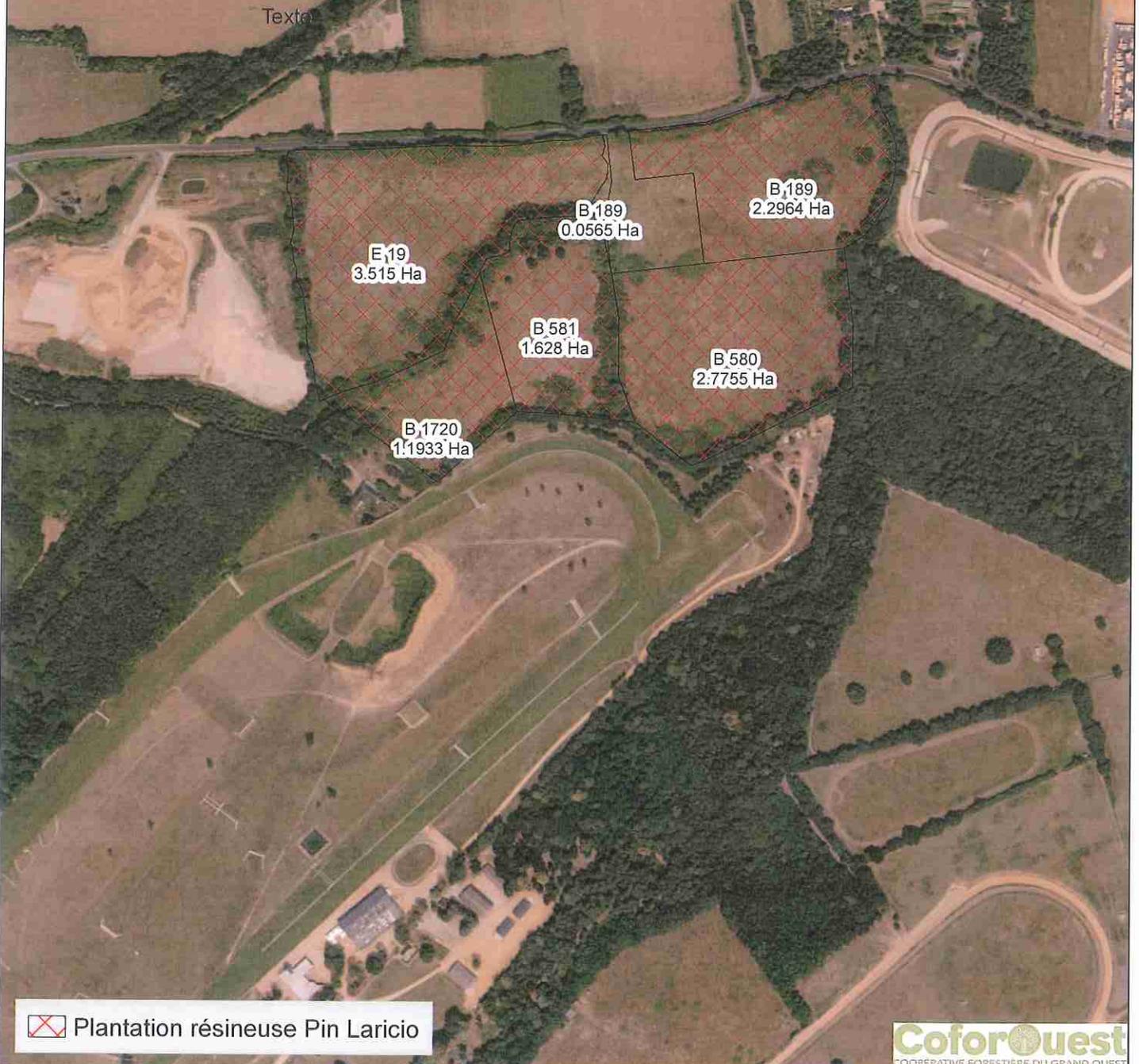
Projet de Boisement Compensatoire SCS

Surface totale du secteur à boisier: 11 ha 46 a 47 ca

Carte de peuplement

Propriété ALMI
Commune de Durtal
Surface: 3 ha 51 a 50 ca
Commune Les Rairies
Surface: 5 ha 12 a 84 ca

Propriété SCS
Commune Les Rairies
Surface: 2 ha 82 a 13 ca



0 200 400 Mètres

© Copyright - CoforOuest - Service SIG
Carte imprimée le 12/05/2016

Nota :Ce plan n'a pas de valeur juridique au regard du droit de propriété, il ne peut être utilisé pour la détermination de l'emprise de l'unité foncière. Ne sont représentées que les limites apparentes, sur la base d'observations terrain.

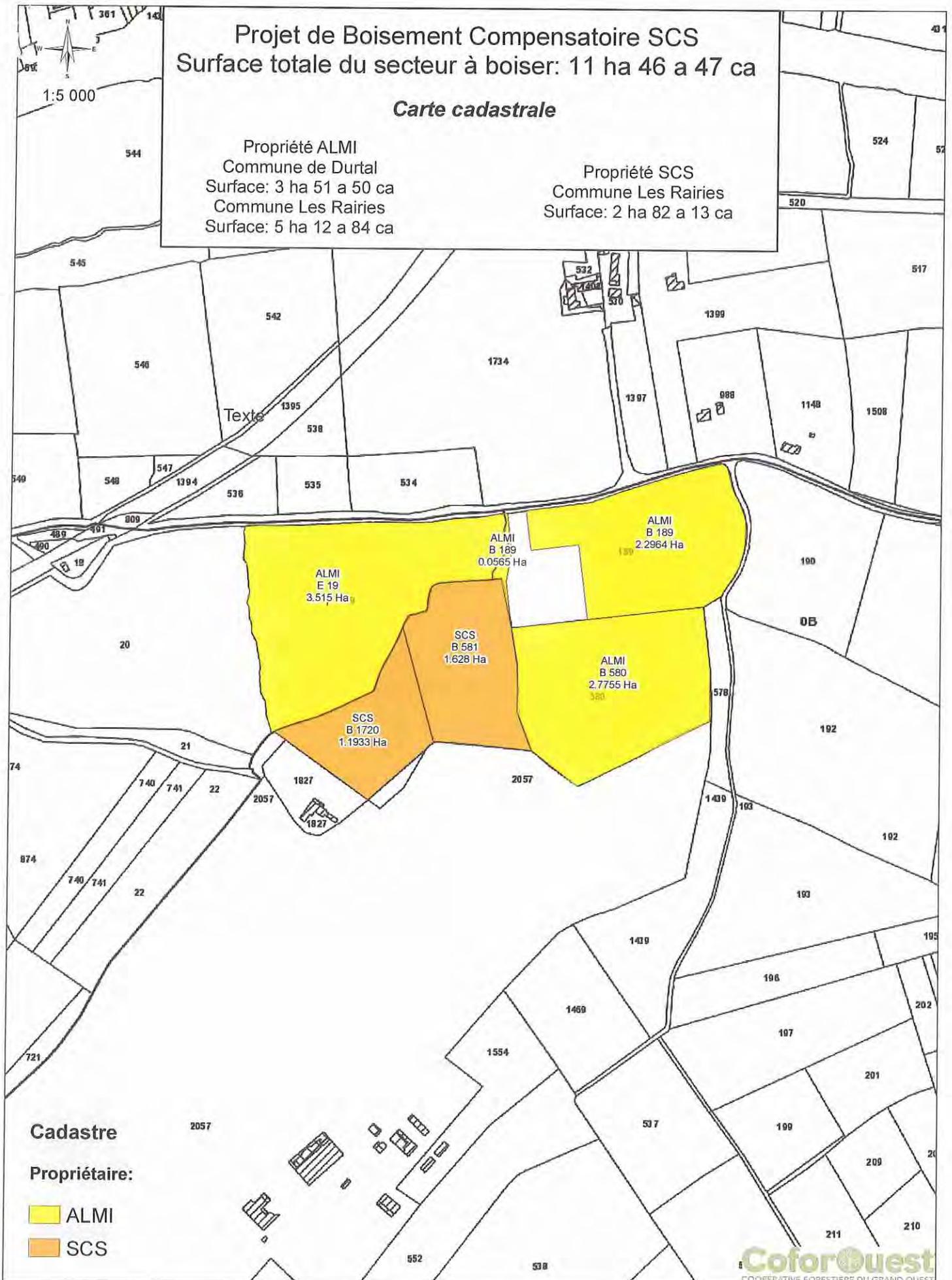
Projet de Boisement Compensatoire SCS

Surface totale du secteur à boiser: 11 ha 46 a 47 ca

Carte cadastrale

Propriété ALMI
Commune de Durtal
Surface: 3 ha 51 a 50 ca
Commune Les Rairies
Surface: 5 ha 12 a 84 ca

Propriété SCS
Commune Les Rairies
Surface: 2 ha 82 a 13 ca



0 200 400 Mètres

© Copyright - CoforOuest - Service SIG
Carte imprimée le 12/05/2016

Nota : Ce plan n'a pas de valeur juridique au regard du droit de propriété, il ne peut être utilisé pour la détermination de l'emprise de l'unité foncière. Ne sont représentées que les limites apparentes, sur la base d'observations terrain.

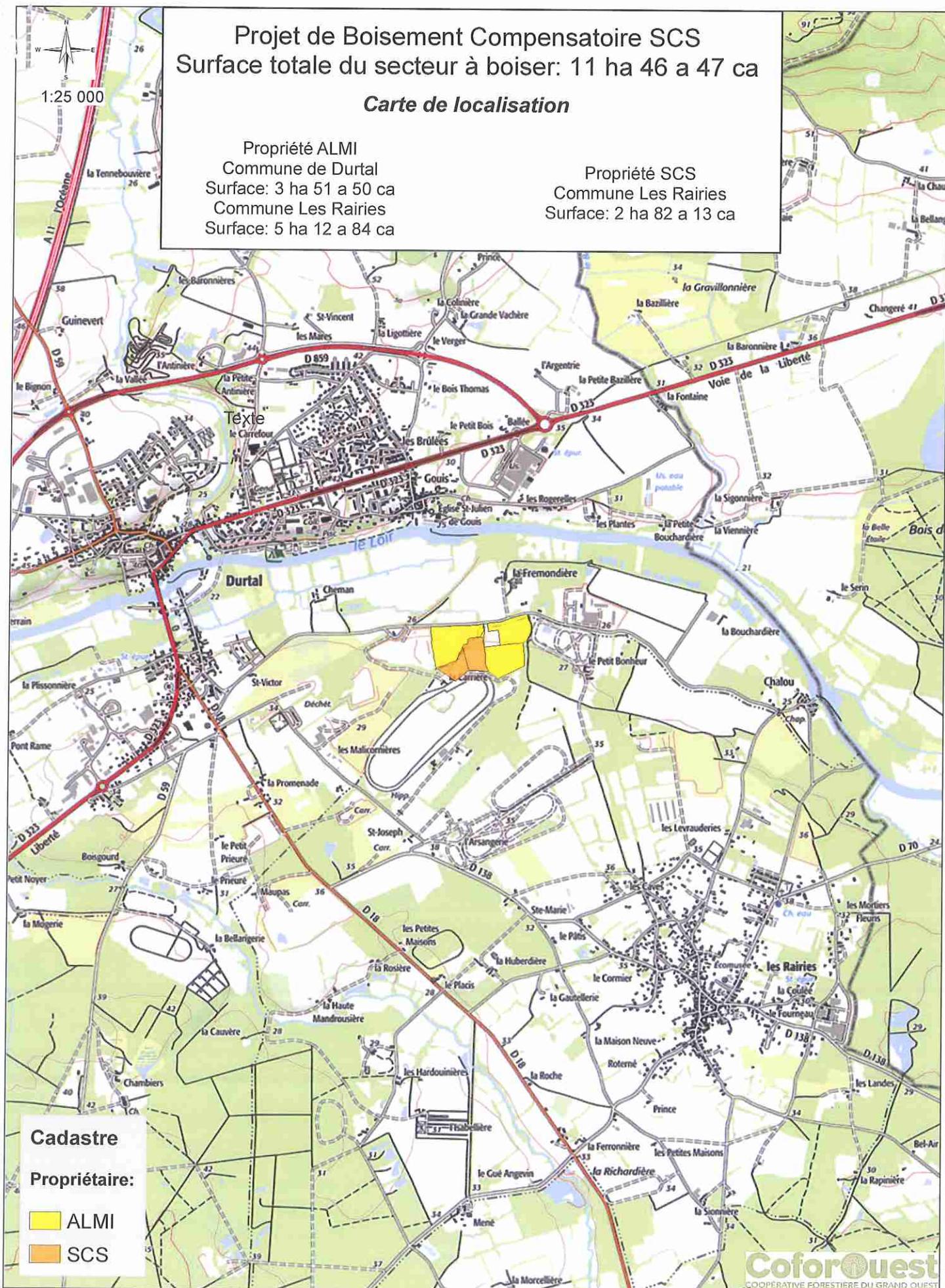
Projet de Boisement Compensatoire SCS

Surface totale du secteur à boiser: 11 ha 46 a 47 ca

Carte de localisation

Propriété ALMI
Commune de Durtal
Surface: 3 ha 51 a 50 ca
Commune Les Rairies
Surface: 5 ha 12 a 84 ca

Propriété SCS
Commune Les Rairies
Surface: 2 ha 82 a 13 ca



0 200 400
Mètres

© Copyright - CoforOuest - Service SIG
Carte imprimée le 12/05/2016

Nota :Ce plan n'a pas de valeur juridique au regard du droit de propriété, il ne peut être utilisé pour la détermination de l'emprise de l'unité foncière. Ne sont représentées que les limites apparentes, sur la base d'observations terrain.

**Projet de boisement compensateur de la Société des Carrières de
Seiches (S.C.S.)**

dans le cadre d'une autorisation de défrichement

Propriété de madame PIGEON Monique

Département : Maine et Loire

Commune : DURTAL

Surface du projet : 9ha 82a 74ca

Secteur S11

**Longitude : 0° 16' 16" O
Latitude : 47° 37' 34" S**

Le projet consiste à réaliser un boisement compensatoire des terres de madame PIGEON Monique dans le cadre d'une exploitation de carrière de Sables et de Graves à LA FLECHE (72) « les Grandes landes » par la Société des Carrières de Seiches sur le loir.

A – Renseignements généraux

1 – Identification du propriétaire

Madame Monique PIGEON

Les Orgères

35370 ARGENTRE DU PLESSIS

Contact : monsieur Benoit SCELLES

06-20-74-84-49

Benoit.scelles0406@orange.fr

2 – Localisation du terrain à boiser et année de réalisation

Les parcelles à boiser se situent sur la commune de DURTAL

Commune	Section	Numéro de parcelle	Surface Cadastrale (ha.a.ca)	Surface à boiser (ha.a.ca)
DURTAL	YO	27	1.0479	1.0479
		28	8.7795	8.7795
Total				9.8274

La surface à boiser est retenue à 9ha8274.

3 – Nature des parcelles

Ces parcelles sont actuellement en friche herbacée.

4 – Accès

L'accès se fait directement au sud par la Voie Communale goudronnée.

5 – Topographie et hydrographie

Les parcelles se positionnent en situation de plateau à versant Sud-ouest.

L'altitude maximum est de 57 au nord du projet

L'altitude minimum est de 53 au sud du projet.

6 – Géologie

L'examen de la carte BRGM, feuille de N°424 BAUGE au 1/50 000, 1978, donne la formation Rjts intitulée « Bajocien altéré résiduel : argile à silex »

7 – Pédologie

On se trouve sur des sols sablo argileux et silex, avec une profondeur prospectable supérieure à 80cm. Le pH mesuré est de 5,5 à 6.

Taux de prélèvement de sol : 1 sondage pour 2 ha environ.

Il n'y a pas ou peu de différences significatives de niveau hydrique par rapport à l'exposition géographique de la zone : l'ensemble du projet est hors d'eau et sain.

Le sol est de type brun lessivé, avec une moyenne réserve utile en eau. Le sol peut être séchant en été.

B – Projet technique

L'essence retenue pour ce projet de boisement est :

Le Pin Laricio de Corse

La surface retenue est de 9ha8274.

1 – Travaux de préparation de sol

a– Destruction de la végétation herbacée.

Les parcelles devront être broyées.

a– Labour et Emiettage

Un labour forestier en plein sera réalisé sur l'ensemble des parcelles, pour casser la semelle de labour. Le labour sera ensuite émiétté par un pulvérisateur à disques (cover-crop)

2 – Plants forestier

L'essence objective unique est le Pin laricio de corse .

Le tableau ci-dessous présente les principales caractéristiques des plants

Nom botanique	RN ou motte	Age	Hauteur en cm	Origine
Pinus laricio corsicana	Motte 110	Inférieur à 5 mois	6 et +	PLO VG Sologne vayrières VG001 ou Corse-Haute Serre-VG 002
	ou Motte 200	10G	8 et +	

3 – Mise en place des plants

Mise en place des plants à la pioche ou à la canne à planter sur sol travaillé, à la densité de 1250 plants /ha soit tous les 4m entre les lignes et 2m sur la ligne.

Laisser 5 mètres en bout de ligne pour les tournailles et 4 mètres en lisière de propriété.

4 – La protection gibier

Nous relevons une population gibier normale de chevreuils, mais aussi de lièvres. Le risque de dégât est jugé élevé uniquement vis-à-vis du lièvre pour cette essence.

Pour ce faire, des protections individuelles seront mises en place sur les parcelles boisées en pin laricio. Ces protections de minimum 50cm de hauteur et de diamètre 14cm seront maintenues par 2 bambous de 90cm 8/10 et agrafées.

5 – Les travaux annexes

Sans

6 – Les entretiens

Boisement sans phytocide

Les entretiens à prévoir sont :

Année n de plantation : entretien mécanique des interlignes et regarnis en fin de saison si nécessaire

Année n+1 : entretien mécanique des interlignes et sur la ligne si nécessaire

Année n+2 : entretien mécanique des interlignes et sur la ligne si nécessaire

Année n+3: entretien mécanique des interlignes et sur la ligne si nécessaire

7 – La biodiversité existante à conserver.

La biodiversité existante est composée essentiellement de lisières des bois voisins. Cette biodiversité sera préservée et entretenue.

Fait à la FLECHE, le 20 juillet 2016

Pour la SCS

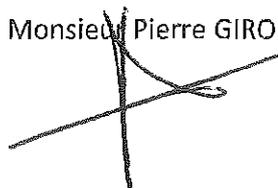
Monsieur Benoît SCelles



Sté des Carrières de SEICHES
S.A.S au capital de 2 900 000 euros
ZILASUZEROLLE - BP 50005
49140 SEICHES-sur-le-LOIR
Tél. bureaux : 02 41 76 18 86
Tél. carrières : 02 41 76 21 19
N° SIRET 067 180 996 00092 - Code NAF 0812Z
Registre du Commerce de SAUMUR 71

Pour COFOROUEST

Monsieur Pierre GIRONDEAU

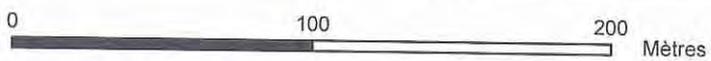
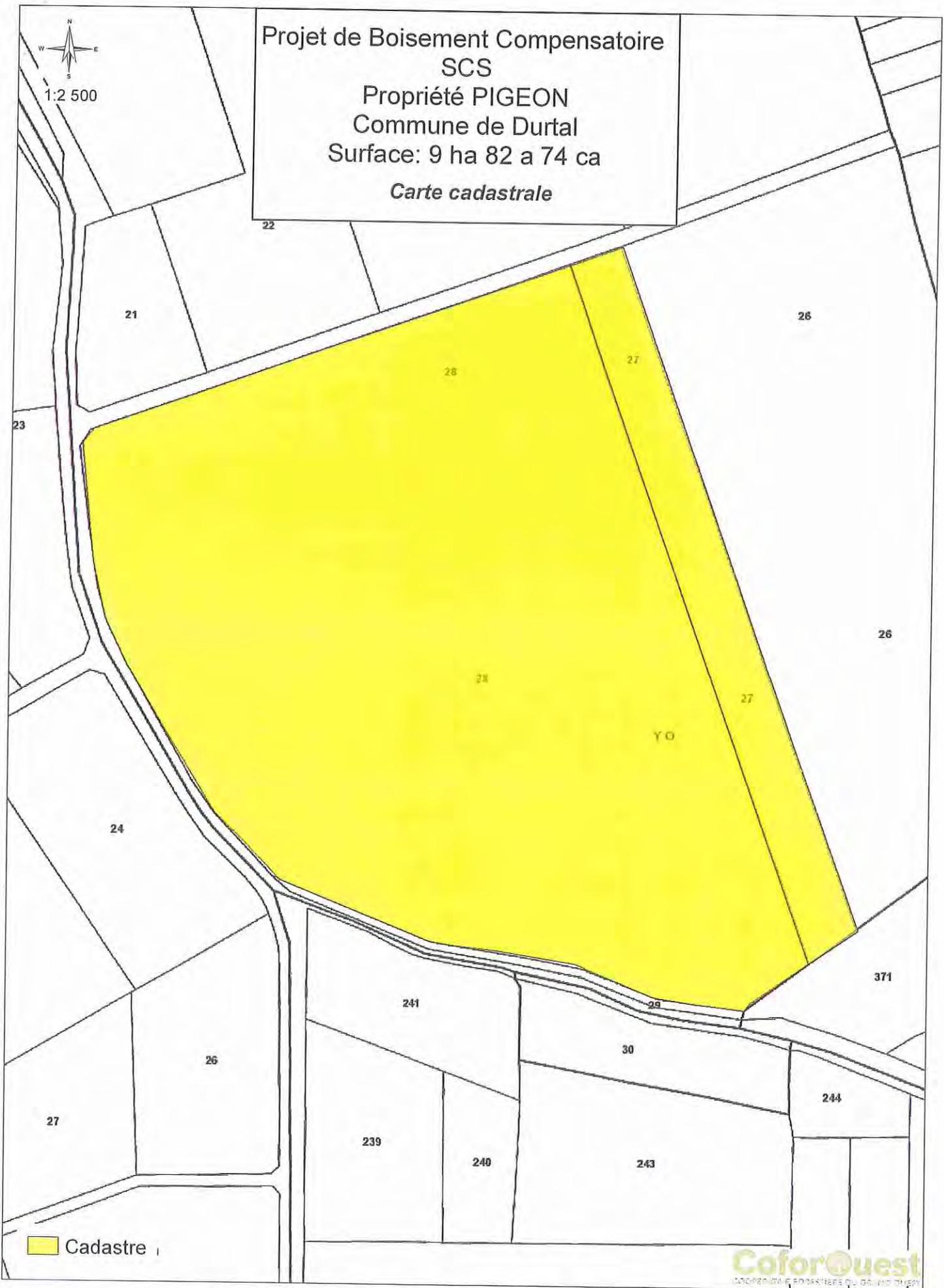


CoforOuest
Section Pays de la Loire
5, rue des Gravaux
72200 LA FLÈCHE
Tél. : 02.43.45.55.45
Fax : 02.43.45.55.50
www.coforouest.fr



1:2 500

Projet de Boisement Compensatoire
SCS
Propriété PIGEON
Commune de Durtal
Surface: 9 ha 82 a 74 ca
Carte cadastrale



© Copyright - CoforOuest - Service SIG
Carte imprimée le 12/05/2016

Nota :Ce plan n'a pas de valeur juridique au regard du droit de propriété, il ne peut être utilisé pour la détermination de l'emprise de l'unité foncière. Ne sont représentées que les limites apparentes, sur la base d'observations terrain.



1:5 000

Projet de Boisement Compensatoire
SCS
Propriété PIGEON
Commune de Durtal
Surface: 9 ha 82 a 74 ca
Carte de peuplement

YO 28
8.7795 Ha

YO 27
1.0479 Ha

 Plantation résineuse Pin Laricio

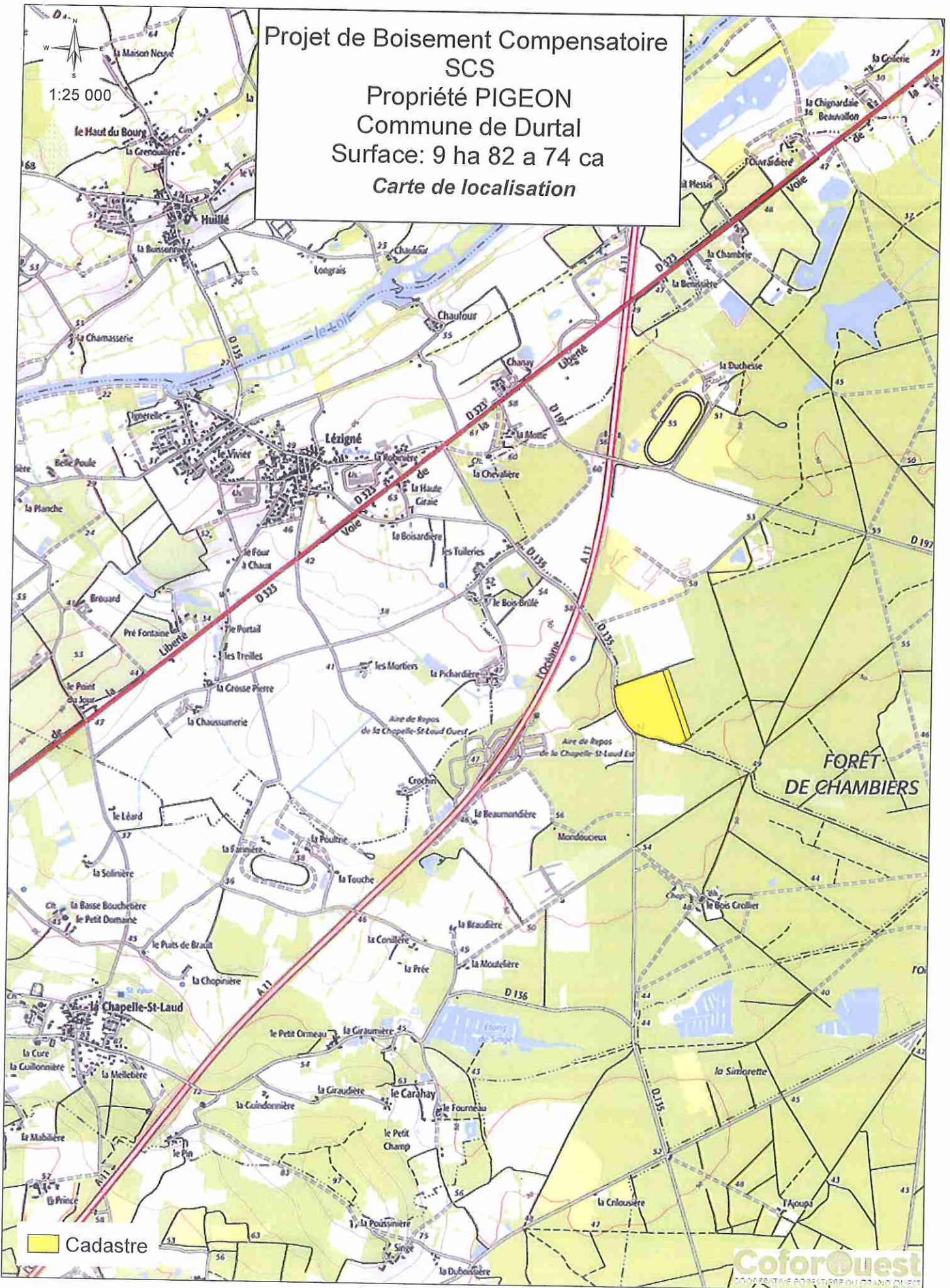
CoforOuest
COOPÉRATIVE FORESTIÈRE DU GRAND OUEST

0 200 400 Mètres

© Copyright - CoforOuest - Service SIG
Carte imprimée le 12/05/2016

Nota :Ce plan n'a pas de valeur juridique au regard du droit de propriété, il ne peut être utilisé pour la détermination de l'emprise de l'unité foncière. Ne sont représentées que les limites apparentes, sur la base d'observations terrain.

Projet de Boisement Compensatoire
SCS
Propriété PIGEON
Commune de Durtal
Surface: 9 ha 82 a 74 ca
Carte de localisation



0 200 400 Mètres

Nota : Ce plan n'a pas de valeur juridique au regard du droit de propriété, il ne peut être utilisé pour la détermination de l'emprise de l'unité foncière. Ne sont représentées que les limites apparentes, sur la base d'observations terrain.

© Copyright - CoforOuest - Service SIG
Carte imprimée le 12/05/2016

**Projet de boisement compensateur de la Société des Carrières de
Seiches (S.C.S.)**

dans le cadre d'une autorisation de défrichement

Propriété de monsieur Gabriel LORIEUX

Département : Maine et Loire

Commune : BAUGE EN ANJOU(FOUGERE)

Surface du projet : 3ha 85a 40ca

Secteur S12

Longitude : 0° 9' 58" O
Latitude : 47° 38' 43" S

Le projet consiste à réaliser un boisement compensatoire des terres de monsieur LORIEUX Gabriel dans le cadre d'une exploitation de carrière de Sables et de Graves à LA FLECHE (72) « les Grandes landes » par la Société des Carrières de Seiches sur le loir.

A – Renseignements généraux

1 – Identification du propriétaire

Monsieur LORIEUX Gabriel

La gourderie

72200 BAZOUGE SUR LE LOIR

02-43-45-08-74

2 – Localisation du terrain à boiser et année de réalisation

Les parcelles à boiser se situent sur la nouvelle commune de BAUGE EN ANJOU (FOUGERE).

Commune	Section	Numéro de parcelle	Surface Cadastreale (ha.a.ca)	Surface à boiser (ha.a.ca)
BAUGE EN ANJOU (FOUGERE)	ZB	8	3.6180	3.118
		9	0.736	0.736
Total				3.854

La surface à boiser est retenue à 3ha8540, déduction faite de l'emprise du hangar et de ses abords.

3 – Nature des parcelles

Ces parcelles sont actuellement en pré à moutons.

4 – Accès

L'accès se fait directement au sud par la Voie Communale goudronnée.

5 – Topographie et hydrographie

Les parcelles se positionnent en situation de plateau.

L'altitude maximum est de 30 au sud du projet

L'altitude minimum est de 28 à l'est du projet.

6 – Géologie

L'examen de la carte BRGM, feuille de N°424 BAUGE au 1/50 000, 1978, donne la formation C1-2Aj intitulée « Cénomaniens inférieurs et moyens - argiles, sables et graviers de jumelles. Sables du Maine »

7 – Pédologie

On se trouve sur des sols sablo argilo, avec une profondeur prospectable supérieure à 100cm. Le pH mesuré est de 5- 5,5.

Taux de prélèvement de sol : 1 sondage pour 2 ha environ.

Il n'y a pas ou peu de différences significatives de niveau hydrique par rapport à l'exposition géographique de la zone ; l'ensemble du projet est hors d'eau et sain.

Le sol est de type lessivé à brun lessivé, avec peu de réserve utile en eau. Le sol peut être séchant en été.

B – Projet technique

L'essence retenue pour ce projet de boisement est :

Le Pin Laricio de Corse

La surface retenue est de ~~2ha6790~~ 3 ha 8540 .

1 – Travaux de préparation de sol

a-- Destruction de la végétation herbacée.

Les parcelles 8 et 9 devront être broyées, si entretemps il n'y a plus de moutons.

a-- Labour et Emiettage

Un labour forestier en plein sera réalisé sur l'ensemble des parcelles, pour casser la semelle de labour. Le labour sera ensuite émiétté par un pulvérisateur à disques (cover-crop)

2 – Plants forestier

L'essence objective unique est le Pin laricio de corse –

Le tableau ci-dessous présente les principales caractéristiques des plants

Nom botanique	RN ou motte	Age	Hauteur en cm	Origine
Pinus laricio corsicana	Motte 110	Inférieur à 5 mois	6 et +	PLO VG Sologne vayrières VG001 ou Corse-Haute Serre-VG 002
	ou Motte 200	10G	8 et +	

3 – Mise en place des plants

Mise en place des plants à la pioche ou à la canne à planter sur sol travaillé, à la densité de 1250 plants /ha soit tous les 4m entre les lignes et 2m sur la ligne.

Laisser 5 mètres en bout de ligne pour les tournailles et 4 mètres en lisière de propriété.

4 – La protection gibier

Nous relevons une population gibier normale de chevreuils, mais aussi de lièvres. Le risque de dégât est jugé élevé uniquement vis-à-vis du lièvre pour cette essence.

Pour ce faire, des protections individuelles seront mises en place sur les parcelles boisées en pin laricio. Ces protections de minimum 50cm de hauteur et de diamètre 14cm seront maintenues par 2 bambous de 90cm 8/10 et agrafées.

5 – Les travaux annexes

Sans

6 – Les entretiens

Boisement sans phytocide

Les entretiens à prévoir sont :

Année n de plantation : entretien mécanique des interlignes et regarnis en fin de saison si nécessaire

Année n+1 : entretien mécanique des interlignes et sur la ligne si nécessaire

Année n+2 : entretien mécanique des interlignes et sur la ligne si nécessaire

Année n+3: entretien mécanique des interlignes et sur la ligne si nécessaire

7 – La biodiversité existante à conserver.

La biodiversité existante est composée essentiellement de lisières des bois voisins à base de chêne et divers. Cette biodiversité sera préservée et entretenue.

Fait à la FLECHE, le 20 juillet 2016

Pour la SCS

Monsieur Benoit SCELLES

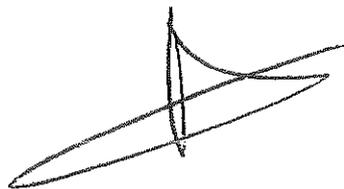


Sté des Carrières de SEICHES

S.A.S au capital de 2 300 000 €uros
ZI LA SUZEROLLE - BP 50006
49140 SEICHES-sur-le-LOIR
Tél. bureaux : 02 41 76 18 86
Tél. carrières : 02 41 76 21 19
N° SIRET 957 186 888 00022 - Code NAF 0812Z
Registre du Commerce de SAUMUR T1

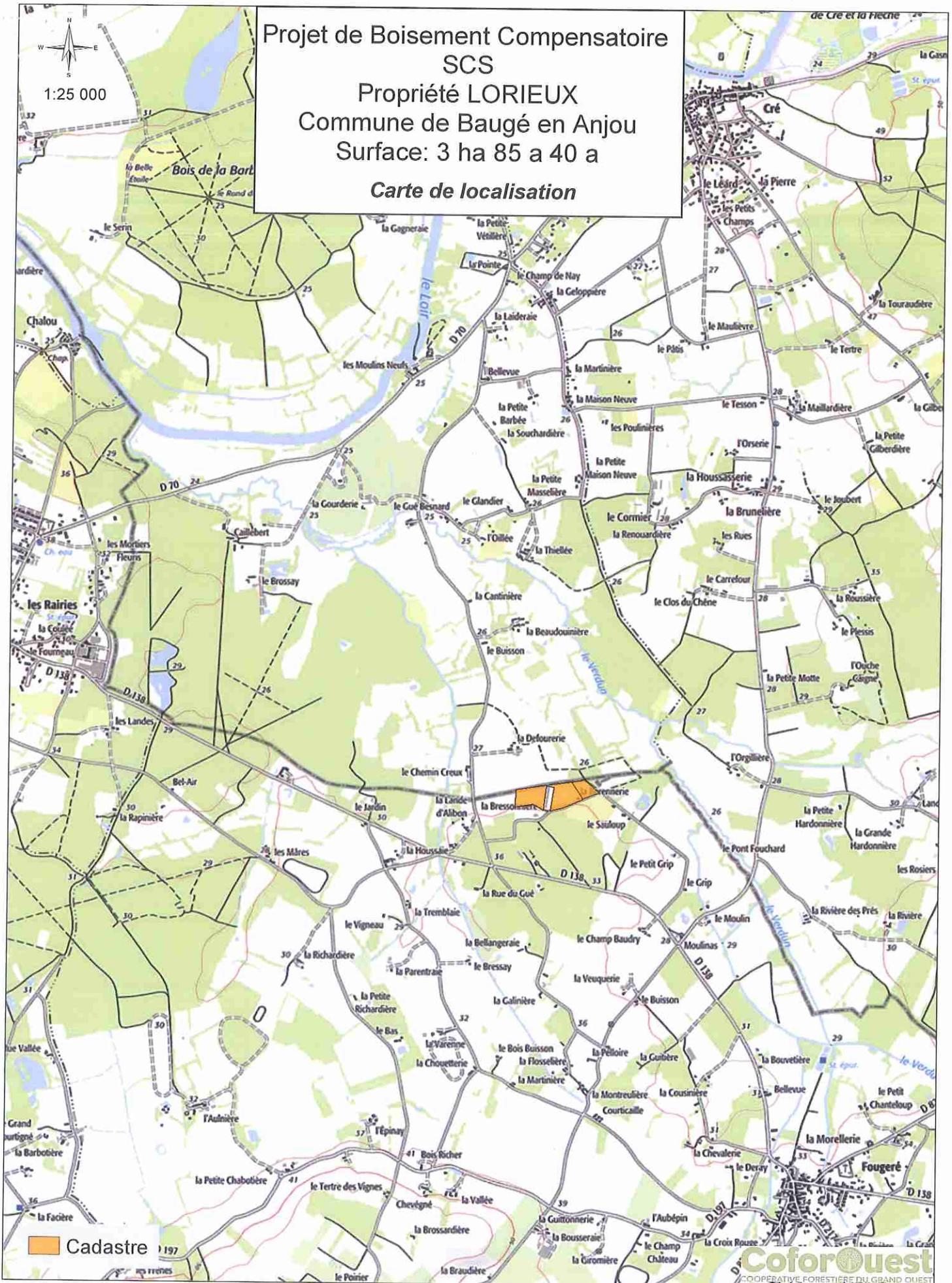
Pour COFOROUEST

Monsieur Pierre GIRONDEAU



CoforOuest
Section Pays de la Loire
5, rue des Gravaux
72200 LA FLÈCHE
Tél. : 02.43.45.55.45
Fax : 02.43.45.55.50
www.coforouest.fr

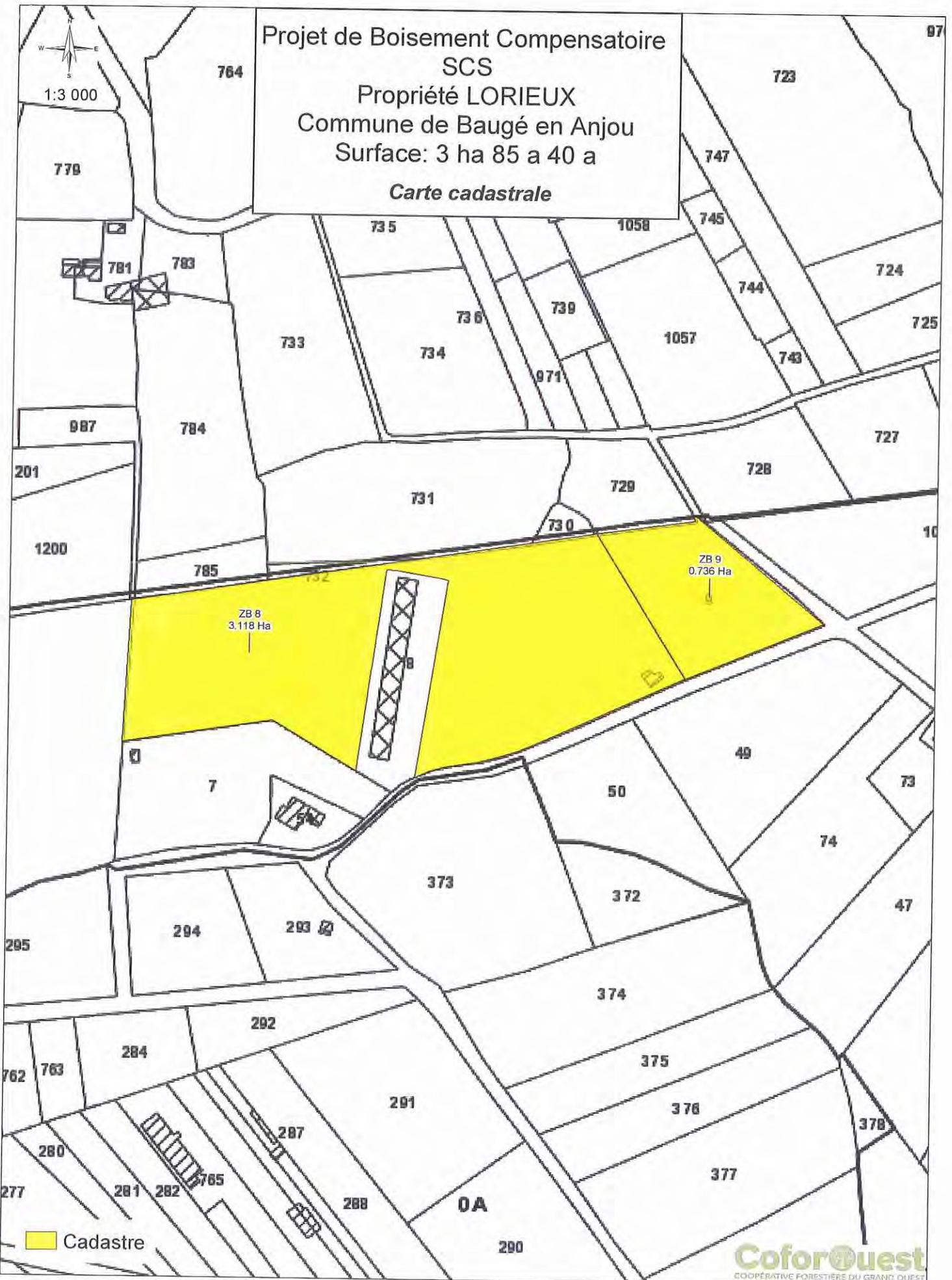
Projet de Boisement Compensatoire
SCS
Propriété LORIEUX
Commune de Baugé en Anjou
Surface: 3 ha 85 a 40 a
Carte de localisation



0 100200
Mètres

© Copyright - CoforOuest - Service SIG
Carte imprimée le 12/05/2016

Nota : Ce plan n'a pas de valeur juridique au regard du droit de propriété, il ne peut être utilisé pour la détermination de l'emprise de l'unité foncière. Ne sont représentées que les limites apparentes, sur la base d'observations terrain.



0 100 200 Mètres

© Copyright - CoforOuest - Service SIG
 Carte imprimée le 12/05/2016

Nota : Ce plan n'a pas de valeur juridique au regard du droit de propriété, il ne peut être utilisé pour la détermination de l'emprise de l'unité foncière. Ne sont représentées que les limites apparentes, sur la base d'observations terrain.

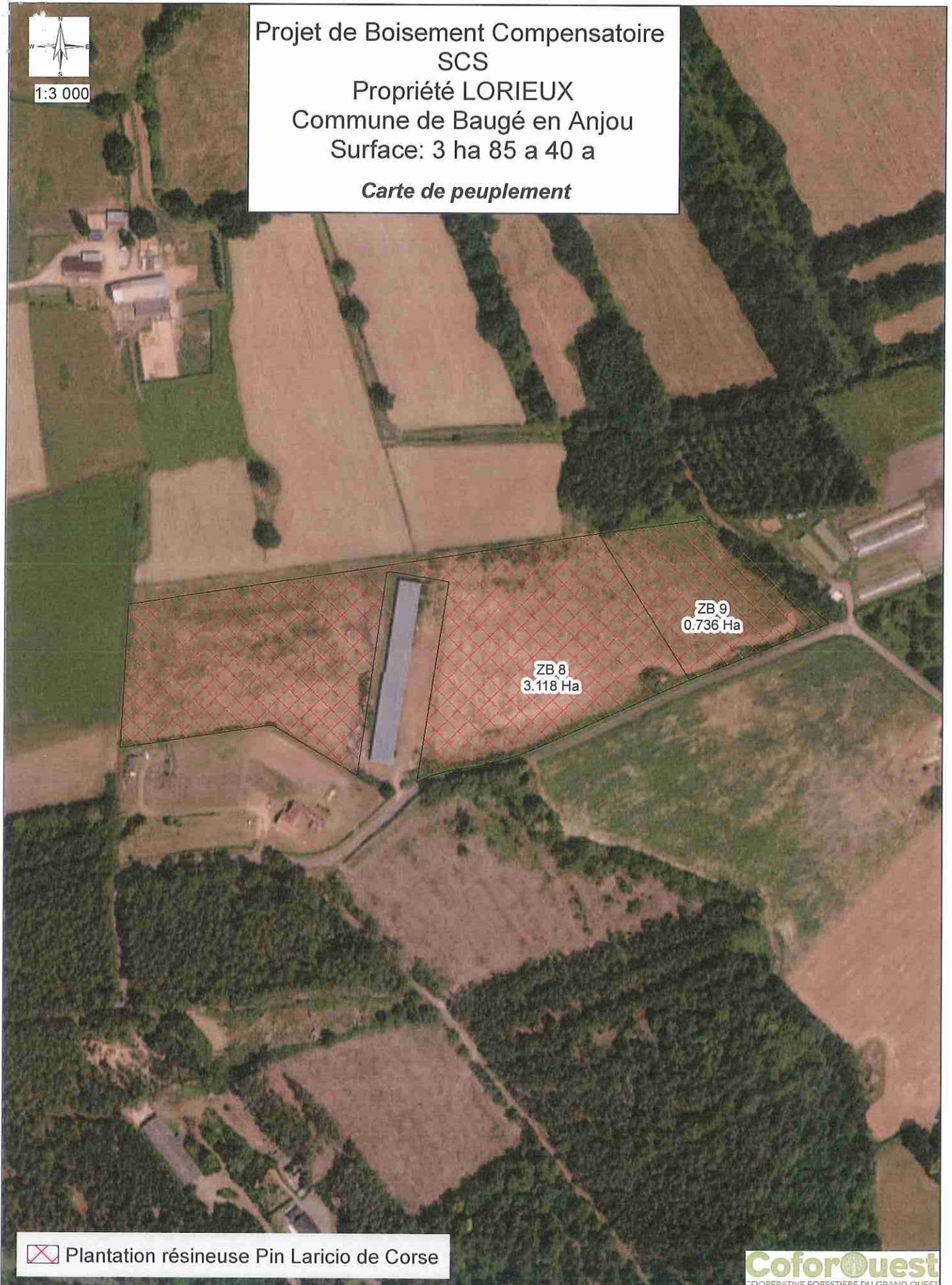


1:3 000

Projet de Boisement Compensatoire SCS

Propriété LORIEUX
Commune de Baugé en Anjou
Surface: 3 ha 85 a 40 a

Carte de peuplement



 Plantation résineuse Pin Laricio de Corse

CoforOuest
COOPÉRATIVE FORESTIÈRE DU GRAND OUEST

0 100 200 Mètres

© Copyright - CoforOuest - Service SIG
Carte imprimée le 12/05/2016

Nota : Ce plan n'a pas de valeur juridique au regard du droit de propriété, il ne peut être utilisé pour la détermination de l'emprise de l'unité foncière. Ne sont représentées que les limites apparentes, sur la base d'observations terrain.

Annexe au point 6.4 du
formulaire CERFA
14734

Annexe au point 6.4 du formulaire CERFA 14734

- Les boisements seront sans phytocides
- La biodiversité existante sur les éventuelles haies ou boisements en lisière sera conservée
- Un boisement en chêne sessile est prévu sur S5 et S9 dans la continuité des espaces boisés adjacents où cette espèce est dominante
- Pour la parcelle S4 en zone inondable, plantation sur le sol en place en l'état de manière à limiter au maximum les perturbations de l'habitat de prairie. Plantations réalisées parallèlement au sens du courant de la rivière Sarthe. Densité limitée à 200 plants/ha
- Les travaux de préparation du sol et de plantation seront réalisés entre septembre et mars, soit dans la période d'activité la plus réduite de la faune (pas de zones de reproduction d'amphibiens sur les secteurs sauf en S2)
- S2, secteur adjacent à la zone Natura 2000, sera aménagé selon les recommandations préconisées par le CPIE Vallée de la Sarthe et du Loir (*voir annexe : extrait du dossier de demande de dérogation pour la destruction de sites de reproduction ou d'aires de repos d'espèces animales protégées*)
- Enfin, il est important de signaler que le projet de boisement est à considérer en parallèle avec le projet de remise en état sur la future carrière des Grandes Landes. L'orientation de la remise en état de la carrière prévoit la réalisation de :
 - ☒ une zone humide (thalweg à pente faible) de 4 ha environ
 - ☒ une grande prairie autour de ce thalweg de 17,4 ha
 - ☒ un boisement de 11,9 ha d'essences majoritairement feuillues

Annexe : extrait du
dossier de demande de
dérogation pour la
destruction de sites de
reproduction ou d'aires
de repos d'espèces
animales protégées

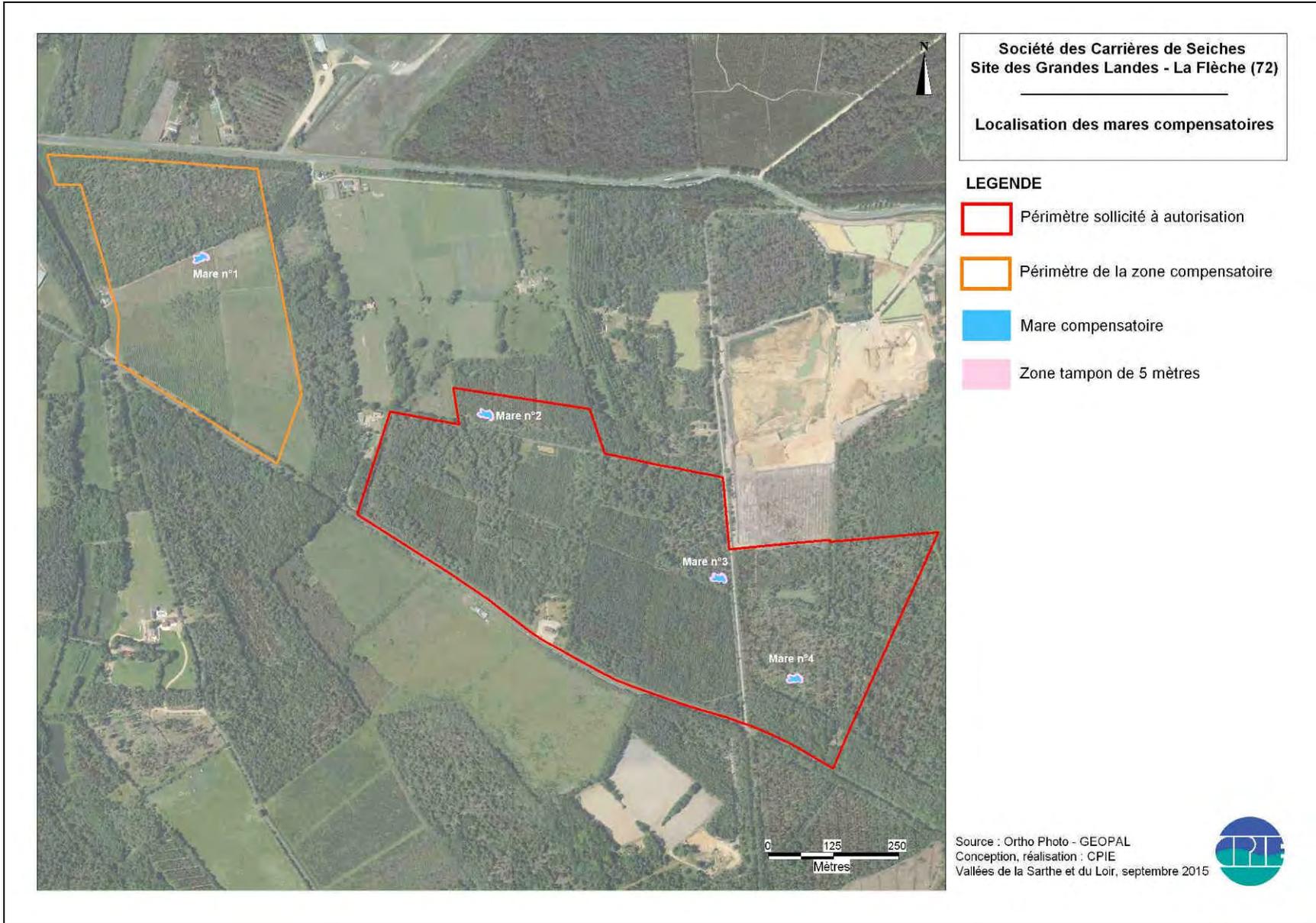


Figure 60 : Localisation des mares compensatoires

Fiche 8 : Aménagement de la zone compensatoire	
Objectifs	Aménager et préserver une zone compensatoire pour l'accueil de la biodiversité.
Espèces protégées concernées (y compris habitats d'espèces)	Oiseaux, Amphibiens, Chiroptères.
Périodes de réalisation	Lors de la première phase d'exploitation
Modalités techniques de réalisation : Boisement de la zone compensatoire	<p>L'exploitation du site va entraîner le défrichage de 32,80 ha sur le site. La S.C.S doit reboiser sur une surface de 66, 80 en dehors du site. 22 ha ont été initialement retirés du projet à cause des enjeux identifiés en 2009 sur les aspects hydrauliques et faunistiques. Cette zone permettra de mettre en œuvre des mesures de compensation. La zone compensatoire actuelle fait 16,3 ha et est occupée principalement par des boisements mixtes (6,2 ha), de la lande à genêts (4,1 ha), un verger abandonné (4 ha), une zone de lande à bruyères (1,5 ha) et une prairie (0,5 ha) (cf. Figure 61). Il s'agit donc de recréer des boisements favorables aux espèces impactées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - boisement du verger abandonné sur 4 ha, - boisement de la lande à genêts sur 3 ha, - boisement de la lande à bruyères sur 1 ha, - soit un total de 8 ha qui sera reboisée sur la zone compensatoire moins la surface de la mare compensatoire prévue sur cette partie, - 2 ha de milieux semi-ouvert à ouvert seront préservés (cf. Figure 62). <p>Les boisements créés devront être dominés par des essences de feuillus présentes localement (chêne pédonculé, chêne tauzin, châtaigner) même si quelques essences de résineux pourront être acceptés en mixité (pin sylvestre) selon études pédologiques.</p> <p>Ces mesures ont pour objectif de recréer des milieux favorables aux espèces impactés par le défrichage des milieux boisés en utilisant des essences diversifiées et de maintenir une partie des milieux existants (lande à genêts, lande à bruyères et prairies). Le maintien des habitats ouverts nécessitent notamment des travaux de restauration pour ré-ouvrir certains milieux où aucune intervention n'a été réalisé depuis 2009. Cette diversité de milieux permettra de favoriser la présence d'espèces, notamment des espèces patrimoniales observées en 2009.</p>
Modalités techniques de réalisation : Gestion et entretien des milieux	<p>Afin de maintenir dans le temps la diversité des milieux il est nécessaire d'entretenir les zones de lande et prairie afin de maintenir ces milieux ouverts. Il s'agit donc de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - réaliser un broyage forestier avec exportation au bout des 5 premières années d'exploitation sur 0,5 ha de lande à bruyères et sur 1 ha de lande à genêts et au bout de la dixième année sur les 0,5 ha de lande à bruyères et sur les 1 ha de landes à genêt restants. - Réaliser une fauche tardive annuelle (juin/juillet) sur la prairie. - Il est important que les boisements ne soient pas gérés uniquement à des fins de production mais également de favoriser la biodiversité (conservation de la strate arbustive, conservation des arbres sénescents et morts, laisser sur place du chablis, etc.).

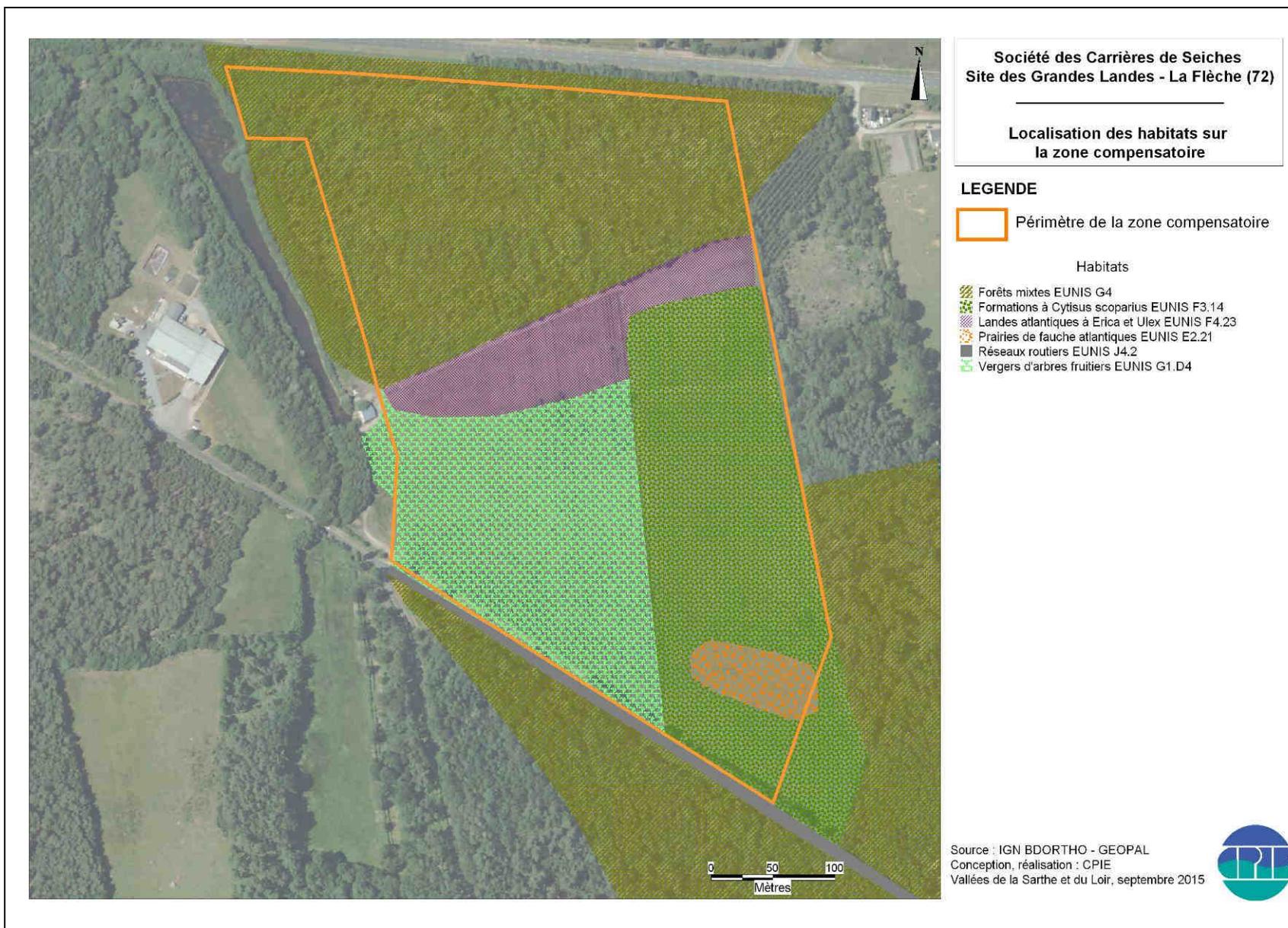


Figure 61 : Cartographie des habitats de la zone compensatoire

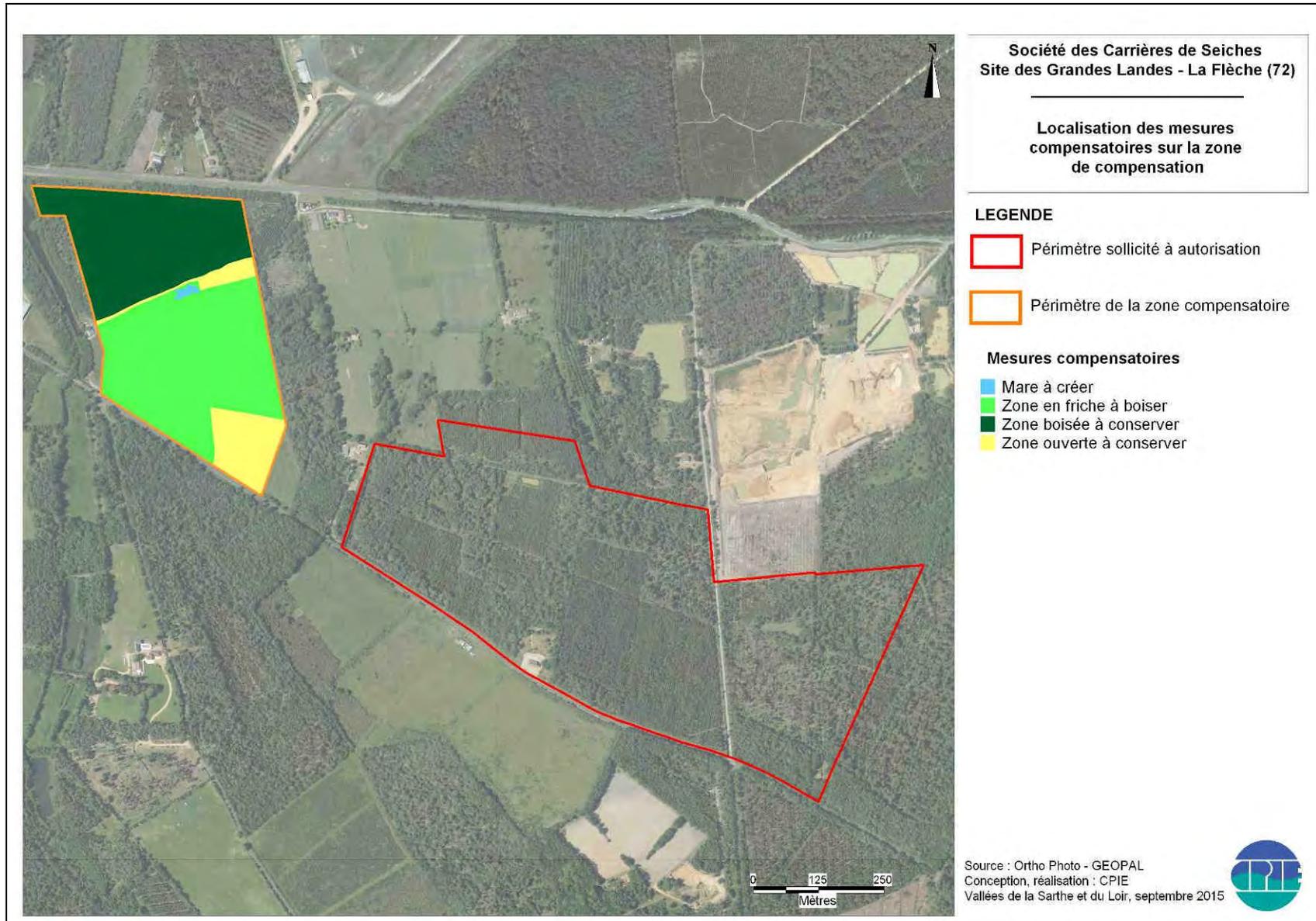
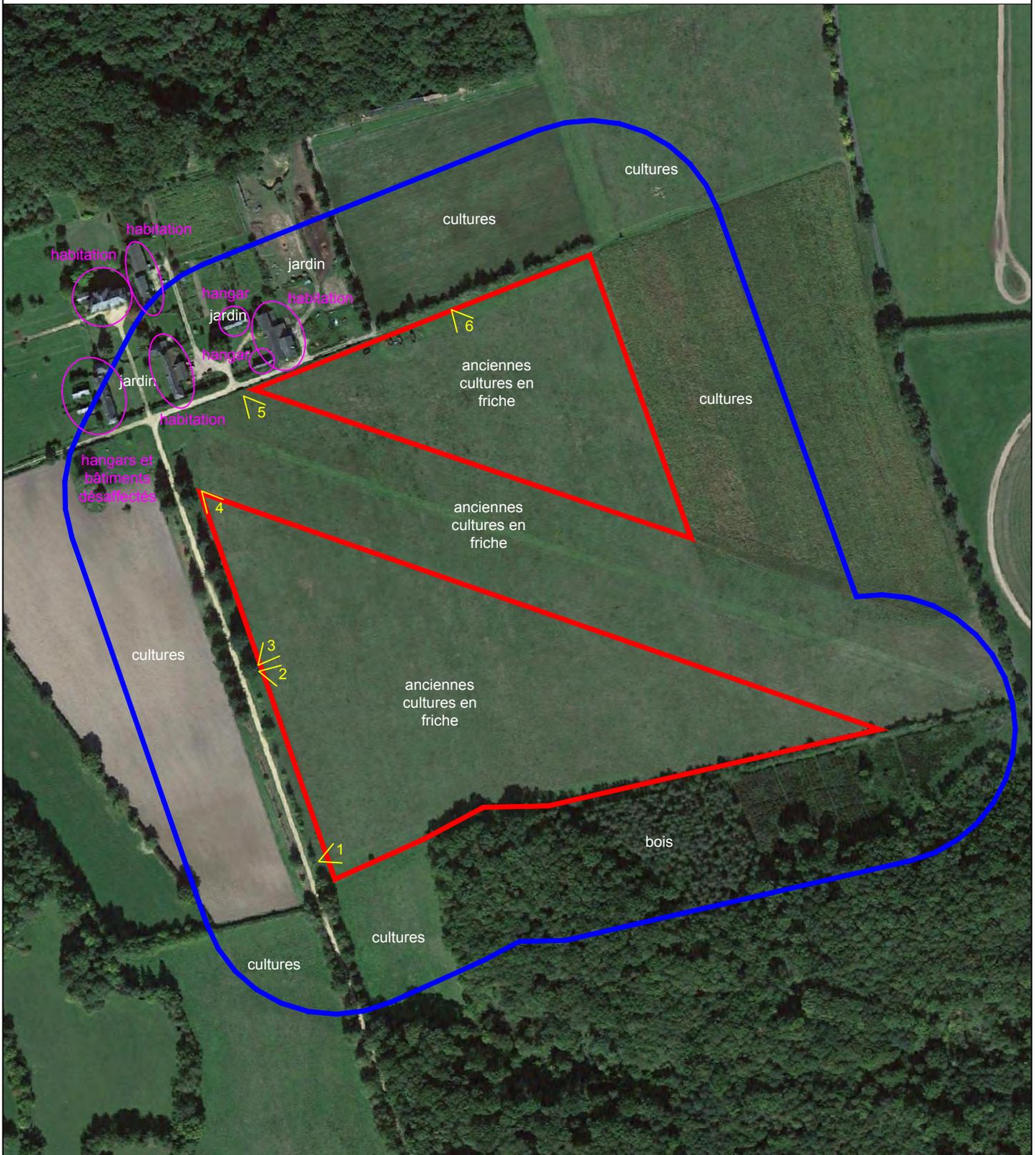


Figure 62 : Cartographie des mesures compensatoires sur la zone de compensation

Annexe 5

Plan des abords du secteur 1



 Emprise de l'autorisation demandée
 Périmètre à 100 m du secteur

 Plan d'eau (aucun)
 Cours d'eau (aucun)

Gci fW: ; cc| YfMjWf Xi ; & #s- #&S% L



S1-1



S1-2



S1-3



S1-4



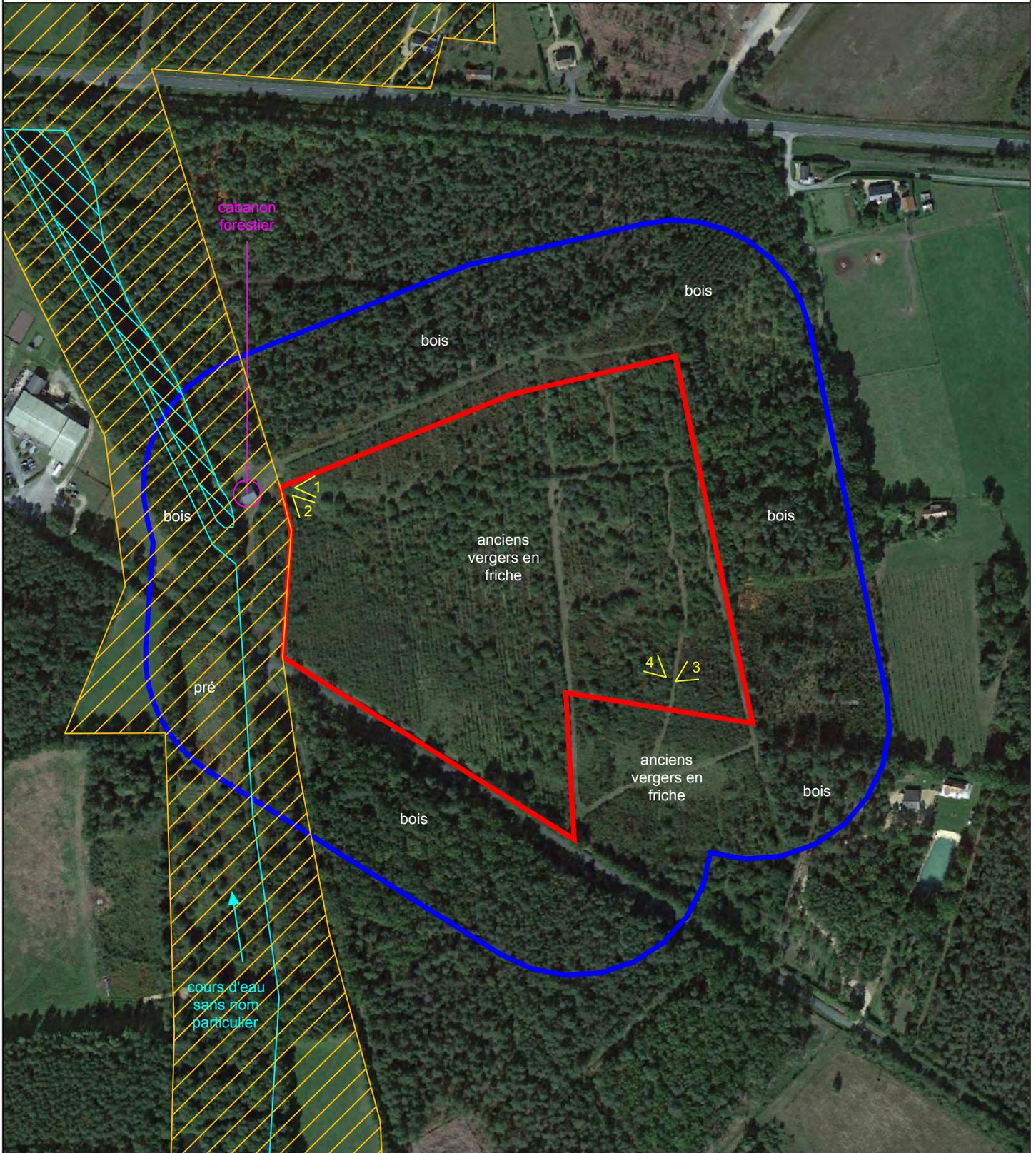
S1-5



S1-6



Plan des abords du secteur 2



-  Emprise de l'autorisation demandée
-  Périmètre à 100 m du secteur
-  Zone Spéciale de Conservation

-  Plan d'eau
-  Cours d'eau

Gci fW: ; cc| YfMjWf Xi ' & #S- #&S% L



S2-1



S2-2



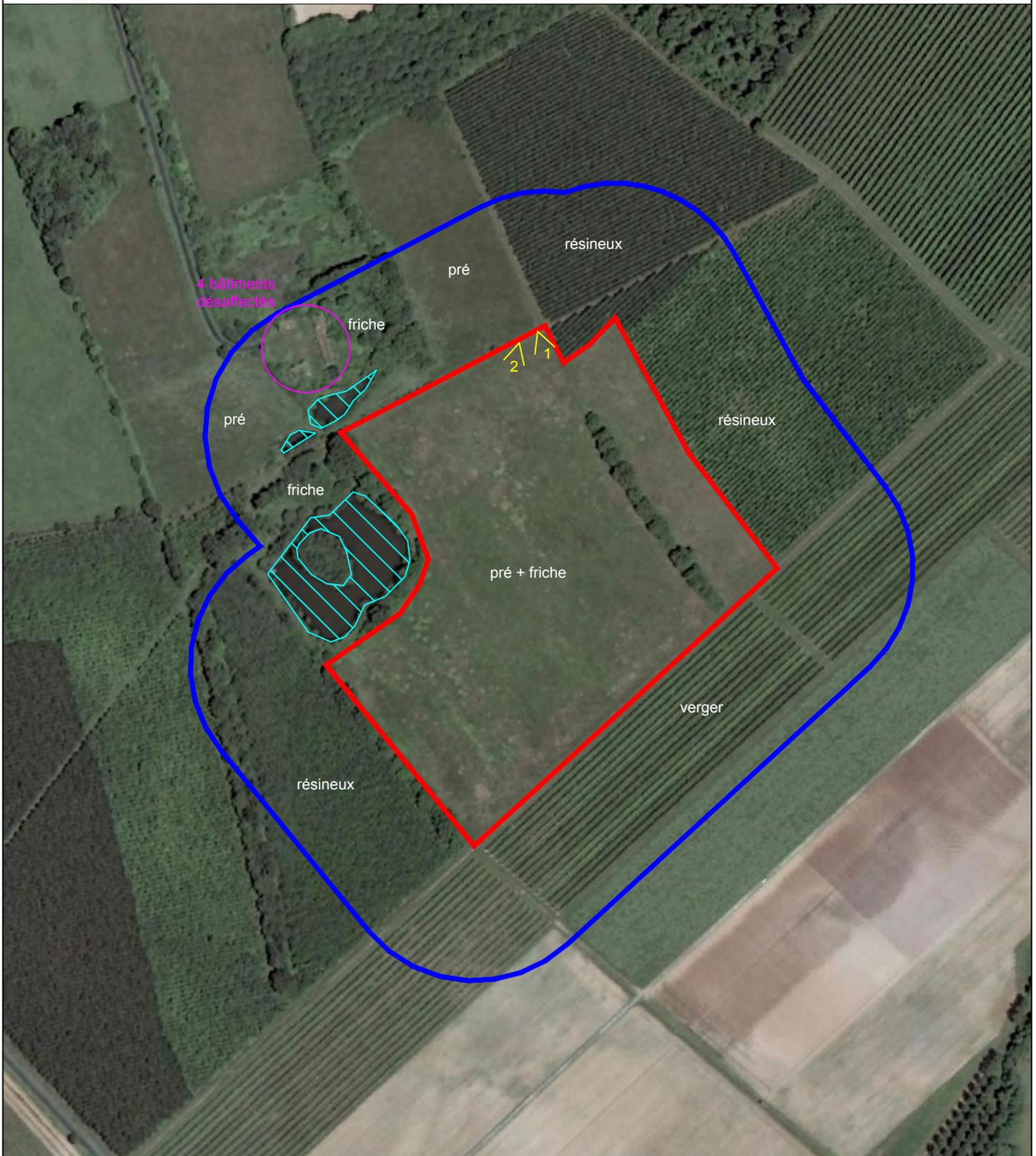
S2-3



S2-4



Plan des abords du secteur 3



 Emprise de l'autorisation demandée
 Périmètre à 100 m du secteur

 Plan d'eau
 Cours d'eau (aucun)

Gci fW. : cc| YfMjWf Xi %&#* #&S% L



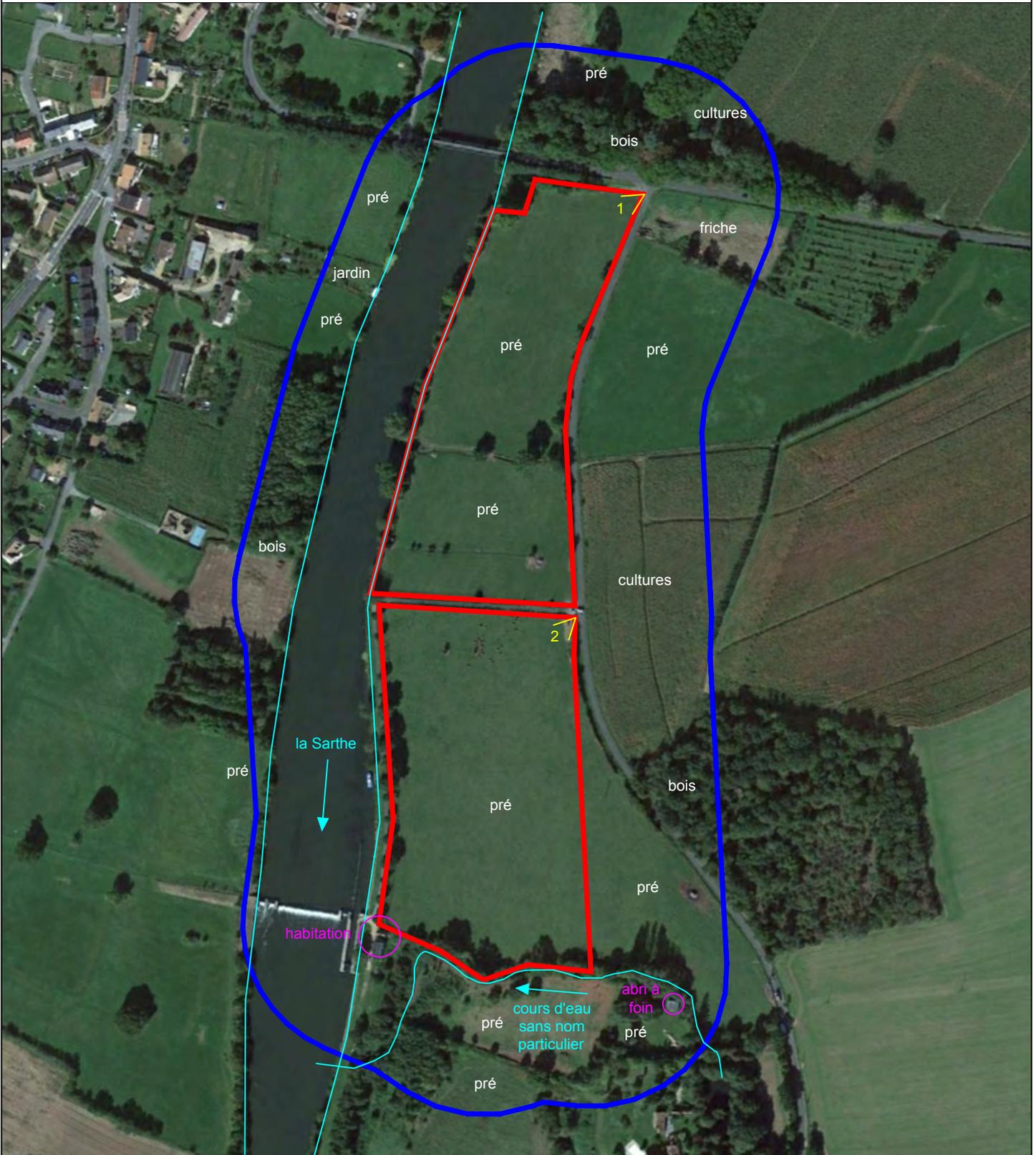
S3-1



S3-2



Plan des abords du secteur 4



 Emprise de l'autorisation demandée
 Périmètre à 100 m du secteur

 Plan d'eau (aucun)
 Cours d'eau

Gci fW. ; cc| YfMjWf Xi ' & #S- #&S% L



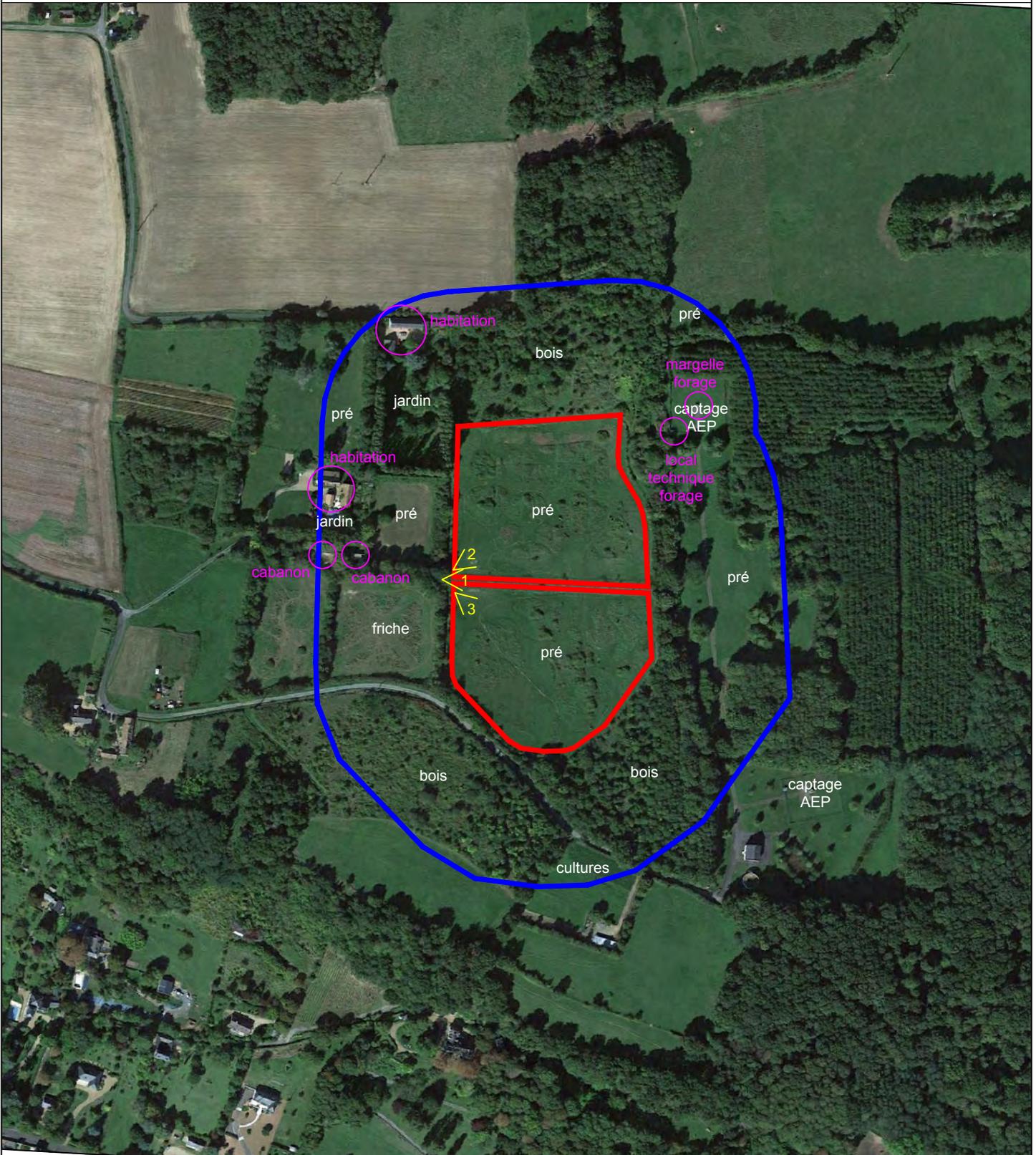
S4-1



S4-2



Plan des abords du secteur 5



 Emprise de l'autorisation demandée
 Périmètre à 100 m du secteur

 Plan d'eau (aucun)
 Cours d'eau (aucun)

Gci fW. ; cc| YfMjWf Xi ; & #S- #&S% L



S5-1



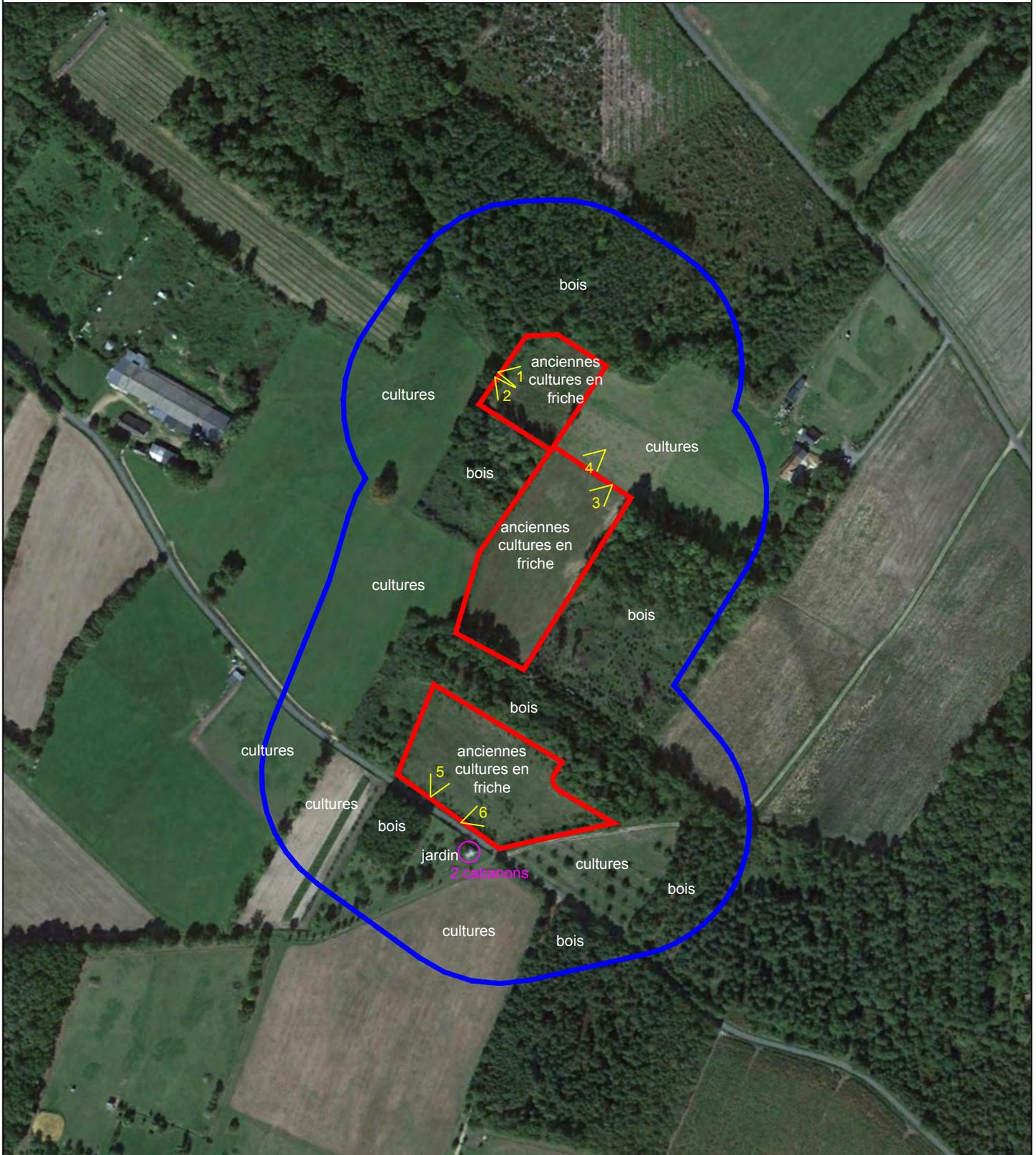
S5-2



S5-3



Plan des abords du secteur 6



 Emprise de l'autorisation demandée
 Périmètre à 100 m du secteur

 Plan d'eau (aucun)
 Cours d'eau (aucun)

Gci fW. ; cc| YfMjWf Xi ; & #s- #&S% L



S6-1



S6-2



S6-3



S6-4



S6-5



S6-6



Plan des abords du secteur 7



 Emprise de l'autorisation demandée
 Périmètre à 100 m du secteur

 Plan d'eau (aucun)
 Cours d'eau (aucun)

Gci fW. ; cc| YfMjWf Xi ; & #S- #&S% L



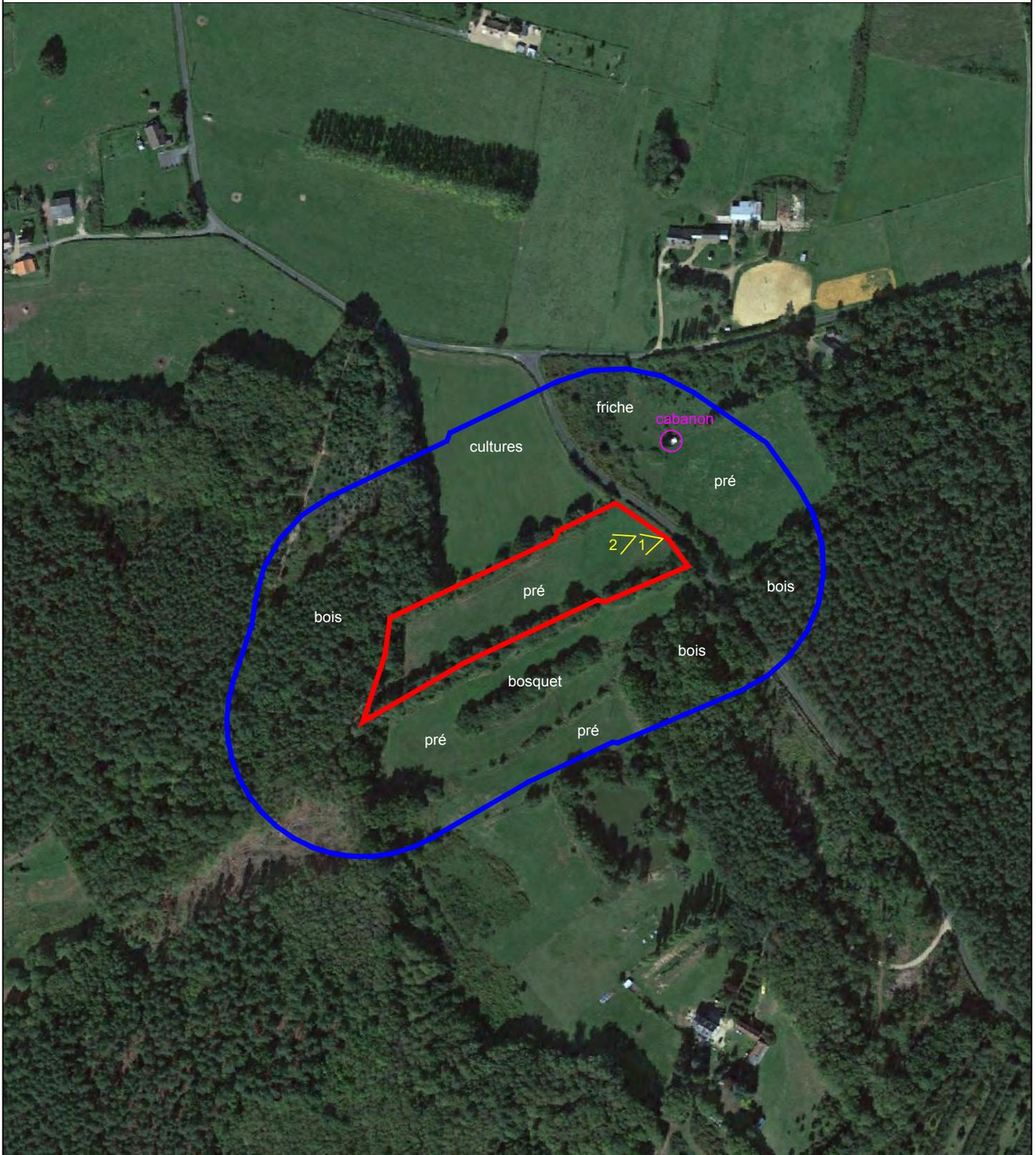
S7-1



S7-2



Plan des abords du secteur 8



 Emprise de l'autorisation demandée
 Périmètre à 100 m du secteur

 Plan d'eau (aucun)
 Cours d'eau (aucun)

Gci fW. ; cc| YfMjWf Xi & #S- #&S% L



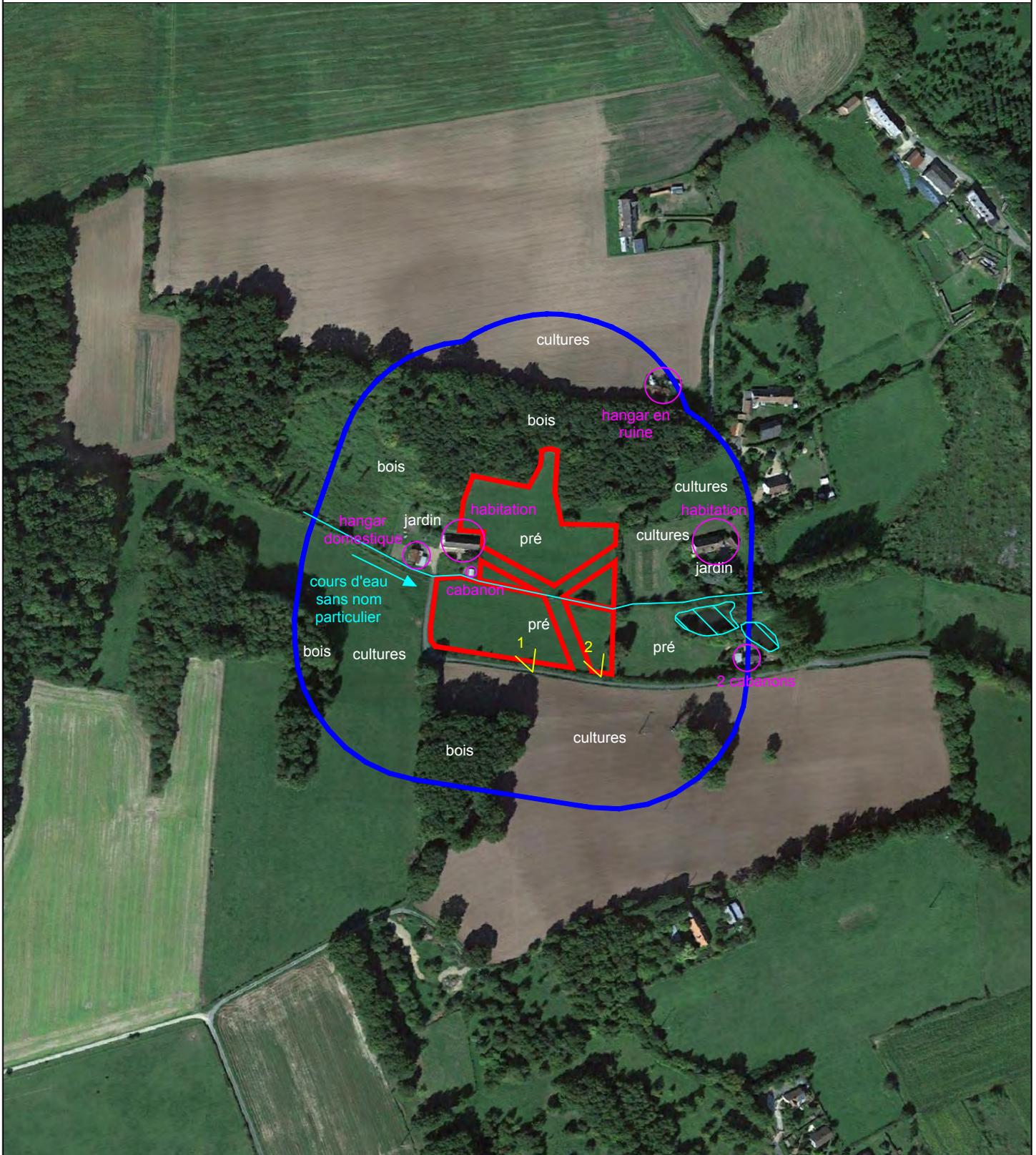
S8-1



S8-2



Plan des abords du secteur 9



 Emprise de l'autorisation demandée
 Périmètre à 100 m du secteur

 Plan d'eau
 Cours d'eau

Gci fW. ; cc| YfMjWf Xi ; & #S- #&S% L



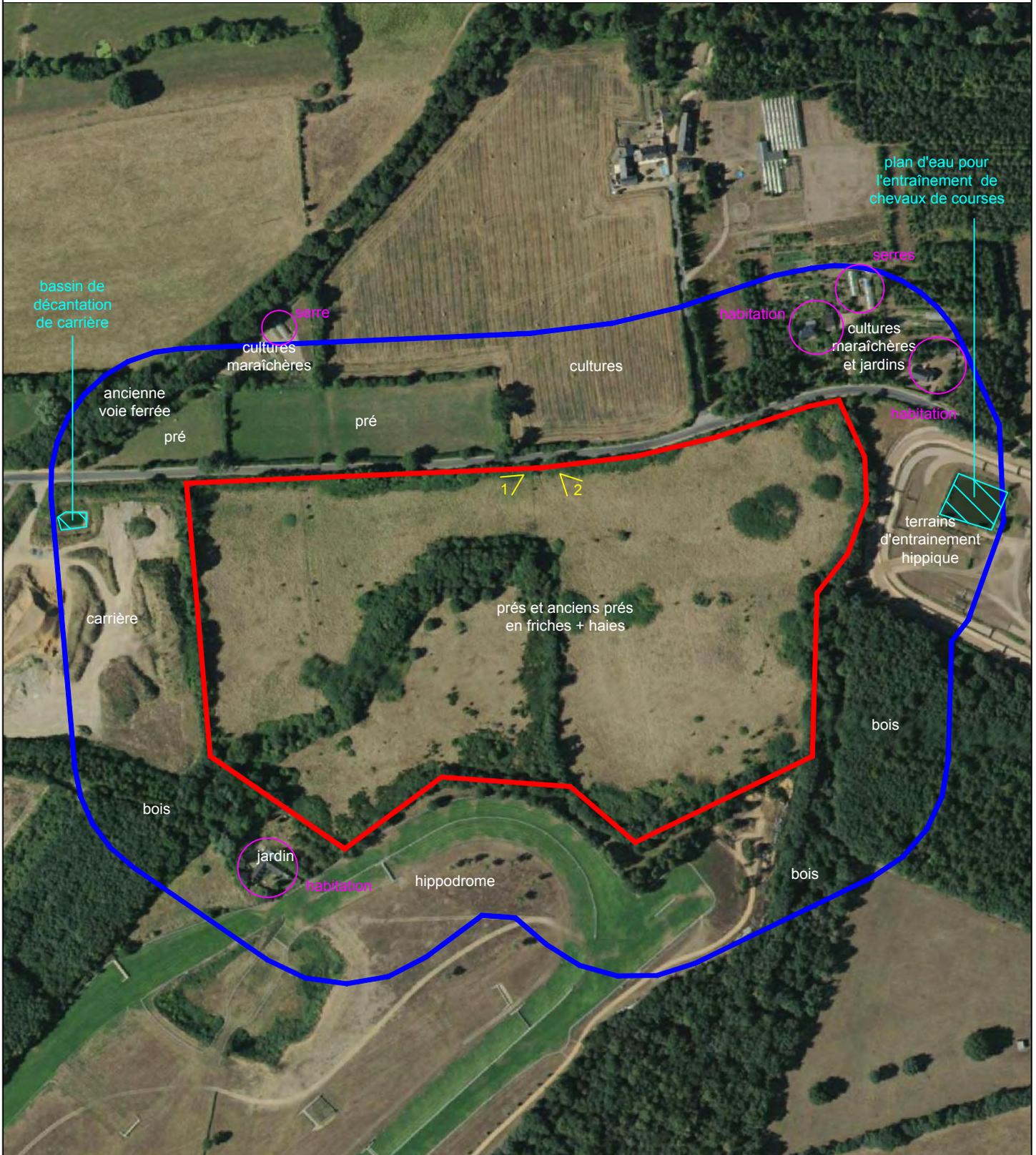
S9-1



S9-2



Plan des abords du secteur 10



 Emprise de l'autorisation demandée
 Périmètre à 100 m du secteur

 Plan d'eau
 Cours d'eau (aucun)

Get fW: : fedeflUJ fMwJf&S% L



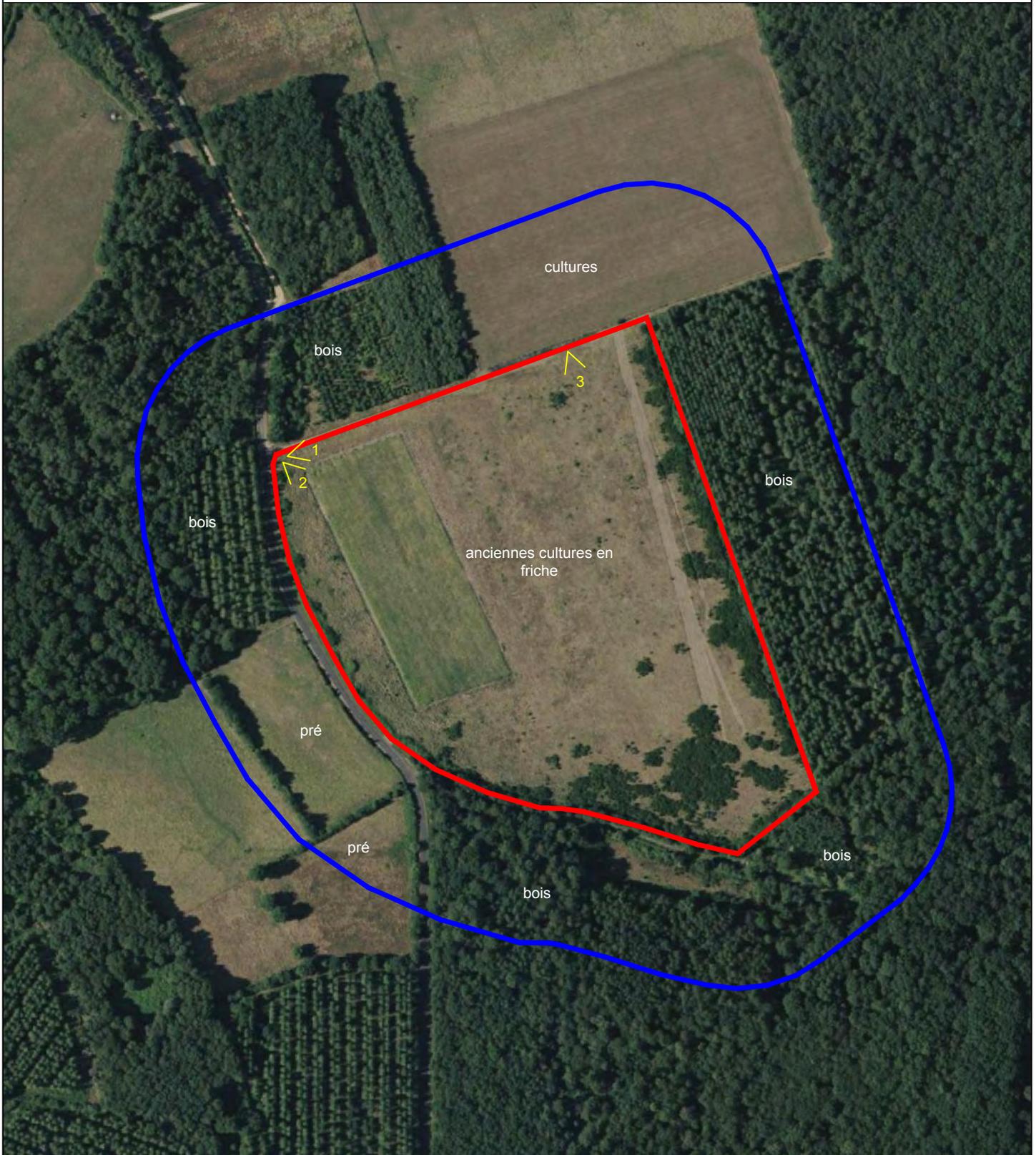
S10-1



S10-2



Plan des abords du secteur 11



 Emprise de l'autorisation demandée
 Périmètre à 100 m du secteur

 Plan d'eau (aucun)
 Cours d'eau (aucun)

Get fW: ; fedefLU] fMWf &S% L



S11-1



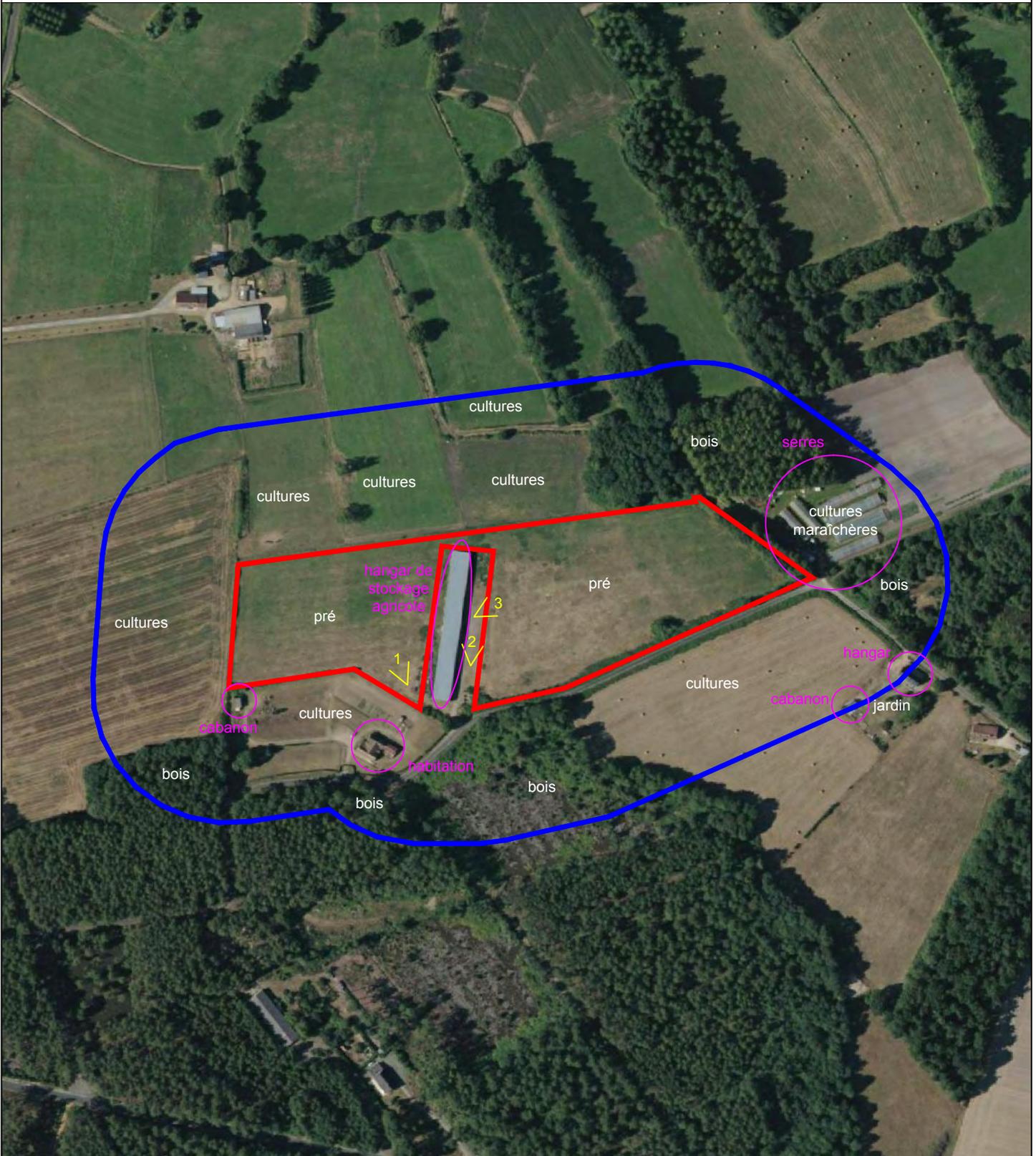
S11-2



S11-3



Plan des abords du secteur 12



 Emprise de l'autorisation demandée
 Périmètre à 100 m du secteur

 Plan d'eau (aucun)
 Cours d'eau (aucun)

Get fW: : fedeflUJ'fMwWf'&S%L

0 40 80 120 160 200 m



S12-1



S12-2



S12-3

